

D. Guinot, B. Richer de Forges 1981

CRUSTACEA LIBRARY
SMITHSONIAN INST.
RETURN TO W-119

Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris, 4^e sér., 3, 1981,
section A, n° 2 : 523-581.

Homolidae, rares ou nouveaux, de l'Indo-Pacifique (Crustacea, Decapoda, Brachyura)

par Danièle GUINOT et Bertrand RICHER DE FORGES *

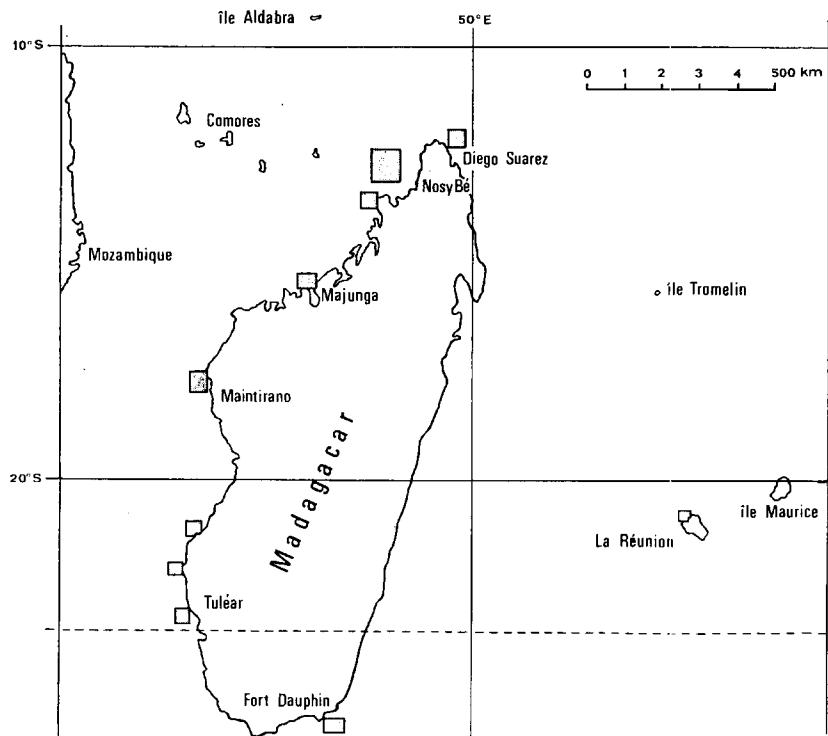
Résumé. — Cette étude portant sur la famille des Homolidae regroupe du matériel récolté par l'ORSTOM à Madagascar et en Nouvelle-Calédonie ainsi que par une expédition du « Marion-Dufresne » en 1976 au sud de Madagascar, et par l'un de nous en Polynésie. Le benthos profond de ces régions ayant été peu exploré, plusieurs espèces sont nouvelles pour la Science : *Hypsophrrys personata* sp. nov., *H. inflata* sp. nov., *Homologenus broussei* sp. nov., *Homolomannia oclusa* sp. nov., *Latreillopsis gracilipes* sp. nov. Trois espèces n'étaient connues que par leur description originale : *Homola mieensis* Sakai, *H. ikedai* Sakai et *Hypsophrrys murotoensis* Sakai. L'une des espèces d'Homolidae la plus fréquemment signalée dans l'Indo-Pacifique, *Homola orientalis* Henderson, se présente sous deux formes, l'une pacifique et l'autre indienne.

Abstract. — Several homolid genera and species are recorded from deep-sea water in the Mascarene area, near New Caledonia and adjacent islands and also in Polynesian islands (especially intensive collecting by ORSTOM ; "Marion-Dufresne" Expedition, 1976). Five species are new for Science : *Hypsophrrys personata* sp. nov., *H. inflata* sp. nov., *Homologenus broussei* sp. nov., *Homolomannia oclusa* sp. nov., *Latreillopsis gracilipes* sp. nov. Three species are recorded for the second time : *Homola mieensis* Sakai, *H. ikedai* Sakai and *Hypsophrrys murotoensis* Sakai. The not uncommon species *Homola orientalis* Henderson is recorded with two forms, pacific and indian one.

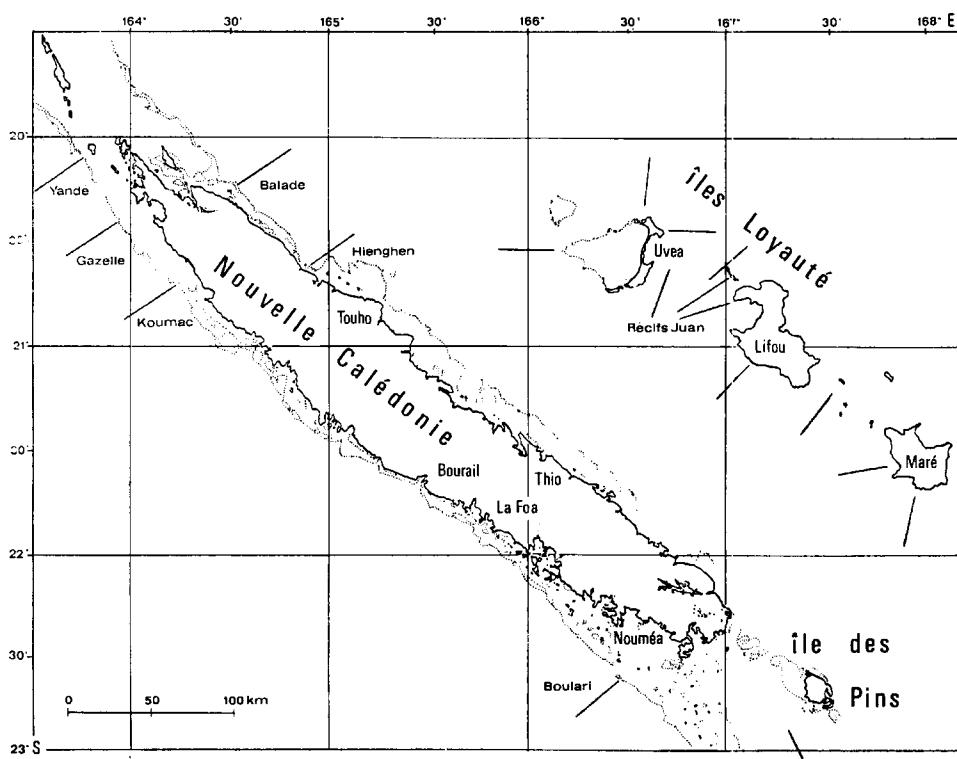
La collection d'Homolidae qui fait l'objet de ce travail comporte, dans sa plus grande part, du matériel rassemblé par des chercheurs de l'ORSTOM et également par l'un de nous (B. RICHER DE FORGES). Les récoltes ORSTOM comportent de nombreux échantillons pêchés au chalut par M. A. CROSNIER à bord du « Vauban » le long des côtes de Madagascar (cf. carte 1), de 1971 à 1976 (pour des renseignements concernant ces récoltes et la liste des stations, voir CROSNIER et JOUANNIC, 1973, et CROSNIER, 1978). Par ailleurs, le centre ORSTOM de Nouméa a procédé ces dernières années à des prospections du benthos profond au casier et à la drague en Nouvelle-Calédonie principalement, mais aussi aux îles Loyauté, aux Nouvelles-Hébrides et aux Samoa (cf. carte 2) ; les poses de casier ont été effectuées sur les talus insulaires de 200 à 1 000 m (voir INTÈS, 1978). Quelques Homolidae ont également été recueillis en Polynésie, à Tahiti et aux îles Australes. Enfin,

* D. GUINOT : Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), 61 rue de Buffon, 75005 Paris.

B. RICHER DE FORGES : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM), 24 rue Bayard, 75008 Paris, et Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), 61 rue de Buffon, 75005 Paris.



CARTE 1. — Iles Mascareignes. En grisé, l'emplacement des secteurs où des chalutages ont été effectués par A. CROSNIER à bord du « Vauban » le long des côtes malgaches et à La Réunion. Pour des détails sur ces récoltes, voir CROSNIER, 1978.



CARTE 2. — Nouvelle-Calédonie et îles Loyauté. Les principaux lieux de récoltes, généralement au easier en face des passes sur le talus péri-insulaire sont représentés par des traits schématisant les radiales de prélèvement (d'après INTÉS, non publié).

quelques échantillons appartenant au genre *Homola* Leach proviennent de la Campagne du « Marion-Dufresne » 1976, MD. 08, au sud de Madagascar sur le banc Walters et sur le banc Sapmer (voir ARNAUD et HUREAU, 1979).

Une partie de ces collections de Brachyoures d'eau profonde a donné lieu à une première étude (voir GUINOT et RICHER DE FORGES, 1981) ; d'autres publications, dont deux consacrées aux Majidae, sont en cours.

Le matériel ainsi rassemblé contient des représentants appartenant aux neuf genres qui composent la famille des Homolidae (tabl. I). Cinq espèces nouvelles sont décrites. Pour trois espèces il s'agit d'une seconde capture : *Homola mieensis* Sakai, *H. ikedai* Sakai et *Hypsophrys murotoensis* Sakai. La plupart des espèces déjà connues sont nouvelles pour les régions considérées. L'abondance des espèces nouvelles ou rares est liée au fait que relativement peu de prospections dans des eaux de profondeur inférieure à 200 m avaient été faites à ce jour, notamment dans ces secteurs. En ce qui concerne nos collections, seules quelques espèces paraissent communes : *H. orientalis* Henderson s. l., *Paromolopsis boasi* Wood-Mason et *Homolochunia valdiviae* Doflein.

TABLEAU I. — Liste des Homolidae étudiés¹.

	LIEU DES RÉCOLTES	PROFONDEUR DES RÉCOLTES
<i>Homola barbata</i> (Fabricius)	sud de Madagascar (banc Walters)	25-120 m
? <i>Homola orientalis</i> Henderson s.l. a) forme pacifique	Nouvelle-Calédonie, îles Loyauté, îles Australes	200-400 m
b) forme de l'océan Indien	Madagascar, La Réunion, banc Sapmer	150-400 m
<i>Homola mieensis</i> Sakai	îles Loyauté	(?) 1 000 m
<i>Homola ikedai</i> Sakai	îles Loyauté	400 m
<i>Paromola profundorum</i> (Alcock et Anderson)	Madagascar	580-585 m
? <i>Paromola japonica</i> Parisi	îles Loyauté,	600 m
	Madagascar	495-500 m
<i>Paromolopsis boasi</i> Wood-Mason	Madagascar, La Réunion	350-605 m
<i>Hypsophrys murotoensis</i> Sakai	Madagascar	375-385 m
<i>Hypsophrys personata</i> sp. nov.	Nouvelles-Hébrides	900 m
<i>Hypsophrys inflata</i> sp. nov.	îles Samoa, îles Loyauté	400 m
<i>Homolochunia valdiviae</i> Doflein	Madagascar	675-705 m
<i>Homologenus broussei</i> sp. nov.	Tahiti	1 025 m
<i>Homolomania oclusa</i> sp. nov.	Madagascar	180-210 m
<i>Latreillopsis aff. multispinosa</i> Ihle	Nouvelle-Calédonie	390-400 m
<i>Latreillopsis gracilipes</i> sp. nov.	Nouvelle-Calédonie	220-400 m

1. Les trois échantillons de Madagascar et de Nouvelle-Calédonie appartenant au genre *Latreillia* Roux n'ont pas été inclus dans cette liste.

Les Homolidae¹ sont des Crabes assez mal connus, dont la position systématique a été souvent controversée. La juxtaposition chez les Homolidae de traits plésiomorphes, comme la présence d'un système endophragmal thoracique de type astacourien (c'est-à-dire avec un mode de liaison par engrenage, donc discontinu : squelette de niveau II, cf. DRACH, 1950), et de caractères laissant supposer que ce groupe est peut-être à l'origine des vrais Brachyoures (surtout si l'on considère la morphologie larvaire : cf. RICE, 1980) rend difficile l'appréciation de sa position taxonomique. L'un de nous (D. GUINOT, 1978 : 233-237) a complètement séparé les Homolidae des Dromiacea, auxquels ils étaient généralement rattachés, et a placé la super-famille des Homoloidea dans une sous-section nouvelle, les Archaeobrachyura (qui comporte également les Raninoidea et les Tymoloidea), à l'intérieur de la section des Podotremata. L'ancienneté des Homolidae est attestée par l'existence de nombreuses formes fossiles, apparues à la fin du Jurassique (GLAESSNER, 1969).

Les Homolidae, qui le plus souvent sont étudiés conjointement avec les Dromiacea, ont principalement été décrits à la suite des Campagnes de l'« Investigator » (ALCOCK *et al.*, de 1895 à 1901), du « Valdivia » (DOFLEIN, 1904), du « Siboga » (IHLE, 1912 ; 1913). Le plus important travail consacré aux Homolidae est la monographie de IHLE (1913), qui donne une clef des genres (*ibid.*, p. 68-69). Plus récemment, à la suite de prélèvements de benthos de profondeur, une série de publications est venue augmenter le nombre des espèces homoliennes. A l'occasion de la description d'une espèce nouvelle de Nouvelle-Zélande, *P. spinimana*, GRIFFIN (1965) a proposé une clef du genre *Paromola* Wood-Mason, 1891, auquel il attribue huit espèces. SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 21-23) publient une clef des genres d'Homolidae, ainsi qu'une nouvelle clef des *Paromola* indo-pacifiques où sont distinguées neuf espèces. WILLIAMS (1974) décrit de Floride un *Hypsophrys* nouveau, *H. noar*, et conclut par une clef des trois espèces du genre *Hypsophrys* Wood-Mason. Lors de la découverte en Nouvelle-Zélande d'*Homola orientalis* Henderson, YALDWYN et DAWSON (1976 : 92-95) ont établi une clef du genre *Homola* Leach, qui reçoit quatre espèces. Étudiant une collection de Brachyoures australiens, GRIFFIN et BROWN (1976 : 248-250) enrichissent le genre *Homolochunia* Doflein d'une espèce, *H. kollar*. Dans son magnifique ouvrage consacré à la faune du Japon et des mers adjacentes, T. SAKAI (1976 : 37-46) sépare les Homoloidea en deux familles, Homolidae et Latreilliidae (clef des familles, p. 38), offre une clef des genres japonais d'Homolidae (p. 38), une autre des genres de Latreilliidae (p. 44), ainsi qu'une clef des espèces japonaises de *Paromola* (p. 39-40), de *Latreillia* (p. 44) et de *Latreillopsis* (p. 45). SAKAI (1979) décrit trois nouvelles espèces d'Homolidae du Japon, à savoir deux espèces d'*Homola*, *H. mieensis* et *H. ikedai*, et une espèce d'*Hypsophrys*, *H. murotoensis* ; la clef que cet auteur propose pour le genre *Homola* comporte six espèces (p. 2-3).

Enfin, tout récemment, ELDREDGE (1980) a agrandi le genre *Homola*, en lui rapportant une nouvelle espèce trouvée à l'île de Guam, *H. dickinsoni*.

La plupart des auteurs que nous venons de citer reconnaissent que, dans l'ensemble, les genres d'Homolidae sont mal définis et qu'une révision de la famille s'avère nécessaire. Nous partageons cet avis mais il n'était pas possible d'entreprendre une telle mise au point dans le cadre de ce travail. Une étude préliminaire devrait porter sur l'homologie des sillons de la carapace et la dénomination des aires dorsales, ainsi que sur les caracté-

1. Homolidae White, 1847 (= Thelxiopeidae Rathbun, 1937) : cf. HOLTHUIS, 1956 ; 1958.

ristiques du plastron sternal, notamment des spermathèques et des sillons sternaux (cf. GORDON, 1950).

Une caractéristique du genre *Hypsophrys* Wood-Mason, dont les représentants connus jusqu'à présent sont signalés dans des fonds de 700 à 1 800 m, a été bien mise en évidence par WILLIAMS (1974 : 485-492, fig. 2, 3 ; 1976). Il s'agit de taches pigmentées présentes sur la main des deux chélipèdes, à la face externe comme à la face interne, près de la base du doigt fixe. WILLIAMS indique qu'un tel organe tégumentaire existe chez l'espèce nouvelle qu'il a décrite des détroits de Floride, *H. noar* Williams, 1974, et aussi chez les deux espèces plus anciennement connues dont il a revu les types, *H. superciliosa* Wood-Mason et *H. longipes* Alcock et Anderson, toutes deux de l'océan Indien. Ce type d'organes inconnu chez les Crabes révèle, par sa structure histologique, qu'il pourrait s'agir de photophores. Il est probable que la présence de taches pigmentées sur la main du chélipède soit un caractère générique d'*Hypsophrys* : WILLIAMS (1974 : 485) recommande d'ajouter à la diagnose d'*Hypsophrys* : « palm of each cheliped with smooth, oval spot on inner and outer surface at base of fixed finger ». Nous retrouvons une telle structure chez *H. personata* sp. nov., des Nouvelles-Hébrides (voir pl. IV, 3b, 4) : la tache noire est présente sur les deux chélipèdes (il n'y a pas de dimorphisme des pinces), de forme différente sur les faces interne et externe, et elle est bien atténuée chez la femelle. WILLIAMS (1976 : 889) a mentionné que chez *H. superciliosa* et *H. longipes* « size of spots varies in and among individuals of both sexes ». *H. inflata* sp. nov., des îles Loyauté et Samoa, n'est représenté dans nos collections que par deux femelles sans taches apparentes. Quant à *H. muroloensis* Sakai, 1979, il possède cette même caractéristique : nous figurons la tache présente sur les chélipèdes de l'holotype (pl. VIII, 3b).

Les Homolidae sont caractérisés par la forme et la position de la dernière paire de pattes ambulatoires, lesquelles sont réduites (à un degré plus ou moins grand), ramenées sur le dos et présentent une extrémité subchéliforme, voire chéliforme (fig. 2, 3, 4, 7). On constate toujours sur p5 une mobilité accrue entre le carpe et le propode et, également, à l'articulation entre le propode et le dactyle : le dactyle peut se recourber complètement pour venir s'appliquer le long du propode. Le propode, qui est généralement très raccourci (sauf dans le genre *Latreillia* et chez certains *Hypsophrys*), offre des formes différentes selon les genres et espèces, pour constituer avec le dactyle une pince plus ou moins élaborée. Le plus souvent, c'est la partie proximale du propode qui s'épaissit en développant une expansion garnie d'épines cornées, expansion contre laquelle vient s'appliquer l'extrémité du dactyle, ce dernier article constituant la partie mobile de cette pince. Dans un cas extraordinaire, celui d'*Homolochunia valdiviae* (fig. 4 K, pl. V, 1, 1d), la partie proximale du propode s'allonge en une expansion démesurée, grêle et courbe (plus longue que le dactyle, lui-même très allongé), qui s'apparente à un doigt fixe de pince : la dernière paire de pattes ambulatoires porte donc à son extrémité une véritable pince, plus importante que celle des chélipèdes. Chez *Homolochunia kollar* Griffin et Brown (1976, fig. 1, 2, 3 B), l'extrémité de p5 forme une pince qui paraît vraiment homologable à une pince de p1 (fig. 4 M). Chez certains *Hypsophrys* (cf. WILLIAMS, 1974 : 489, fig. 5-9 ; présent travail, fig. 4 A-C, 7 D) et chez *Latreillia* (fig. 4 D, D1, E, E1, 7 B1, B2, C1, C2) où le propode de p5 est long, c'est l'extrémité de ce dernier qui se modifie et présente une ornementation variable selon les espèces.

Eu égard à cette remarquable diversité dans la structure subchéliforme ou chéliforme de p5, on s'interroge sur le rôle d'une telle disposition. Chez certains Brachyoures tels que les Dromiidae, à pattes ambulatoires postérieures (p4-p5) ramenées dorsalement, réduites et terminées par une griffe propodale, on sait que ces dispositifs servent à maintenir au-dessus de la face dorsale un animal ou un objet protecteur (Éponge, coquille vide, fragments divers). Chez certains Dorippidae comme *Dorippe facchino* (Herbst), p4 et p5 se terminent par un propode courbe, muni d'une expansion proximale et d'un dactyle très crochu, ce qui rappelle assez certaines adaptations observées sur la p5 des Homolidae ; on connaît mal le rôle des dernières pattes, subchéliformes, des Dorippidae. Chez les Homolidae, où seule la p5 est subchéliforme et même chéliforme, il n'existe guère de renseignements sur la fonction des p5. GORDON (1950 : 224) signale chez un *Homolochunia valdiviae* Doflein, de Zanzibar : « legs bear some Gorgonids and Sponges », mais s'agit-il des p5 ? Aucun Homolidae de nos collections n'est accompagné d'un élément quelconque suggérant un camouflage¹.

En bref, la morphologie des p5 chez les Homolidae introduit l'hypothèse du rôle pré-hensile de cette paire de pattes, soit pour s'accrocher à un substrat [pour LUCAS (1840 : 151), qui attribue aux « Homolites » des « habitudes ... actives et diligentes », les « pieds dorsaux terminés en crochet, leur servant à se cramponner dans les anfractuosités et les fissures des rochers où ces Crustacés font leur résidence ordinaire »], soit pour saisir un objet destiné à la protection de la carapace¹. Il convient de remarquer que, chez plusieurs espèces homoliennes [par exemple chez *Homolochunia* (pl. V, 1, 1d) et chez *Homolomannia* (pl. VI, 1, 2)], la dernière paire de pattes ambulatoires est plus développée que la paire de chélipèdes.

Le genre *Latreillia* Roux, qui est caractérisé par un corps piriforme et par des pattes ambulatoires extrêmement grêles et allongées, présente, au moins chez certaines espèces, des p5 à propode long et garni de longues soies, donnant un aspect de plume à cet article (cf. fig. 7 B2, C2). Le dactyle est extrêmement réduit (cf. fig. 7 B1, C1) et se replie le long de l'extrémité du propode, doté distalement d'une longue épine flanquée de plus petites spinules (cf. fig. 4 D, D1, E, E1).

Remerciements

Nous exprimons notre plus vive gratitude à M. Alain CROSNIER, Président du Comité technique d'Océanographie de l'ORSTOM, qui nous a confié l'étude du très beau matériel d'Homolidae qu'il a récolté sur les côtes malgaches durant plusieurs années. Nous adressons nos remerciements à M. A. INTÈS qui a pêché au casier le matériel de Nouvelle-Calédonie et des archipels voisins, et à MM. ARNAUD et HUREAU qui nous ont rapporté les récoltes du « Marion-Dufresne » mission MD.08, 1976, au sud de Madagascar. Nous remercions le Service Mixte de Contrôle Biologique (SMCB) d'avoir permis des récoltes au casier en Polynésie. Nous remercions très vivement le Dr TUNE SAKAI qui, avec une grande amabilité, nous a envoyé en prêt les types de trois espèces d'Homolidae récemment décrites par lui et qui a fait don au Muséum de trois autres espèces de

1. P. DRACH (*communication orale*, 1981) a observé des *Paromola cuvieri* (Risso) vivantes, pêchées par le « Lacaze-Duthiers » au large de Port-Vendres à une profondeur de 350-450 m : certains individus (environ un sur cinq) tenaient dans leurs p5 des Anthozoaires mous ou des Éponges. En captivité dans l'aquarium du laboratoire Arago à Banyuls-sur-Mer, cette espèce utilise parfois sa dernière paire de pattes ambulatoires pour saisir des Anthozoaires ou des Éponges et s'en recouvrir.

cette famille ; le Dr R. W. INGLE qui nous a prêté un type du British Museum (B.M.) et le Dr L. G. ELDREDGE qui nous a envoyé le manuscrit de sa note (en cours de parution) sur des Homolidae de Guam. À plusieurs occasions, nous avons examiné les collections MUSORSTOM 1976, des Philippines, aimablement mises à notre disposition par le Pr J. FOREST.

C'est avec émotion que nous évoquons ici la mémoire du Dr Raoul SERÈNE disparu récemment, carcinologue passionné, avec lequel les échanges de vues étaient toujours enrichissants et stimulants. Il venait de publier (R. SERÈNE et C. VADON, 1981) une liste des Brachyures récoltées aux Philippines lors de la Campagne MUSORSTOM 1976, comportant plusieurs espèces d'Homolidae.

Les illustrations de ce travail sont l'œuvre de M. M. GAILLARD pour les dessins et de M. J. REBIÈRE pour les photographies : nous les remercions chaleureusement, ainsi que M^{me} Michèle BERTONCINI dont l'aide technique nous a été précieuse et M^{me} Josette SEMBLAT qui a réuni la documentation nécessaire à ce travail.

Homola barbata (Fabricius, 1793)

(Fig. 2 E ; pl. I, 1, 1a)

- Cancer barbatus* Fabricius, 1793 : 460 ; HERBST, 1796 : 166, pl. 42, fig. 3.
Thelxiope palpigera Rafinesque, 1814 : 21.
Dorippe spinifrons Lamarck, 1818 : 245.
Dorippe fronticornis Lamarck, 1818 : 245.
Homola spinifrons DESMAREST, 1825 : 134, pl. 17, fig. 1, 1a ; H. MILNE EDWARDS, 1837 : 102.
Homola barbata ; WHITE, 1847 : 55.
Homola spinifrons ; HELLER, 1863 : 149, pl. 4, fig. 12-13 ; A. MILNE EDWARDS, 1880 : 33 ; A. MILNE EDWARDS et BOUVIER, 1894 : 61 ; BOUVIER, 1896 : 28, 29.
Homola barbata ; A. MILNE EDWARDS et BOUVIER, 1899 : 11 ; 1900 : 10 ; 1902 : 26, pl. 6, fig. 1-6 ; STEBBING, 1902 : 22 ; 1910 : 347 ; PESTA, 1918 : 279, fig. 86.
Homola barbata typica ; BALSS, 1921 : 48.
Homola barbata ; BOUVIER, 1922 : 51 ; NOBRE, 1936 : 18, pl. 6, fig. 10 ; BOUVIER, 1940 : 192, fig. 138.
Thelxiope barbata ; BARNARD, 1950 : 338, fig. 65 d-e ; MONOD, 1956 : 79.
Homola barbata ; HOLTHUIS et GOTTLIEB, 1958 : 78 ; FIGUEIRA, 1960 : 7 ; GUINOT et RIBEIRO, 1962 : 23 ; FOREST et GUINOT, 1966 : 48 ; ZARIQUIEY, 1968 : 304, fig. 12, g, 106 c ; HARTNOLL, 1970 : 588-591 ; YALDWYN et DAWSON, 1976 : 94 (clef) ; SAKAI, 1979 : 2 (clef).

MATÉRIEL EXAMINÉ

1 ♀ 10,3 × 9,7 mm, 1 ♂ endommagé, sud de Madagascar, banc Walters, 33°10,7' S-43°49,3' E, chalut à perche (CP 36), 80-120 m, « Marion-Dufresne », mission MD.08, st. 6, substrat à concrétions d'algues calcaires, 16 mars 1976 (MP-B 6966). — 3 ♂ 10,3 × 8,3 mm, 9,7 × 9 mm, 8,5 × 8 mm, sud de Madagascar, banc Walters, 33°50,4' S-43°10,9' E, drague Charcot (DC 33), 25-30 m, « Marion-Dufresne », mission MD.08, st. 6, substrat à algues calcaires, 16 mars 1976 (MP-B 6967).

REMARQUES

Cette espèce, décrite originairement de Méditerranée, habite également les eaux atlantiques : d'abord connue du Portugal à la côte saharienne ainsi que des Açores et des îles du Cap Vert, elle a été retrouvée en Afrique du Sud (cf. BARNARD, 1950 : 338). La large interruption dans sa répartition ouest-africaine a été comblée par la découverte de spécimens dans le golfe de Guinée (FOREST et GUINOT, 1966) et en Angola (GUINOT et RIBEIRO, 1962).

En Afrique du Sud, *Homola barbata* a été capturée dans False Bay et au large du Cap Infanta, jusqu'à 100 m de profondeur environ. Les récoltes du « Marion-Dufresne » sur le

banc Walters étendent donc la répartition de l'espèce dans l'océan Indien. La répartition bathymétrique est similaire : la profondeur de récolte est assez faible pour nos spécimens, qui sont de petite taille.

L'espèce *Homola barbata* (pl. I, 1, 1a) se différencie aisément de l'espèce la plus proche, *H. orientalis* Henderson, 1888 (présent travail, *infra*, pl. I, 2, 2a), par la présence d'une dent développée au-dessous de la première dent antéro-latérale, entre le sillon « cervical » et le sillon « subcervical »¹ et par l'absence d'épines sur le bord inférieur du mérus de p2-p4.

Nous n'avons pas inclus les références américaines d'*Homola barbata* : il serait utile de comparer à nouveau le matériel provenant des deux rives de l'Atlantique. La dispersion d'*H. barbata* sur le versant indien de l'Afrique du Sud et au sud de Madagascar s'explique mal par la courantologie de cette région car, dans le canal de Mozambique et le long de la côte africaine, le courant des Aiguilles crée une barrière hydrologique entre océan Atlantique et océan Indien.

? ***Homola orientalis* Henderson, 1888, s.l.**

SYNONYMIE (à réviser)

- Homola orientalis* Henderson, 1888 : 19, pl. 2, fig. 1, 1a : Philippines (Zebu) et îles Kei.
Homola andamanica Alcock, 1899 : 7 : mer Andaman ; ALCOCK et ANDERSON, 1899a, Illustr. « Investig. », pl. 40, fig. 1.
Homola orientalis ; WHITELEGGE, 1900 : 163 : Australie.
Homola andamanica ; ALCOCK, 1901 : 61, pl. 4, fig. 20 : mer Andaman.
Homola orientalis ; DOFLEIN, 1902 : 651, pl. 4, fig. 5, 6 : Japon.
Homola barbata orientalis ; DOFLEIN, 1904 : 14-15 (synonymie *pro parte*) : NW de Sumatra ; BALSS, 1922 : 111 : Japon ; YOKOYA, 1933 : 99 : Japon.
Homola orientalis ; RATHBUN, 1923 : 143, pl. 37 : Australie ; SAKAI, 1936 : 46 : Japon.
Thelxiope orientalis ; BARNARD, 1926 : 120 : Portuguese East Africa ; 1950 : 340, fig. 65 f : Zululand Coast ; GORDON, 1950 : 221 : golfe d'Aden, Zanzibar ; SAKAI, 1965 : 15, pl. 6, fig. 3, 4 : JAPON.
Homola orientalis ; CAMPBELL, 1971 : 30 : Australie ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 24 (clef), fig. 19-22, pl. 3 A-B : mer de Chine méridionale.
Thelxiope orientalis ; CROSNIER, 1976 : 241 : La Réunion.
Homola orientalis ; YALDWYN et DAWSON, 1976 : 92, 94 (clef), fig. 1 : Nouvelle-Zélande ; SAKAI, 1976 : 39, pl. 8, fig. 4 : Japon ; 1979, p. 2 (clef), fig. 1a, 3a : Japon.

MATÉRIEL EXAMINÉ

a. — *Forme de l'océan Pacifique* (fig. 1 A, A1, 2 C, C1 ; pl. I, 3, 3a) : 1 ♀ 12,5 × 10 mm, Nouvelle-Calédonie, 22°49' S-167°12' E, drague, 390-395 m, 10 avril 1978 (MP-B 6972). — 1 ♂ 23,5 × 19,3 mm, 1 ♀ ovigère 24,3 × 20,5 mm, Nouvelle-Calédonie, passe de Yandé, 20°07,0' S-163°44,0' E, casier, 200 m, BARRO coll., 1^{er} septembre 1978 (MP-B 6974). — 1 ♂ 24,8 × 21,8 mm, 2 ♀ 29,4 × 24,8 mm, 28,4 × 23,5 mm, Nouvelle-Calédonie, passe de la Gazelle, 20°24,0' S-163°54,2' E, casier, 200 m, BARRO coll., 31 août 1978 (MP-B 6975). — 1 ♂ 22,6 × 18,5 mm, îles Loyauté, seuil Uvea-Lifou, 20°31' S-166°50' E, casier, 400 m, INTÈS coll., 21 février 1977 (MP-B 6970). — 2 ♂ 19 ×

1. Les carcinologues emploient des dénominations différentes pour les sillons de la face dorsale : c'est pourquoi ces dernières figurent entre guillemets dans le présent travail. Pour la commodité, nous suivons BOUVIER (cf. 1940 : 13, 192, fig. 138A) : le sillon antérieur est appelé « cervical », le postérieur est appelé « subcervical » (il est parfois nommé « branchial » par certains auteurs).

15,3 mm, 12,6 × 11 mm, îles Loyauté, seuil Uvea-Lifou, 20°31,0' S-166°50' E, casier, 300 m, INTÈS coll., 23 février 1977 (MP-B 6971). — 2 ♂ 29 × 24 mm, 31 × 25 mm, 1 ♀ ovigère 26,8 × 22 mm, archipel des îles Australes, île Tubuaï, casier, 200 m, B. RICHER DE FORGES coll., mai 1979 (MP-B 6969).

b. — *Forme de l'océan Indien* (fig. 1 B, B1, 2 B, B1 ; pl. I, 4, 4a) : 1 ♂ 31,3 × 26,5 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°42,4' S-48°11,3' E, chalutage 42, 285-295 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 15 septembre 1972 (MP-B 6976). — 3 juvéniles 9,1 × 8 mm, 8 × 7,7 mm, 6,5 × 5,8 mm, côte ouest de Madagascar, 15°25,7' S-46°01' E, chalutage 44, 200-210 m, sables moyennement calcaires, CROSNIER coll., 7 novembre 1972 (MP-B 6977). — 3 ♂ 18,6 × 15,9 mm, 18 × 15 mm, 11 × 9,7 mm, côte ouest de Madagascar, 15°19,1' S-46°11,8' E, chalutage 46, 400 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 7 novembre 1972 (MP-B 6978). — 1 ♀ ovigère 26 × 22,5 mm, côte ouest de Madagascar, 15°20,0' S-46°11,8' E, chalutage 47, 245-250 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 7 novembre 1972 (MP-B 6979). — 2 ♀ 18,7 × 15,8 mm, 13,5 × 11,8 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°41,3' S-48°16' E, chalutage 13, 308-314 m, sables calcaires, CROSNIER coll., 15 avril 1971 (MP-B 6980). — 1 ♀ 18,7 × 15,9 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°43,3' S-48°15,7' E, chalutage 14, 245-255 m, sables calcaires, CROSNIER coll., 15 avril 1971 (MP-B 6981). — 1 ♂ 14 × 12 mm, côte sud-ouest de Madagascar, 23°36,3' S-43°32,5' E, chalutage 63, 250 m, CROSNIER coll., 28 février 1973 (MP-B 6982). — 1 ♀ 12 × 10,5 mm, Madagascar, 12°02' S-49°25' E, chalutage « FAO 60 », 150 m, 5 mai 1973 (MP-B 6983). — 3 ♂ 17,6 × 15,5 mm, 16,8 × 14,6 mm, 14,8 × 12,6 mm, 1 ♀ 11,3 × 9,8 mm, 2 ♀ endommagées, côte nord-ouest de Madagascar, 12°41,0' S-48°14,5' E, chalutage 18, 290-295 m, CROSNIER coll., 18 janvier 1972 (MP-B 6984). — 2 ♂ 33,3 × 27,3 mm, 27, 9 × 23,6 mm, côte sud-ouest de Madagascar, 23°36,1' S-43°32,0' E, chalutage 62, 340-360 m, CROSNIER coll., 27 février 1973 (MP-B 6985). — 1 ♂ 40 × 33,4 mm, 1 ♀ ovigère 25,5 × 22 mm, sud de Madagascar, banc Sapmer, 36°48,6' S-52°06,1' E, casier à crevettes (cc 48), 320 m, « Marion-Dufresne », mission MD.08, st. 7, 19 mars 1976 (MP-B 6973). — 1 ♂ 20 × 17 mm, île de La Réunion, casier, 350-400 m, 2 février 1974 (MP-B 6968).

REMARQUES

Le genre *Homola* Leach, 1815, compte actuellement sept espèces : deux espèces atlantiques, *H. barbata* (Fabricius, 1793), espèce type, et *H. vigil* A. Milne Edwards, 1880 ; cinq espèces indo-pacifiques, *H. orientalis* Henderson, 1888, *H. megalops* Alcock, 1894, *H. mieensis* Sakai, 1979, *H. ikedai* Sakai, 1979, *H. dickinsoni* Eldredge, 1980. A part *H. barbata*, qui se tient par des fonds variant entre 25 et 400 m, toutes ces espèces d'*Homola* vivent en eau assez profonde ; elles sont souvent récoltées au casier.

L'espèce *Homola orientalis* a été décrite par HENDERSON (*loc. cit.*) d'après des récoltes du « Challenger » effectuées aux îles Philippines (Zebu) et aux îles Kei. Nous avons pu examiner le spécimen type femelle, philippin, déposé au British Museum (pl. I, 2, 2a) : il s'agit d'un petit échantillon (♀ 17 × 13,5 mm), malheureusement endommagé et donc difficilement utilisable. *Homola orientalis* est une espèce, semble-t-il, assez courante dans les eaux profondes de l'Indo-Pacifique, ainsi que le montre la liste des nombreux auteurs qui y font référence (cf. synonymie, *supra*).

Peu après la description d'*Homola orientalis*, une autre espèce a été créée pour une *Homola* de la mer Andaman, *H. andamanica* Alcock, 1899 (p. 7 ; Illustr. « Investig. », pl. 40, fig. 1). Mais très rapidement, DOFLEIN (1904 : 14-16) a mis en synonymie *H. andamanica* avec *H. orientalis*, ce qui est encore accepté aujourd'hui. Il convient de noter ici que la plupart des carcinologistes font remarquer combien *Homola orientalis* (= *H. andamanica*) est proche d'*Homola barbata* (Fabricius), espèce atlantique et méditerranéenne, également présente dans l'océan Indien occidental (cf. présent travail, *supra*).

Dans l'important matériel du genre *Homola* qui ne peut être rapporté, parmi les formes existantes, qu'à *Homola orientalis* ou *H. andamanica*, nous distinguons deux lots se départageant selon la provenance par quelques caractères difficiles à définir : d'une part, les spécimens de l'océan Pacifique (Nouvelle-Calédonie, îles Loyauté, Polynésie), qui présentent des pattes ambulatoires à mérus long (fig. 1 A), un céphalothorax allongé (pl. I, 3, 3a) et une spinulation abondante de l'aire sous-hépatique (fig. 1 A1) ; d'autre part, les spécimens de l'océan Indien (La Réunion, banc Sapmer), qui présentent des pattes ambulatoires au mérus court et plus spinuleux (fig. 1 B), un céphalothorax plus trapu (pl. I, 4, 4a), une aire sous-hépatique mieux délimitée et moins spinuleuse (fig. 1 B1). Il est certain que les différences concernant la spinulation sont difficiles à apprécier et qu'elles ne peuvent être retenues puisque, souvent chez un même individu, il y a des variations du nombre des épines à droite et à gauche.

Au terme d'une minutieuse comparaison des échantillons pacifiques et malgaches, il apparaît que certaines différences sont constantes, ce qui nous incite à distinguer deux formes, l'une pacifique et l'autre indienne. Ces différences concernent principalement : les proportions du céphalothorax ; la forme du mérus des pattes ambulatoires p2-p4 ; la quantité relative de spinules sur l'aire sous-hépatique. Il est malheureusement impossible de décider laquelle des deux formes correspond le plus à *H. orientalis*, étant donné l'insuffisance des figures de HENDERSON (*loc. cit.*) et le mauvais état du type. Il n'est pas davantage possible de savoir si l'une de ces deux formes n'est pas l'*H. andamanica* d'ALCOCK (*loc. cit.*) : il serait nécessaire de revoir le matériel d'ALCOCK, avant de conclure sur les ressemblances constatées entre les spécimens malgaches et l'espèce de la mer Andaman, à savoir le céphalothorax retréci postérieurement, avec une convexité de la ligne homolienne au niveau des aires branchiales.

En fait, il conviendrait d'examiner des *Homola* « *orientalis* » de toutes les régions de l'Indo-Pacifique. En effet, on a rapporté à *H. orientalis* des échantillons très variés, depuis le golfe d'Aden, la côte est-africaine (Zanzibar), l'Afrique du Sud, les îles Adaman, les Philippines, Sumatra, la mer de Chine, jusqu'au Japon, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande... *H. orientalis* est peut-être une espèce polymorphe, avec des petites variations selon les populations. Nos récoltes élargissent encore la répartition d'*H. orientalis* s. l. : extension dans le sud de l'océan Indien (jusqu'à 36°48' S) et vers l'est dans le Pacifique : Polynésie.

Il est intéressant de noter qu'*Homola orientalis* s. l., plus précisément la forme indienne, ainsi que l'espèce qui en est la plus proche morphologiquement, à savoir *H. barbata*, typiquement atlantique et méditerranéenne (cf. présent travail, *supra*), ont des aires de répartition se recouvrant vraisemblablement dans le sud-ouest de l'océan Indien : les deux espèces sont déjà connues sur la côte orientale de l'Afrique du Sud.

Le « Marion-Dufresne » a trouvé *H. barbata* dans des eaux peu profondes (moins de 100 m) sur le banc Walters (st. 6), haut-fond au sud de Madagascar, et la forme indienne d'*H. orientalis* sur le banc Sapmer (st. 7), à 320 m. Il semble bien que cette région de l'océan Indien soit la frontière de répartition de ces deux espèces.

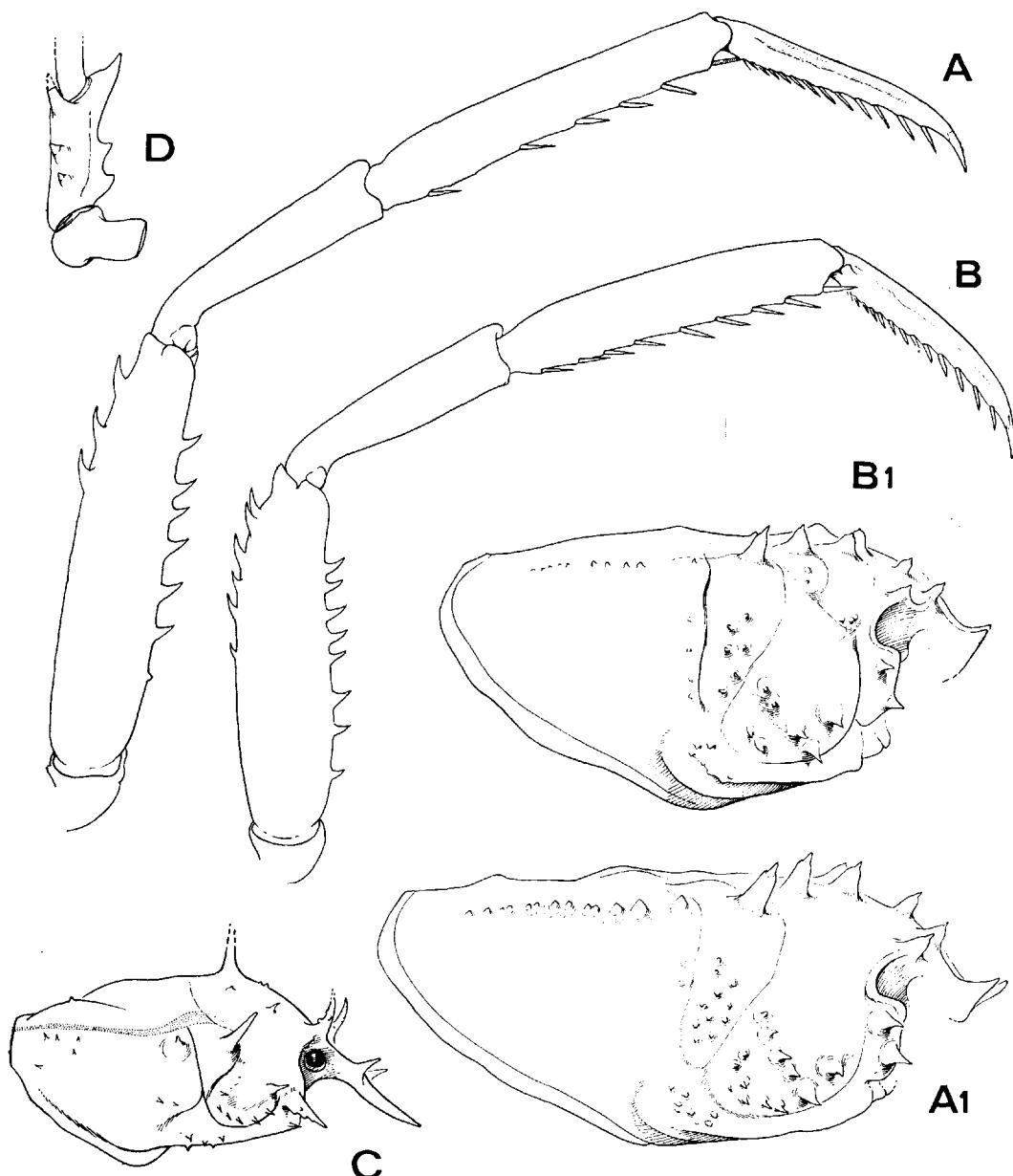


FIG. 1. — A, A1, ?*Homola orientalis* Henderson, 1888, s.l., forme pacifique, ♂ 31 × 25 mm, Polynésie, archipel des Australes, île Tubuai, casier, 200 m (MP-B6969) ($\times 2$) : A, p4 droit ; A1, profil du céphalothorax. — B, B1, ?*Homola orientalis* Henderson s.l., 1888, forme indienne, ♂ 27,9 × 23,6 mm, côte sud-ouest de Madagascar, chalutage 62, 340-360 m (MP-B6985) ($\times 2$) : B, p4 droit ; B1, profil du céphalothorax. — C, *Homologenus broussei* sp. nov., holotype, ♀ 18,3 × 15 mm, Tahiti, dragage (DO1), 1 025 m, « La Coquille » (MP-B7021) : profil du céphalothorax ($\times 3$). — D, ?*Paromola japonica* Parisi, 1915, ♂ 67 × 57 mm, îles Loyauté, Maré, 600 m, casier (MP-B7035) : article basal antennaire ($\times 2$).

Homola mieensis Sakai, 1979

(Fig. 2 D ; pl. II, 3, 3a, 3b, pl. VIII, 2, 2a)

Homola mieensis Sakai, 1979 : 3, fig. 1c, 3b, pl. frontisp. fig. 2 : Japon.

MATÉRIEL EXAMINÉ : 1 ♀ ovigère $49 \times 40,4$ mm, îles Loyauté, Lifou, $21^{\circ}06' S-167^{\circ}03,8' E$, 1 000 m (?), casier, INTÈS coll., 18 juin 1977 (MP-B 7038).

REMARQUES

Notre unique spécimen des îles Loyauté, qui est une femelle de grande taille, nous semble devoir être rapportée à *H. mieensis* Sakai, 1979 (*loc. cit.*). En effet, nous avons pu examiner un spécimen typique, communiqué par le Dr T. SAKAI : il s'agit d'un petit individu mâle de 17 mm de large, provenant de Sagami Bay, et dont nous publions ici deux photographies (pl. VIII, 2, 2a). Il n'y a pas de différences notables, mis à part que, chez la femelle des îles Loyauté, le rostre est plus pointu, avec seulement une minuscule échancreure distale, et que l'ornementation est plus accentuée dans la partie proximale du mérus de p2-p4. Le bord inférieur du mérus de p5 porte cinq spinules chez le cotype mâle (pl. VIII, 2), un nombre plus élevé chez la femelle de Lifou (pl. II, 3, 3a).

SAKAI (*loc. cit.*) signale la ressemblance entre *H. mieensis* et l'espèce de l'océan Indien, *H. megalops* Alcock (1894 : 408 ; 1901 : 62, pl. 4, fig. 21) ; cette *Homola*, qui a une carapace en forme d'urne très caractéristique, offre dans le sexe mâle des chélipèdes à main renflée et spinuleuse, tandis que chez *H. mieensis* cette dernière est grêle et inerme (de même chez notre spécimen des îles Loyauté, mais il s'agit d'une femelle).

Homola ikedai Sakai, 1979

(Fig. 2 A, A1 ; pl. II, 2, 2a, 2b, pl. VIII, 1, 1a)

Homola ikedai Sakai, 1979 : 3 (clef), 4-5, fig. 1b, 3c, pl. frontisp. fig. 1 : Japon.

MATÉRIEL EXAMINÉ : 1 ♀ $29 \times 27,6$ mm, îles Loyauté, seuil Uvea-Lifou, $20^{\circ}31' S-166^{\circ}50' E$, 400 m, casier, INTÈS coll., 21 février 1977 (MP-B 6965).

REMARQUES

La consultation des clefs les plus récemment établies, par SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 24), par YALDWYN et DAWSON (1976 : 94), et également par SAKAI (1979 : 2-3), nous conduit à identifier l'échantillon femelle des îles Loyauté à l'espèce atlantique américaine *Homola vigil* A. Milne Edwards, 1880 (p. 33 ; cf. A. MILNE EDWARDS et BOUVIER, 1902 : 27, fig. 9, pl. 3, fig. 16-18, pl. 4, fig. 5-9, pl. 5, fig. 1-10). Mais, ayant sous les yeux à la fois le type d'*Homola vigil*, originaire de la Martinique, qui est conservé au Muséum à Paris, et l'holotype mâle d'*H. ikedai* Sakai, récolté dans la Sagami Bay, nous sommes en mesure d'identifier le spécimen des îles Loyauté à *H. ikedai*. Chez cette dernière espèce, le carpe, le propode et le dactyle des pattes ambulatoires p2-p4 portent à leur bord inférieur des soies cornées, des « spine-like setae » comme l'écrit SAKAI (*loc. cit.*, p. 5) dans sa

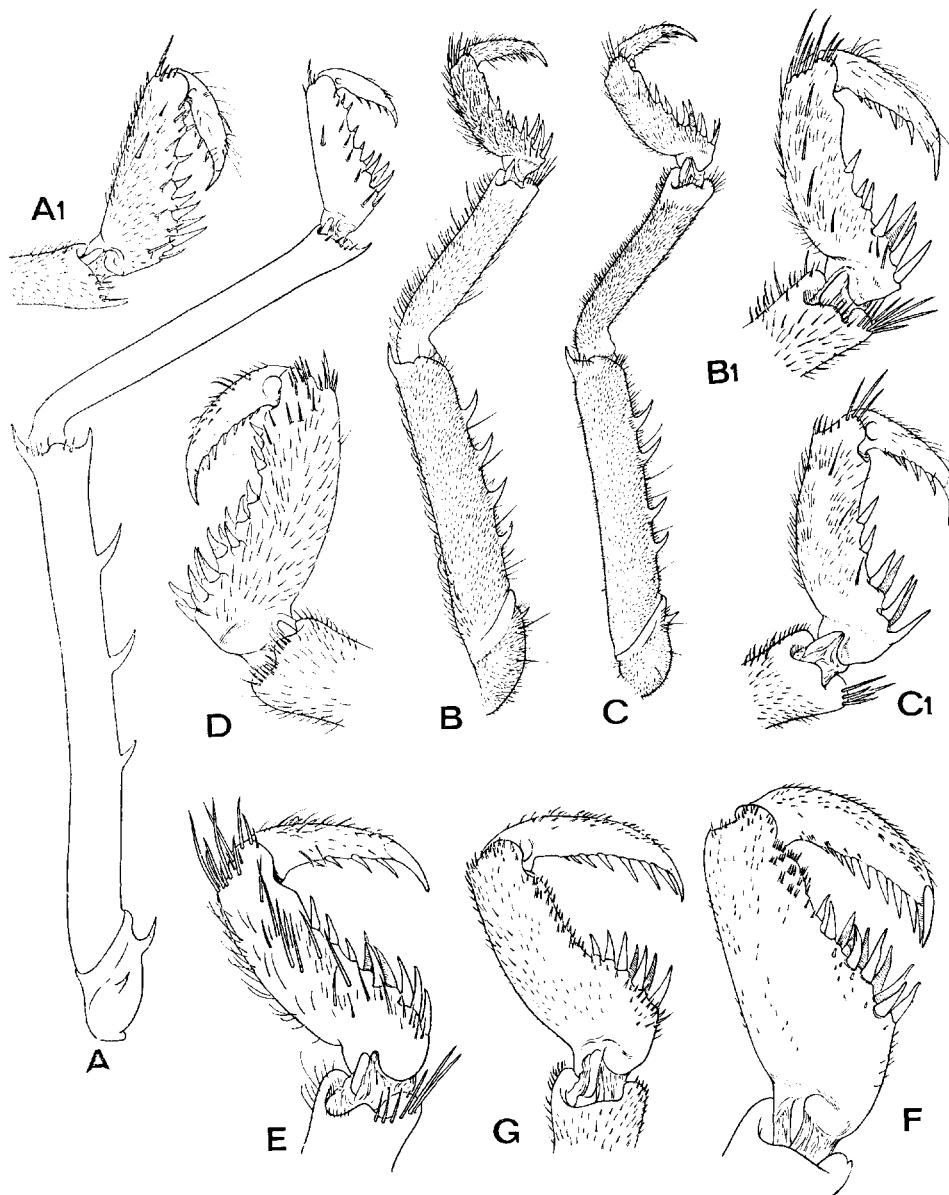


FIG. 2. — A, A1, *Homola ikedai* Sakai, 1979, ♀ $29 \times 27,6$ mm, îles Loyauté, seuil Uvea-Lifou, 400 m, casier (MP-B6965) : A, p5 droit ($\times 4$) ; A1, extrémité de p5 ($\times 5$). — B, B1, ?*Homola orientalis* Henderson, 1888, s.l., forme indienne, ♂ $27,9 \times 23,6$ mm, côte sud-ouest de Madagascar, chalutage 62, 340-360 m (MP-B6985) : B, p5 droit ($\times 2$) ; B1, extrémité de p5 ($\times 4$). — C, C1, ?*Homola orientalis* Henderson, 1888, s.l., forme pacifique, ♂ 31×25 mm, Polynésie, archipel des Australes, île Tubuai, casier, 200 m (MP-B6969) : C, p5 droit ($\times 2$) ; C1, extrémité de p5 ($\times 3$). — D, *Homola mieensis* Sakai, 1979, ♀ ovigère, $49 \times 10,4$ mm, îles Loyauté, île Lifou, 1 000 m (?), casier (MP-B7038) : extrémité de p5 ($\times 4$). — E, *Homola barbata* (Fabricius), ♀ 31×26 mm, Banc Princesse Alice, st. 64, n° 9, « Président Théodore Tissier », 21.V.1955 (MP-B7039) : extrémité de p5 ($\times 5$). — F, ?*Paromola japonica* Parisi, 1915, ♂ $90 \times 71,6$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, chalutage 39, 495-500 m (MP-B7034) : extrémité de p5 ($\times 2$). — G, ?*Paromola japonica* Parisi, 1915, ♀ 67×57 mm, îles Loyauté, Maré, 600 m, casier (MP-B7035) : extrémité de p5 ($\times 2$).

description ; ces articles ne sont nullement « spinulated » comme ce même auteur l'indique dans sa clef (*ibid.*, p. 3) et le figure sur le frontispice en couleur (fig. 1). Nous publions ici deux photographies de l'holotype d'*H. ikedai* (pl. VIII, 1, 1a) : le bord inférieur des pattes ambulatoires est simplement sétifère ; à noter que les deux épines placées à l'angle antéro-latéral de la carapace sont très longues et dirigées obliquement, ce qui est bien moins accentué chez notre spécimen des îles Loyauté (pl. II, 2, 2a).

Nous donnons deux dessins de la p5 d'*Homola ikedai* (fig. 2 A, A1).

H. dickinsoni Eldredge, 1980, originaire de Guam, se distingue d'*H. ikedai* par l'ornementation de la main du chélipède (à vérifier) et par la spinulation du bord inférieur du mérus des pattes ambulatoires p2-p4, abondante chez *H. dickinsoni*, absente chez *H. ikedai* ; en outre, le mérus de p5 porte à son bord inférieur un nombre plus élevé de spinules chez *H. dickinsoni* que chez *H. ikedai* (fig. 2 A).

Paromola profundorum (Alcock et Anderson, 1899)

(Fig. 3 A, 4 F, 5 A, A1 ; pl. III, 1, 1a)

Homola profundorum Alcock et Anderson, 1899b : 5 : côte de Travancore.

Homola (Paromola) profundorum ; ALCOCK, 1899 : 4, 5, 10, pl. 1, fig. 2 (cit.) ; 1900 : 159 (cit.) ; 1901 : 64, pl. 5, fig. 22 (cit.) ; DOFLEIN, 1904 : 16, pl. 7, fig. 1, 2 : côte est-africaine.

Paromola profundorum ; IHLE, 1913 : 57 65, 92 (cit.) ; GORDON, 1950 : 223 : Maldives.

Paromola profundarum (*sic*) ; GRIFFIN, 1965 : 87 (clef), 90 (cit.).

Paromola profundorum ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 27 (clef).

MATÉRIEL EXAMINÉ : 1 ♂ juv. 15,4 × 10 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°50,0' S-48°09,1' E, chalutage 38, 580-585 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 14 septembre 1972 (MP-B 7026).

REMARQUES

Le genre *Paromola* Wood-Mason, 1891, comprend actuellement une dizaine d'espèces : *Paromola cuvieri* (Risso, 1816), l'espèce type ; *P. profundorum* (Alcock et Anderson, 1899) (voir le présent travail, *supra*) ; *P. petterdi* (Grant, 1905) ; *P. rathbunae* Porter, 1908 ; *P. japonica* Parisi, 1915 ; *P. alcocki* (Stebbing, 1920) ; *P. faxonii* (Schmitt, 1921) ; *P. acutispina* (Sakai, 1961) ; *P. macrochira* Sakai, 1961 ; *P. spinimana* Griffin, 1965 ; *P. alcocki faughni* Serène et Lohavanijaya, 1973. Recevant toutes ces espèces, le genre *Paromola* ne semble pas homogène. Du reste, les carcinologistes ne sont pas tous du même avis en ce qui concerne la distinction entre *Paromola* et *Latreillopsis* Henderson, 1888, et les clefs récemment publiées ne comportent pas les mêmes taxons. GRIFFIN (1965 : 86-87), qui attribue à *Paromola* une nouvelle espèce, *P. spinimana*, n'inclut dans sa clef ni *P. petterdi* ni *P. acutispina* : à propos de *P. petterdi*, GRIFFIN (*ibid.*, p. 90) souligne bien le problème posé par cette espèce qui, dans l'état actuel des diagnoses, pourrait être rapportée aussi bien à *Latreillopsis* qu'à *Paromola*. SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 25-27) constatent l'hétérogénéité du genre *Paromola*, auquel ils rattachent *L. multispinosa* Ihle (voir le présent travail, *infra*), ainsi que *P. petterdi* et *P. hawaiiensis*, primitivement décrits dans le genre *Latreillopsis* ; ces mêmes auteurs émettent des doutes sur le statut de *P. profundorum*, de *P. spinimana* et de *P. acutispina*. Dans sa clef des *Paromola* japonaises, SAKAI

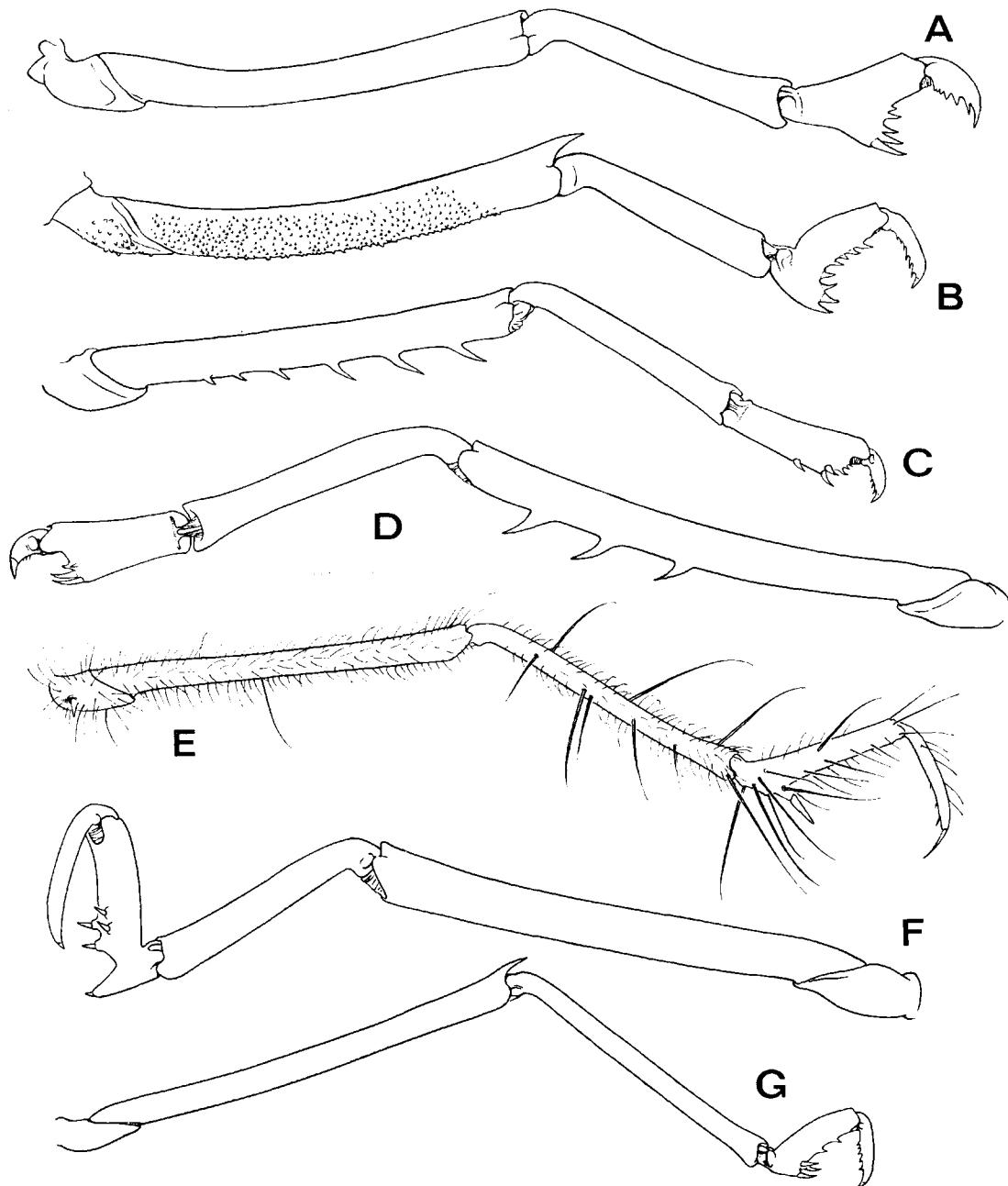


FIG. 3. — A, *Paromola profundorum* (Alcock et Anderson), ♂ juv. $15,4 \times 10$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 580-585 m, chalutage 38 (MP-B7026) : p5 ($\times 6$). — B, *Paromolopsis boasi* Wood-Mason, ♂ $28,5 \times 25,4$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 600-605 m, chalutage 23 (MP-B6991) : p5 ($\times 3$). — C, *Hypsophrys inflata* sp. nov., holotype ♀ 34×29 mm, îles Samoa occidentales, Apolima Strait, 400 m, casier (MP-B7024) : p5 ($\times 3$). — D, *Hypsophrys murotoensis* Sakai, ♂ $23,8 \times 21,4$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 375-385 m (MP-B7025) : p5 ($\times 7$). — E, *Homologenus broussei* sp. nov., holotype, ♀ $18,3 \times 15$ mm, Tahiti, dragage (DO1), 1 025 m, « La Coquille » (MP-B7021) : p5 ($\times 2$). — F, *Homolomannia occlusa* sp. nov., holotype, ♀ ovigère $24,2 \times 23$ mm, côte ouest de Madagascar, chalutage 44, 200-210 m (MP-B6992) : p5 ($\times 4$). — G, *Latreillopsis gracilipes* sp. nov., holotype, ♂ $11,5 \times 8$ mm, Nouvelle-Calédonie, drague, 400 m (MP-B7032) : p5 ($\times 6$).

(1976 : 39-40) inclut *P. acutispina*, qu'il avait décrit précédemment dans le genre *Homola* ; comme auparavant en 1936 (p. 47), SAKAI considère *L. hawaiiensis* comme un synonyme de *P. japonica*.

Notre propos n'étant pas ici de porter remède à cette confusion mais de donner un nom à des espèces de diverses provenances indo-pacifiques, nous ne comparerons notre matériel qu'aux espèces les plus proches.

La *Paromola* juvénile (pl. III, 1, 1a) provenant de Madagascar est sans doute *P. profundorum* (Alcock et Anderson, 1899). La ligne homoliennne est extrêmement marquée, très élargie localement. Le nombre de dents spiniformes est réduit : une paire en arrière du rostre, lequel est simple et très pointu, et, de chaque côté de la face dorsale, une dent spiniforme hépatique. Les fossettes gastriques sont très apparentes. Le mérus et le carpe du chélipède portent des spinules mais la main est inerme. Le bord supérieur de p2 est orné proximalement de deux grandes épines et de deux plus petites ; le bord supérieur de p3 porte trois spinules proximales ; celui de p4, deux spinules. A l'extrémité distale du mérus de p2-p4 : une spinule ; vers l'extrémité proximale du mérus de p4, une épine près du bord inférieur. La carapace et tous les appendices sont recouverts d'un tomentum jaunâtre, assez ras. P5 (fig. 3 A) est composé d'un mérus incurvé, inerme ; d'un carpe assez long ; d'un propode très court qui, au milieu du bord inférieur, forme une expansion munie de soies cornées contre lesquelles viennent s'apposer les soies cornées du petit dactyle (fig. 4 F). Pour les pléopodes, voir fig. 5 A : pl1 ♂ ; fig. 5A 1 : pl2 ♂.

Paromola profundorum ne ressemble guère aux autres espèces du genre *Paromola* Wood-Mason, : sa position taxonomique devra être considérée dans le cadre d'une révision de tous les Homolidae.

Paromola profundorum est une espèce connue uniquement de l'océan Indien : sa découverte à Madagascar n'est donc pas surprenante.

? **Paromola japonica** Parisi, 1915

(Fig. 1 D, 2 G ; pl. III, 2, 2a, 2b)

SYNONYMIE RESTREINTE

Parhomola japonica Parisi, 1915 : 109, pl. 3 : Japon.

Parhomola japonica ; SAKAI, 1936 : 47, pl. 3 : Japon.

Paromola japonica ; SAKAI, 1976 : 39 (clef), 40, pl. 9 : Japon.

MATÉRIEL EXAMINÉ : 1 ♀ 67 × 57 mm, îles Loyauté, Maré, 21°42,2' S-167°58,5' E, 600 m, casier, INTÈS coll., 24 juin 1977 (MP-B 7035).

REMARQUES

C'est de *Paromola japonica* Parisi, 1915, que se rapproche le plus notre spécimen femelle des îles Loyauté mentionné ci-dessus.

Le type de *P. japonica*, originaire du Japon, est une femelle de très grande taille (112 × 82 mm) qui possède des chélipèdes peu développés, avec paume cylindrique, et des pattes ambulatoires, relativement courtes. Sur l'unique photographie du type (PARISI, 1915, pl. 3), on peut observer que le mérus de p5 est également très court : il atteint tout juste le sillon « subcervical ». L'illustration de *P. japonica* par SAKAI (1936, pl. 3 ; 1976,

pl. 9) nous montre un grand spécimen mâle de 109×92 mm doté de longs et forts chélipèdes, à paume renflée : le dimorphisme des pinces peut être lié au sexe. Mais nous avons sous les yeux une *Paromola japonica* déterminée par SAKAI (qui l'a léguée au Muséum), provenant du Sagami Bay : c'est un mâle de 62×50 mm, conservé à l'état sec, qui a de très petits chélipèdes cylindriques, analogues à ceux d'une femelle : nous en donnons une photographie (pl. VIII, 4).

Paromola japonica, dont une synonymie complète se trouve dans SAKAI (1976 : 40), n'est connue que du Japon et que des îles Hawaii où elle a été décrite comme *Latreillopsis hawaiiensis* par EDMONDSON en 1932 (p. 5, fig. 1, pl. 1).

Notre exemplaire femelle des îles Loyauté (fig. 1 D, 2 G, pl. III, 2, 2a, 2b) offre sur la carapace et sur les appendices des épines de grande taille ; la seule épine supraoculaire intacte est forte et armée d'une spinule accessoire, placée assez haut et dirigée obliquement. Le mérus de p5 est long (il dépasse nettement le sillon « subcervical ») et porte des spinules sur toute la longueur de son bord inférieur. Par rapport aux chélipèdes grèles, les pattes ambulatoires paraissent fortes. L'article basal antennaire (fig. 1 D) est denticulé sur ses deux bords.

Il est difficile d'apprécier, avec si peu de spécimens et si peu d'illustrations, quelle est la variabilité de *P. japonica* Parisi.

Le matériel étudié ici contient en outre un échantillon malgache, à savoir un gros mâle de $90 \times 71,6$ mm récolté sur la côte nord-ouest vers 500 m de profondeur (MP-B 7034) : nous en donnons plusieurs dessins (fig. 2 F, 5 C, C1) et des photographies (pl. III, 3, 3a, 3b). Il s'agit peut-être de *Paromola japonica* ; mais, malgré sa grande taille, cet individu présente des chélipèdes courts et minces, à paume cylindrique (pl. III, 3b) ; ses aires branchiales sont renflées et sa ligne homolienne est convexe à ce niveau. Les épines de la carapace sont nombreuses mais relativement peu développées ; le bord inférieur du mérus de p5 porte des spinules seulement dans sa partie proximale ; le propode de p5 (fig. 2 F), très élargi dans sa partie proximale, n'est pas incurvé comme celui du spécimen des îles Loyauté (fig. 2 G). Du fait de sa provenance, le spécimen de Madagascar aurait pu s'apparenter à *P. alcocki* (Stebbing, 1920 : 255, pl. 24), originaire d'Afrique du Sud. Mais la comparaison entre notre individu malgache et *P. alcocki* est difficile. En effet, le spécimen type est une femelle dont la figuration (STEBBING, loc. cit.) est imprécise : la morphologie des chélipèdes n'est donc pas un caractère utilisable, puisque nous comparons un mâle à une femelle. Chez la *P. alcocki* (♀) de STEBBING, les chélipèdes sont courts et grèles, peut-être encore plus que sur notre exemplaire. Les différences que l'on peut relever portent sur : le bord latéral de la carapace, armé de quelques très fortes dents chez *P. alcocki*, de petites dents spinuleuses chez le spécimen malgache ; la dent accessoire des épines supraoculaires, placée plus bas chez *P. alcocki* que chez le spécimen malgache ; l'épine distale du mérus de p2 à p5, plus développée chez *alcocki* ; la taille de p5, beaucoup plus élevée chez *alcocki*, notamment le mérus qui atteint presque la base du rostre. Le *P. alcocki* japonais de SAKAI (1976 : 41, pl. 12) possède, chez le mâle, des chélipèdes longs et puissants, à main très renflée, à doigts courbes et, de surcroît, granuleux sur tous les articles (ce qui n'apparaît pas sur le spécimen femelle figuré par STEBBING). Le mâle de *P. alcocki* semble donc très différent, déjà quant à ce caractère, de notre *Paromola* malgache. Une confirmation du dimorphisme sexuel¹

1. Il faut signaler toutefois que GORDON (1950 : 222, pl. 1, fig. A) figure un mâle de 52 mm de long, originaire des Maldives, doté de pinces courtes et cylindriques, qui font penser à des pinces de femelle.

des chélipèdes existant chez *P. alcocki* est donnée par les illustrations de KUBO (1936 : 63-68, pl. 17) concernant un Homolidae dénommé *Latreillopsis major*, mis par la suite en synonymie avec *P. alcocki*.

Il serait souhaitable de redécrire avec précision les types de *P. japonica* et de *P. alcocki*, de vérifier toutes les références qui s'y rapportent et de bien signaler les variations sexuelles ou liées à la taille chez l'une et l'autre espèce.

Paromolopsis boasi Wood-Mason, 1891

(Fig. 3 B, 4 L ; pl. VI, 3, 3a)

Paromolopsis Boasi Wood-Mason et Alcock, 1891 : 268, fig. 5 : Middle Andaman.

Paromolopsis boasi ; ALCOCK, 1899 : 11 : Andaman, Laquedives, côte de Travancore, Colombo ; 1900 : 160 (cit.).

Paromolopsis Boasi ; ALCOCK, 1901 : 65, pl. 5, fig. 23 : golfe de Manaar, baie du Bengale, mer Andaman, mer d'Arabie.

Paromolopsis boasi ; IHLE, 1913 : 54, 60, 73, fig. 23 B, 32 : détroit de Makassar ; GORDON, 1950 : 244, fig. 16 C (cit.) ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 29, fig. 39-42, pl. 3 D : mer de Chine méridionale ; SAKAI, 1976 : 43, pl. 15, fig. 2 : Japon.

MATÉRIEL EXAMINÉ : 1 ♂ 40 × 34 mm, 3 ♀ 34 × 31 mm, 31,5 × 28 mm, 31,2 × 28 mm, île de La Réunion, 350-500 m, 2 février 1974 (MP-B 6986). — 1 ♀ 41 × 36,4 mm, côte sud-ouest de Madagascar, 23°36,5' S-43°28,8' E, chalutage 60, 710 m, CROSNIER coll., 27 février 1973 (MP-B 6987). — 1 ♀ ovigère 32 × 28,5 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°27' S-48°12,5' E, chalutage 21, 600-605 m, vases sableuses calcaires, CROSNIER coll., 19 janvier 1972 (MP-B 6988). — 1 ♂ 32 × 28,4 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°44,8' S-48°10,6' E, chalutage 5, 570-563 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 5 mars 1971 (MP-B 6989). — 1 ♀ 31 × 28 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°43,1' S-48°11,1' E, chalutage 29, 540 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 13 septembre 1972 (MP-B 6990). — 2 ♂ 38,2 × 35 mm, 28,5 × 25,4 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°28,2' S-48°11,8' E, chalutage 23, 600-605 m, vases sableuses calcaires, CROSNIER coll., 19 janvier 1972 (MP-B 6991).

REMARQUES

Le genre *Paromolopsis* Wood-Mason, 1891, est représenté à Madagascar et à l'île de La Réunion par de nombreux échantillons, récoltés au chalut entre 350 et 710 m, qui appartiennent tous à l'unique espèce connue, *P. boasi* Wood-Mason.

Paromolopsis boasi (pl. VI, 3, 3a), à la coloration rouge et orné d'une fine pubescence, se singularise par un abdomen mâle ovalaire et ressemblant à celui de la femelle, par le mérus de p5 (fig. 3 B) au bord supérieur fortement concave et par l'extrémité de p5 subchéliforme : la partie opposée au dactyle, qui porte une saillie épaisse, courte et munie d'épines cornées, ne rejoint pas l'ongle du doigt (fig. 4 L). Chez le mâle, la main du chélipède est courte et très renflée ; les doigts sont grêles et extrêmement longs. La ligne homoliennne est très marquée : assez large, elle suit le rebord latéral de la carapace et elle est donc nettement sinuéeuse.

Paromolopsis boasi, Homolidae indo-malais et asiatique (mer de Chine et Japon), vit sur des zones sablo-vaseuses de 300 à 1 000 mètres. La capture de cette espèce dans le sud-ouest de l'océan Indien étend considérablement son aire de répartition.

Hypsophrys murotoensis Sakai, 1979

(Fig. 3 D, 4 B, 5 D, D1 ; pl. IV, 1, 1a, pl. VIII, 3, 3a, 3b)

Hypsophrys longipes ; MATSUZAWA, 1977, pl. 87, fig. 1, 2 (*nec* Alcock et Anderson, 1899) : Japon ; SAKAI, 1977 : 54, 58, pl. 4, fig. 2 : Japon.

Hypsophrys murotoensis Sakai, 1979 : 6-8, fig. 2a, b, c, 3d : Japon.

MATÉRIEL EXAMINÉ : 1 ♂ 23,8 × 21,4 mm (sans chélipèdes), 1 ♀ 8 × 7,4 mm (en mauvais état), côte nord-ouest de Madagascar, 12°39,8' S-48°15,2' E, chalutage 11, 375-385 m, sables calco-quartzueux et vases peu calcaires, CROSNIER coll., 14 avril 1971 (MP-B 7025).

REMARQUES

Le genre *Hypsophrys* Wood-Mason, 1891 [*apud* Wood-Mason et Alcock, 1891 : 269 ; ALCOCK, 1899 : 12 ; 1900 : 162 ; 1901 : 66, 67 (clef) ; IHLE, 1913 : 69 (clef), 93 (cit.) ; GORDON, 1950 : 224 ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 23 (clef), 30 ; WILLIAMS, 1974 : 485, 491-492 (clef) ; 1976 : 889-899 ; SAKAI, 1977 : 54 ; 1979 : 5] comporte actuellement quatre espèces, à savoir trois espèces indo-pacifiques : *Hypsophrys superciliosa* Wood-Mason, 1891, l'espèce type ; *H. longipes* Alcock et Anderson, 1899, et *H. murotoensis* Sakai, 1979 ; ainsi qu'une espèce atlantique, des détroits de Floride, *H. noar* Williams, 1974.

Les collections étudiées dans le présent travail contiennent trois espèces qui peuvent être rapportées au genre *Hypsophrys* tel qu'on le conçoit actuellement. Nous ne discuterons pas ici des différences qui séparent les espèces du genre (notamment, ligne homoliennne apparente ou non, crêtes dorso-latérales présentes ou absentes). Le genre *Hypsophrys*, comme la plupart des genres homoliens, devrait être soigneusement révisé.

Les deux spécimens malgaches indiqués ci-dessus présentent beaucoup d'affinités avec l'espèce japonaise *Hypsophrys murotoensis* Sakai, 1979, quelque temps confondue avec *H. longipes* Alcock et Anderson. Le mâle de Madagascar (pl. IV, 1, 1a), qui est en bon état mais incomplet, diffère du véritable *Hypsophrys longipes*, en particulier par la spinulation de la région antérieure de la carapace, par la forme et l'ornementation du mérus de p2 à p4 (avec, notamment, un sillon longitudinal), par le mérus de p5 armé de trois dents seulement (fig. 3 D). (Voir SAKAI, 1979 : 6, 7.)

Ce qui caractérise notre échantillon malgache ce sont : la crête dorso-latérale formée de gros granules serrés, constituant ainsi un rebord très marqué ; la forte ride transversale qui traverse la carapace en son milieu (pl. IV, 1, 1a) ; le mérus de p5 (présent d'un côté seulement sur notre grand spécimen mâle) armé de trois épines au bord inférieur ; la pilosité des pattes ambulatoires consistant en de longues franges, surtout sur le carpe et le propode ; le mérus de p2 à p4 aplati, sillonné, garni de très fortes épines sur les deux bords, supérieur et inférieur ; l'extrémité de p5 consistant en un propode très court, trapu, avec, sur le bord inférieur, une bosse distale garnie de très longues épines cornées, et en un doigt extrêmement court et complètement recourbé contre la bosse du propode, d'où un aspect de griffe (fig. 4 B).

Grâce à l'amabilité du Dr TUNE SAKAI, nous avons sous les yeux l'holotype d'*Hypsophrys murotoensis*, un mâle conservé à l'état sec, provenant de Kohchi Prefecture, Murotozaki. Nous en redonnons des illustrations, à savoir des photographies du Crabe dans une

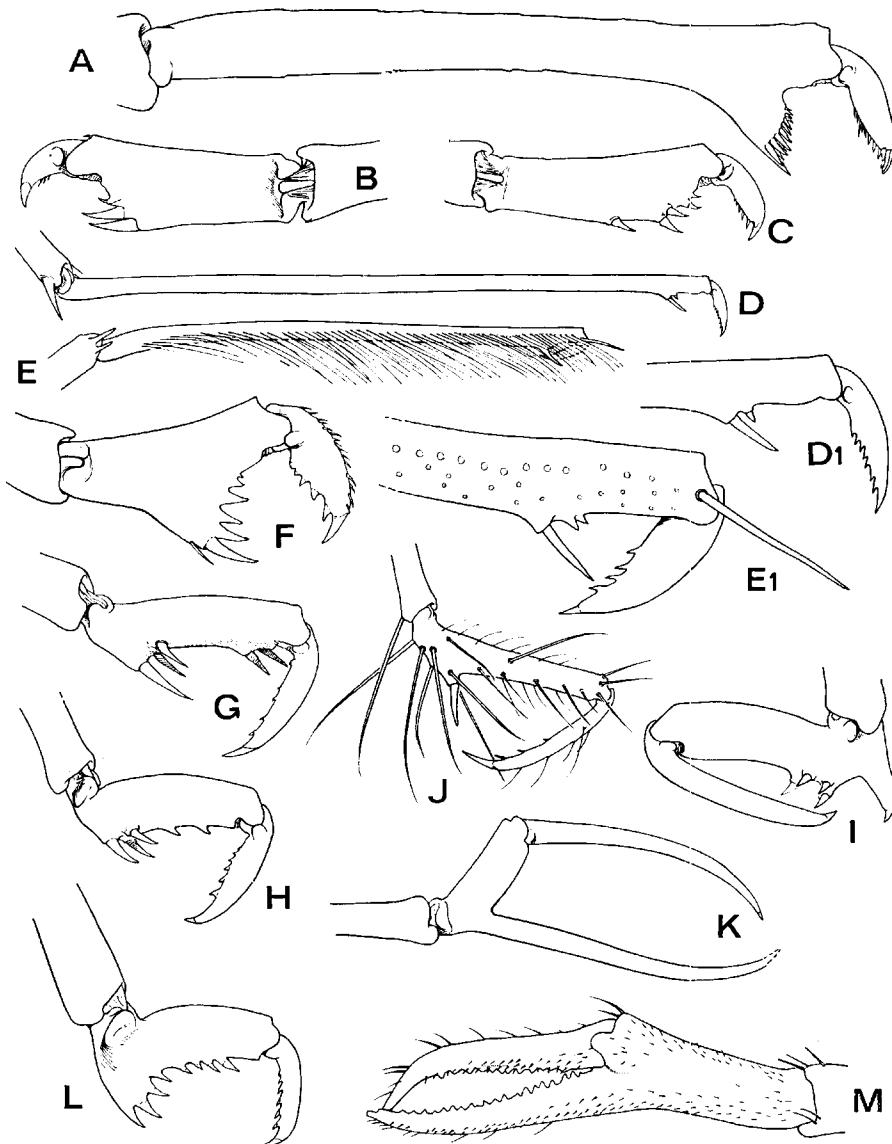


FIG. 4. — Propode et dactyle de p5 chez diverses espèces d'Homolidae.

A, *Hypsophrys personata* sp. nov., holotype, ♂ 38,4 × 39 mm, Nouvelles-Hébrides (Loh), 900 m, casier (MP-B7022) ($\times 6$). — B, *Hypsophrys murotoensis* Sakai, ♂ 23,8 × 21,4 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 375-385 m (MP-B7025) ($\times 6$). — C, *Hypsophrys inflata* sp. nov., holotype, ♀ 34 × 29 mm, îles Samoa occidentales, Apolima Strait, 400 m, casier (MP-B7024) ($\times 5$). — D, D1, *Latreillia* sp. B, ♀ ovigère 10 × 5 mm, Nouvelle-Calédonie, « en face de l'épave du récif Tombo », 200 m, casier (MP-B7037) : D, propode et dactyle en entier ($\times 10$) ; D1, extrémité subchéliforme de p5 ($\times 21$). [Pilosité non représentée.] — E, E1, *Latreillia* sp. C, ♀ (sacculinée) 10 × 5 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, 400 m, dragage (MP-B7036) : E, propode et dactyle en entier ($\times 10$) ; E1, extrémité subchéliforme de p5 ($\times 48$). [Pilosité non représentée.] — F, *Paromola profundorum* (Alcock et Anderson), ♂ juv. 15,4 × 10 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 580-585 m, chalutage 38 (MP-B7026) ($\times 10$). — G, *Latreillopsis* aff. *multispinosa* Ihle, ♂ (sacculiné) 17,5 × 13 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, 400 m, drague (MP-B7030) ($\times 6$). — H, *Latreillopsis gracilipes* sp. nov., holotype, ♂ 11,5 × 8 mm, Nouvelle-Calédonie, drague, 400 m (MP-B7032) ($\times 10$). — I, *Homolomania occlusa* sp. nov., holotype, ♀ ovigère 24,2 × 23 mm, côte nord-ouest de Madagascar, chalutage 44, 200-210 m (MP-B6992) ($\times 4$). — J, *Homologenus broussei* sp. nov., holotype, ♀ 18,3 × 15 mm, dragage (DO1), 1 025 m, « La Coquille » (MP-B7021) ($\times 10$). — K, *Homolochunia valdiviae* Doflein, ♂ 29,5 × 20 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 695-705 m, chalutage 34 (MP-B7020) ($\times 2$). — L, *Paromolopsis boasi* Wood-Mason, ♂ 28,5 × 25,4 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 600-605 m, chalutage 23 (MP-B6991) ($\times 4$). — M, *Homolochunia kullah* Griffin et Brown, paratype, ♀ 60 mm de long, sud-ouest de Nouvelle-Calédonie, 880 m (AMP. 20252), d'après GRIFFIN et BROWN, 1976, fig. 3B.

vue d'ensemble (pl. VIII, 3), d'un gros plan de la carapace (pl. VIII, 3a) et d'un chélipède, faces externe et interne (pl. VIII, 3b). Ce spécimen de 29 mm de large porte quatre épines sur le bord inférieur du mérus de p5, alors que les exemplaires malgaches n'en ont que trois. L'holotype offre des pattes ambulatoires fortement dentées sur les deux bords du mérus ; sur le plus grand de nos spécimens malgaches, seules p2 et p3 sont conservées et uniquement du côté droit : la région distale du mérus semble porter un nombre un peu plus réduit de spinules. L'holotype est garni sur tout le corps d'une pilosité longue et abondante, ce qui est moins apparent sur notre matériel malgache. SAKAI (1979, fig. 3d) figure le pl1 ♂ d'*Hypsophrys murotoensis* sans montrer les soies caractéristiques. Nous représentons ici le pl1 ♂ (fig. 5 D) et le pl2 ♂ (fig. 5 D1) de notre exemplaire malgache : le pl1 ♂ ne semble guère différer de celui de l'*H. murotoensis* typique du Japon.

SAKAI (1977 : 55, pl. 4, fig. 2 : sous le nom d'*Hypsophrys longipes* ; 1979 : 6, fig. 2 a-c, 3 d) ne figure ni ne mentionne de tache colorée sur la paume du chélipède d'*H. murotoensis*. Cette caractéristique du genre *Hypsophrys* existe cependant sur l'holotype : ce dernier présente sur ses deux chélipèdes une tache colorée oblongue, dans le prolongement du doigt fixe, de même dimension sur les deux faces, externe et interne (pl. VIII, 3b). Notre échantillon malgache étant privé de ses pinces, nous ne pouvons apporter aucune précision supplémentaire. En ce qui concerne l'*H. longipes* d'ALCOCK et ANDERSON, les auteurs qui l'ont signalé n'ont pas fait allusion à cette particularité. En revanche, WILLIAMS (1974 : 485 ; 1976 : 889-899, notamment p. 889), qui a examiné *H. superciliosa* Wood-Mason et *H. longipes*, indique chez celles-ci la présence à la base de la paume près du doigt fixe, de « slightly concave spots with a smoothly raised low rim » [...] Spots of *H. longipes* are somewhat more elongate and relatively deeper than those of *H. superciliosa*, and in both of these species size of spots varies in and among individuals of both sexes ». Il serait intéressant de comparer les taches pigmentées d'*H. murotoensis* à celles d'*H. longipes*.

***Hypsophrys personata*¹ sp. nov. ²**

(Fig. 4 A, 5 B, B1, 7 D ; pl. IV, 3, 3a, 3b, 4, pl. VII, 3, 3a)

MATÉRIEL EXAMINÉ : Holotype, ♂ 38,4 × 39 mm, paratype, ♀ 38 × 40 mm, Nouvelles-Hébrides, îles Torrès (Loh), 900 m, casier, INTÈS coll., 14 octobre 1977 (MP-B 7022).

DESCRIPTION

Carapace (pl. IV, 3, 3a, pl. VII, 3) quadrangulaire, relativement large, plate sur le dessus, fortement aréolée, les subdivisions suggérant un faciès humain, plus accentué, semble-t-il, chez la femelle (pl. VII, 3). Tout l'animal recouvert d'une pilosité assez longue de soies jaunâtres, souples. Face dorsale garnie dans sa moitié antérieure de tubercules, localement regroupés en amas de 2-3. Régions bien dessinées. Aire gastrique impaire triangulaire (« mésogastrique » des auteurs), prolongée en avant par une longue avancée pointue, atteignant la base du rostre ; situé sur les fossettes gastriques, un très profond sillon concave traversant toute la largeur de la carapace (sillon « cervical » des auteurs) ; aire cardiaque bien circonscrite, flanquée dans la région branchiale antérieure d'une zone particulière,

1. Du latin *personatus*, a : qui porte un masque.

2. Voir Addendum, p. 565.

nettement délimitée, consistant en une dépression puis, postérieurement, en une bosse ; deux petites proéminences latérales dans la région postérieure.

Ligne homolienne présente sur toute la longueur de la carapace, sinuuse, très élargie au niveau du sillon « cervical », et non soulignée dans la région postérieure par une crête dorso-latérale. De part et d'autre du corps, deux épines : une protogastrique et une hépatique. Bord latéral armé de six épines de longueur inégale : la première, à l'angle orbitaire externe et pointant vers l'avant ; la deuxième, plus petite et située un peu en contrebas ; la troisième, qui est la plus longue, dirigée obliquement ; la quatrième, un peu plus courte que la précédente ; la cinquième, encore un peu plus courte et dirigée latéralement ; la sixième, réduite et flanquée de spinules se prolongeant sur les flancs. Dans une vue de profil, on distingue les dents suivantes (y compris celles décrites ci-dessus) : une dent orbitaire externe spiniforme ; quatre dents sous-hépatiques, dont une très forte correspondant à ce que nous avons appelé précédemment troisième dent latérale ; dans la zone limitée antérieurement par le sillon « cervical », trois épines dirigées latéralement et de taille décroissante de haut en bas ; plus bas, sur les flancs, des spinules dont une plus saillante en position latérale (pl. IV, 3a, pl. VII, 3).

Rostre impair, creusé en gouttière. Très large orbite, à fond plat, marquée sur le bord supérieur par deux dents spiniformes rapprochées. Yeux très courts, ne sortant pas de l'orbite, avec une région cornéenne cylindrique (un peu plus élargie dans sa partie proximale), non dilatée vers la cornée. Mxp3 grèles et étroits, laissant entre eux un large espace (pl. VII, 3a).

Chélipèdes forts et spinuleux, plus puissants chez le mâle (pl. IV, 3, 3b, pl. VII, 3a) que chez la femelle (pl. IV, 4). Carpe armé d'une forte épine sur son bord interne. Doigts minces, en forme de lames de ciseaux et croisant à l'extrémité, colorés en noir sauf dans la partie proximale du doigt mobile. Chez le mâle, sur la main à la base du doigt fixe, une tache pigmentée oblongue, plus allongée sur la face interne que sur la face externe (pl. IV, 3b) ; chez la femelle (pl. IV, 4), sur la face externe au même emplacement, une minuscule tache, laquelle n'est pas visible sur la face interne. Pattes ambulatoires (pl. IV, 3, pl. VII, 3a) très allongées (surtout p3 et p4), cylindriques ; coxa et basis spinuleux ; mérus armé de dents spiniformes très fortes, surtout le long du bord supérieur ; autres articles inermes, frangés de longues soies. P5 extrêmement grêle et court, avec le mérus inerme et avec le propode de même longueur que le carpe (fig. 7 D) ; extrémité distale du propode se bifurquant pour former une expansion tronquée, abondamment garnie de soies cornées, sur laquelle vient se recourber le très court dactyle (fig. 4 A).

Abdomen mâle (pl. VII, 3a) très élargi, avec un large telson triangulaire s'insérant sur les mxp3 (la base de ceux-ci servant d'appareil de rétention) ; abdomen également retenu au niveau des coxae de p1 et, peut-être, de p2. Une petite bosselure sternale pouvant s'accrocher à une fossette du sixième segment abdominal.

Pl1 ♂ : fig. 5 B ; pl2 ♂ : fig. 5 B1.

REMARQUES

Hypsophrys personata sp. nov. (pl. IV, 3, 3a, 3b, pl. VII, 3, 3a) se distingue aisément d'*H. longipes* Alcock et Anderson, 1899, et d'*H. murotoensis* Sakai, 1979 (cf. *supra* et fig. 3 D,

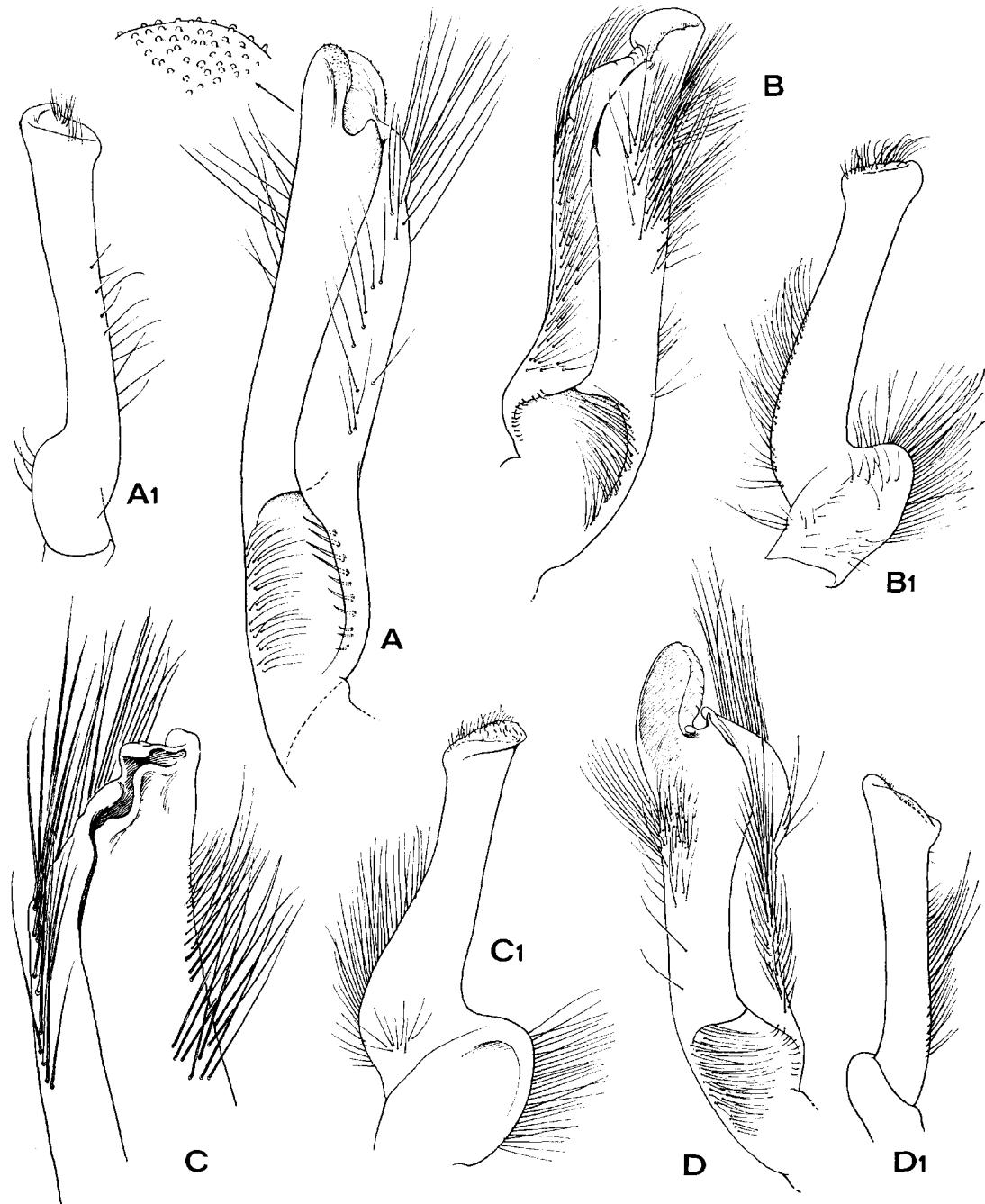


FIG. 5. — A, A1, *Paromola profundorum* (Alcock et Anderson), ♂ juv. $15,4 \times 10$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, CROSNIER coll. (MP-B7026) : A, pl1 ($\times 30$), avec un détail de l'apex ($\times 180$) ; A1, pl2 ($\times 30$). — B, BA, *Hypsophrys personata* sp. nov., holotype, ♂ $38,4 \times 39$ mm, Nouvelles-Hébrides, îles Torres (Loh), casier, 900 m (MP-B7022) : B, pl1 ($\times 8$) ; B1, pl2 ($\times 8$). — C, C1, ?*Paromola japonica* Parisi, 1915, ♂ $90 \times 71,6$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 495-500 m (MP-B7034) : C, extrémité du pl1 ($\times 6$) ; C1, pl2 ($\times 4$). — D, D1, *Hypsophrys murotoensis* Sakai, ♂ $23,8 \times 21,4$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 375-385 m (MP-B7025) : D, pl1 ($\times 25$) ; D1, pl2 ($\times 10$).

4 B, 5 D, D1, pl. IV, 1, 1a, pl. VIII, 3, 3a, 3b) par le rostre non bifide, par l'absence de crêtes granuleuses dorso-latérales et par le mérus de p5 inerme (fig. 7 D).

L'espèce indo-pacifique la plus proche est *Hypsophrys superciliosa* Wood-Mason, 1891 [*apud* Wood-Mason et Alcock, 1891 : 269 ; ALCOCK et ANDERSON, 1895, Illust. « Invest. », pl. 14, fig. 4, 4a ; ALCOCK, 1901 : 67, pl. 6, fig. 24 ; IHLE, 1913 : 58, 65, fig. 34 (cit.) ; WILLIAMS, 1974 : 485, 491 (clef) ; 1976 : 889-893], principalement connue de la mer d'Arabie, des îles Maldives, Laquedives, etc. Chez les deux espèces, le rostre est simple : triangulaire chez *H. superciliosa*, il est tronqué et légèrement concave en son milieu chez *H. personata*. La ligne homolienne est très nette chez les deux espèces, localement très élargie ; à noter qu'elle est courbe dans la région postérieure chez *H. personata*, rectiligne chez *H. superciliosa*. *Hypsophrys superciliosa* et *H. personata* ont en commun le mérus des pattes ambulatoires p2-p4 cylindrique sur ses deux bords ; également, le mérus de p5 inerme.

Les différences qui séparent *Hypsophrys personata* sp. nov. d'*H. superciliosa* concernent : la forme générale du corps plus trapue antérieurement chez *H. personata* (pl. IV, 3, 3a, pl. VII, 3) que chez *H. superciliosa* ; la lobulation de la face dorsale plus marquée chez *H. personata*, où apparaît comme dessiné un faciès humain (d'où le nom donné à l'espèce : cf. pl. VII, fig. 3) ; le bord antéro-latéral, orné de dents spiniformes dirigées vers l'avant chez *H. superciliosa*, obliques chez *H. personata* (pl. IV, 3a, pl. VII, 3) ; le bord postéro-latéral, inerme chez *superciliosa*, armé de deux dents spiniformes chez *H. personata* ; le bord supraorbitaire muni de deux épines rapprochées, voisines de la base du rostre, chez *H. personata*, ce qui n'est pas le cas chez *H. superciliosa* ; le carpe du chélipède, armé d'une forte épine à l'angle antéro-interne chez *H. personata* (pl. IV, 3, pl. VII, 3a), laquelle semble absente chez *H. superciliosa* ; le carpe et le propode de p5 plus grèles chez *H. personata* (fig. 7 D) que chez *H. superciliosa* ; également, l'extrémité chéliforme de p5, sans expansion du propode chez *H. superciliosa* (cf. WILLIAMS, 1974, fig. 9), avec une expansion chez *H. personata* (fig. 4 A) ; la tache pigmentée à la base du doigt fixe du chélipède, oblongue et ornementée dans le sens longitudinal chez *H. personata* (pl. IV, 3b, 4), « slightly concave with a smoothly raised rim » chez *H. superciliosa* (cf. WILLIAMS, 1976 : 889).

Il est remarquable de constater qu'il existe un *Hypsophrys* atlantique, plus précisément des détroits de Floride, *H. noar* Williams, 1974 (p. 485, fig. 1-7, 10-12), ressemblant extrêmement à notre *H. personata* des Nouvelles-Hébrides. Les proportions du céphalothorax et des pattes sont similaires ; la lobulation de la carapace est pareillement accentuée, évoquant un masque ou un faciès humain au milieu de la face dorsale ; l'armature du bord latéral, consistant en plusieurs dents spiniformes, est analogue ; les chélipèdes sont également longs, trapus et spinuleux, chez *H. personata* comme chez *H. noar* ; enfin, les p5 sont également grèles chez les deux espèces, avec un mérus inerme et avec un propode à peu près aussi long que le carpe.

Il existe, bien sûr, des différences entre *H. noar* et *H. personata* sp. nov. Notons seulement : le rostre, bifide (et non simple) chez *H. noar* ; la face inférieure du mérus de p2 à p4, inerme chez *H. noar*, spinuleuse chez *H. personata* (pl. IV, 3, pl. VII, 3a) ; la forme de la tache pigmentée de la face externe du chélipède, ovalaire chez *H. noar* (cf. WILLIAMS, 1976, pl. 1, fig. 1 : holotype ♂), allongée longitudinalement chez *H. personata* (pl. IV, 3b, 4).

En ce qui concerne la remarquable tache pigmentée de la main chez *H. personata*, précisons qu'elle est similaire sur les deux chélipèdes (il n'y a, du reste, pas de dimorphisme

des pinces chez les Homolidae), qu'elle est différente chez le mâle sur la face externe et la face interne (pl. IV, 3b) et qu'elle est bien atténuée chez la femelle : une petite tache du côté externe, invisible du côté interne (pl. IV, 4). D'après WILLIAMS (1976 : 889-899), ces organes pigmentés de la main pourraient jouer le rôle de photophores ayant fonction de leurres ou de signaux.

L'*Hypsophrys personata* sp. nov., des Nouvelles-Hébrides, est la première espèce d'*Hypsophrys* réellement pacifique. *H. superciliosa* Wood-Mason avait été seulement signalé dans l'océan Indien, jusqu'à la découverte d'un échantillon en mer de Chine méridionale par SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 30, fig. 43-46, pl. 4A). *H. murotoensis* Sakai a été décrit de la côte pacifique du Japon, dans la partie méridionale de l'archipel.

Les *Hypsophrys* vivent en eau profonde, jusqu'à 2 000 m. Notre *Hypsophrys personata* sp. nov., des Nouvelles-Hébrides, a été capturé au casier, à 900 m.

***Hypsophrys inflata*¹ sp. nov.**

(Fig. 3 C, 4 C ; pl. IV, 2, 2a)

MATÉRIEL EXAMINÉ : Holotype, ♀ 34 × 29 mm, paratype ♀ 28 × 25 mm, îles Samoa occidentales, Apolima Strait, 400 m, casier, INTÈS coll., 17 novembre 1977 (MP-B 7024). — 1 ♀ ovigère 19,6 × 17,5 mm, îles Loyauté, Maré, 21°41' S-167°58,8' E, 400 m, casier, INTÈS coll., 24 juin 1977 (MP-B 7023).

DESCRIPTION

Carapace (pl. IV, 2) relativement bien plus longue que large et tellement renflée que l'animal paraît presque cylindrique. Aréolation assez marquée, donnant l'impression d'un faciès humain (pl. IV, 2a). Une fine pubescence jaunâtre sur toute la face dorsale ; sur les pattes, des soies plus longues. Surface très finement granuleuse, paraissant lisse à l'œil nu. Sillon « cervical » très profond, traversant toute la largeur de la carapace et surmonté postérieurement par une ride. Régions gastriques peu individualisées. Dans la région branchiale antérieure, une zone particulière proéminente, correspondant aux « yeux » du faciès humain. Région postérieure sans reliefs marqués.

Ligne homolienne apparente surtout dans la partie postérieure où elle est soulignée par une rangée de petits granules, ne formant cependant pas une véritable crête dorso-latérale. Dans la région antérieure, de petites dents spiniformes.

Rostre bifide. Orbites très larges et formant une plage lisse, surmontée par un rebord ; sur le bord supraorbitaire, une dent spiniforme à quelque distance de la dent de la base du rostre. Pédoncule oculaire très court, extrêmement mince, avec la région cornéenne cylindrique, étroite et ne sortant pas hors de l'orbite. Une dent orbitaire externe spiniforme ; cinq à six dents sous-hépatiques, dont deux plus fortes et pointant obliquement ; sous le sillon « cervical », une rangée de quatre spinules. Mxp3 grèles, avec l'ischion sillonné.

Chélières (♀ : pl. IV, 2) grèles et allongés, spinuleux sur le mérus et sur le carpe, granuleux sur les bords de la main. Doigts très longs et minces, colorés en brun. Pas de tache pigmentée visible (spécimens femelles).

1. Du latin, *inflatus*, *a* : renflé.

Pattes ambulatoires (pl. IV, 2) p2-p4 longues, non cylindriques ; mérus nettement aplati, sillonné, armé sur le bord supérieur de dents spiniformes très longues et doté sur le bord inférieur d'une fine spinulation ; carpe et propode inermes, lisses, avec des franges de longues soies. P5 (fig. 3 C ; pl. IV, 2, 2a) très court, grêle : mérus avec, sur le bord inférieur, une rangée de spinules de taille croissante d'arrière en avant ; carpe nettement plus long que le propode ; propode court, s'épaissant dans la partie distale, laquelle est simplement élargie (sans expansion) et porte quelques soies cornées ; contre ces dernières vient s'apposer l'extrémité du dactyle en position complètement rabattue (fig. 4 C).

REMARQUES

L'*Hypsophrys* nouveau, à savoir *H. inflata* sp. nov., que nous décrivons des îles Samoa et des îles Loyauté n'appartient à aucune des espèces connues du genre. En effet, il se distingue de l'espèce type du genre, *H. superciliosa* Wood-Mason, 1891 (cf. *supra*), par son rostre bifide (pl. IV, 2, 2a), par le propode de p5 beaucoup plus court que le carpe (fig. 3 C ; pl. IV, 2, 2a), par les chélipèdes moins forts et peu spinuleux, par le mérus des pattes p2-p4 aplati et par le mérus de p5 armé de dents (fig. 3 C).

Hypsophrys inflata sp. nov. ressemble à *H. longipes* Alcock et Anderson, 1899, notamment par : le rostre bifide, la forme générale des chélipèdes, lesquels sont également peu spinuleux ; les pattes ambulatoires aplatis ; le mérus de p5 armé d'épines sur le bord inférieur ; le propode de p5 beaucoup plus court que le carpe (fig. 3 C).

Les différences entre *H. longipes* et *H. inflata* sp. nov. concernent la spinulation de la moitié antérieure de la carapace, très forte chez *H. longipes*, réduite chez *H. inflata* sp. nov. ; le bord postéro-latéral, longé par une crête granuleuse chez *H. longipes*, laquelle crête est faible chez *H. inflata* sp. nov. (pl. IV, 2, 2a) ; les dents antéro-latérales et oculaires dissemblables par le nombre, la disposition et la taille.

Hypsophrys inflata sp. nov. se distingue d'*H. murotoensis* Sakai, 1979 (p. 6, fig. 2 a-c, 3d), originaire du Japon et auquel nous rapportons un échantillon malgache (cf. *supra* et fig. 3 D, 4 B, 5 D, D1 ; pl. IV, 1, 1a, pl. VIII, 3, 3a, 3b), par les proportions de la carapace, beaucoup plus allongée et bombée chez *H. inflata* sp. nov. (pl. IV, 2, 2a) ; par l'ornementation du bord antéro-latéral ; par les crêtes dorso-latérales à peine marquées chez *H. inflata* sp. nov., alors qu'elles sont nettement granuleuses chez *H. murotoensis* ; par l'absence d'épine distale supérieure du mérus de p2 à p4.

Hypsophrys inflata sp. nov. a des caractères en commun avec *H. murotoensis* Sakai, à savoir : le rostre bifide ; le propode de p5 beaucoup plus court que le carpe (fig. 3 C) ; le mérus de p5 spinuleux sur son bord inférieur ; les pattes ambulatoires aplatis et sillonnées sur le mérus.

Hypsophrys inflata sp. nov. diffère à la fois d'*Hypsophrys noar* Williams, 1974, et d'*H. personata* sp. nov. (cf. *supra*, fig. 4 A, 5 B, B1, 7 D ; pl. IV, 3, 3a, 3b, 4, pl. VII, 3, 3a) par les proportions de la carapace ; par le propode de p5 plus court que le carpe (fig. 3 C), alors qu'il est de même longueur chez les deux autres espèces (cf. fig. 7 D : *H. personata* sp. nov.), par les chélipèdes minces et peu spinuleux (pl. IV, 2), au lieu d'être forts et très ornements (cf. pl. IV, 3, 3b, 4 ; pl. VII, 3a : *Hypsophrys personata* sp. nov.).

Nos trois *Hypsophrys inflata* sp. nov., des îles Samoa et Loyauté, sont des femelles de belle taille : sur les pinces, minces et allongées (pl. IV, 2) on ne distingue aucune tache

pigmentée comme cela existe chez les autres *Hypsophrys*, notamment chez *H. noar*, chez *H. murotoensis* (pl. VIII, 3b), et chez *H. personata* (pl. IV, 3b, 4), mais cette absence est sans doute due au fait que les taches sont réduites, peut-être nulles chez les femelles et qu'elles disparaissent en tout ou en partie après conservation dans l'alcool (cf. WILLIAMS, 1976 : 889).

Le genre *Hypsophrys* Wood-Mason s'enrichit d'une nouvelle espèce pacifique : *H. inflata* sp. nov. habite les eaux profondes des îles Samoa et des îles Loyauté.

Homolochunia valdiviae Doflein, 1904

(Fig. 4 K, 6 A1, A2 ; pl. V, 1, 1a, 1b, 1c, 1d)

Homolochunia Valdiviae Doflein, 1904 : 22, pl. 1, fig. 1-2, pl. 9, fig. 1-8, pl. 10, fig. 1-2, pl. 43, fig. 1 : côte est-africaine.

Homolochunia valdiviae ; IHLE, 1913 : 65, 93, fig. 33 (cit.) ; GORDON, 1950 : 224, 239, fig. 18 A-C : Zanzibar ; SAKAI, 1955 : 106 : Japon ; 1976 : 42, pl. 14 : Japon ; GRIFFIN et BROWN, 1976 : 250 (cit. à propos de la description d'*Homolochunia kollar*).

MATÉRIEL EXAMINÉ : 4 ♂ 36,4 × 27,3 mm, 36,7 × 29 mm, 37,6 × 29 mm, 32 × 25,8 mm, 1 ♀ ovigère 38,3 × 29 mm, 1 ♀ 35,7 × 29 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°51' S-48°06,3' E, chalutage 37, 675-705 m, sables quartzo-calcaires, CROSNIER coll., 14 septembre 1972 (MP-B 7019). — 1 ♂ 29,5 × 20 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 12°27' S-48°08,5' E, chalutage 34, 695-705 m, vases sableuses calcaires, CROSNIER coll., 13 septembre 1972 (MP-B 7020).

REMARQUES

Le matériel de Madagascar correspond bien à la description et aux figures de DOFLEIN (*loc. cit.*) d'*Homolochunia valdiviae*.

Cette belle espèce est caractérisée par ses longues épines supraoculaires incurvées, garnies de spinules accessoires (pl. V, 1, 1a, 1b) et par les p5 chéliformes, avec une extraordinaire expansion de l'épine proximale du propode, laquelle vient se croiser avec le dactyle (fig. 4 K ; pl. V, 1d). Lorsque la carapace est dénudée, la ligne homolienne apparaît nettement sur toute la longueur de la carapace.

Pour les pl1 et pl2 ♂, voir fig. 6 A1, A2.

Notons en passant que le spécimen japonais figuré par SAKAI (1976, pl. 14) et indiqué comme mâle nous semble être une femelle, ainsi que le montrent la présence de chélipèdes très grêles et la morphologie de l'abdomen en partie visible dorsalement ; ce spécimen paraît plus pubescent sur les pattes que notre matériel malgache.

C'est en considérant le genre *Homolochunia* que l'on s'interroge le plus sur la fonction assumée par la « pince » terminant l'extrémité de p5 (cf. pl. V, 1d). Chez *Homolochunia valdiviae* (fig. 4 K), le propode, bifurqué, porte une longue expansion incurvée, analogue à un doigt. Chez *Homolochunia kollar* Griffin et Brown (1976 : 249, fig. 1-3), seconde espèce connue du genre, qui habite l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, l'espace entre le doigt fixe et l'épine du propode est plus étroit que chez *H. valdiviae* et l'aspect de pince est encore plus remarquable (fig. 4 M).

Homolochunia valdiviae, signalé sur la côte est de l'Afrique, s'étend jusqu'à Madagascar. Elle habite des fonds sablo-vaseux entre 650 et 1 000 m. La forme japonaise figurée par SAKAI (*loc. cit.*) vit à des profondeurs moindres, de 150 à 250 m.

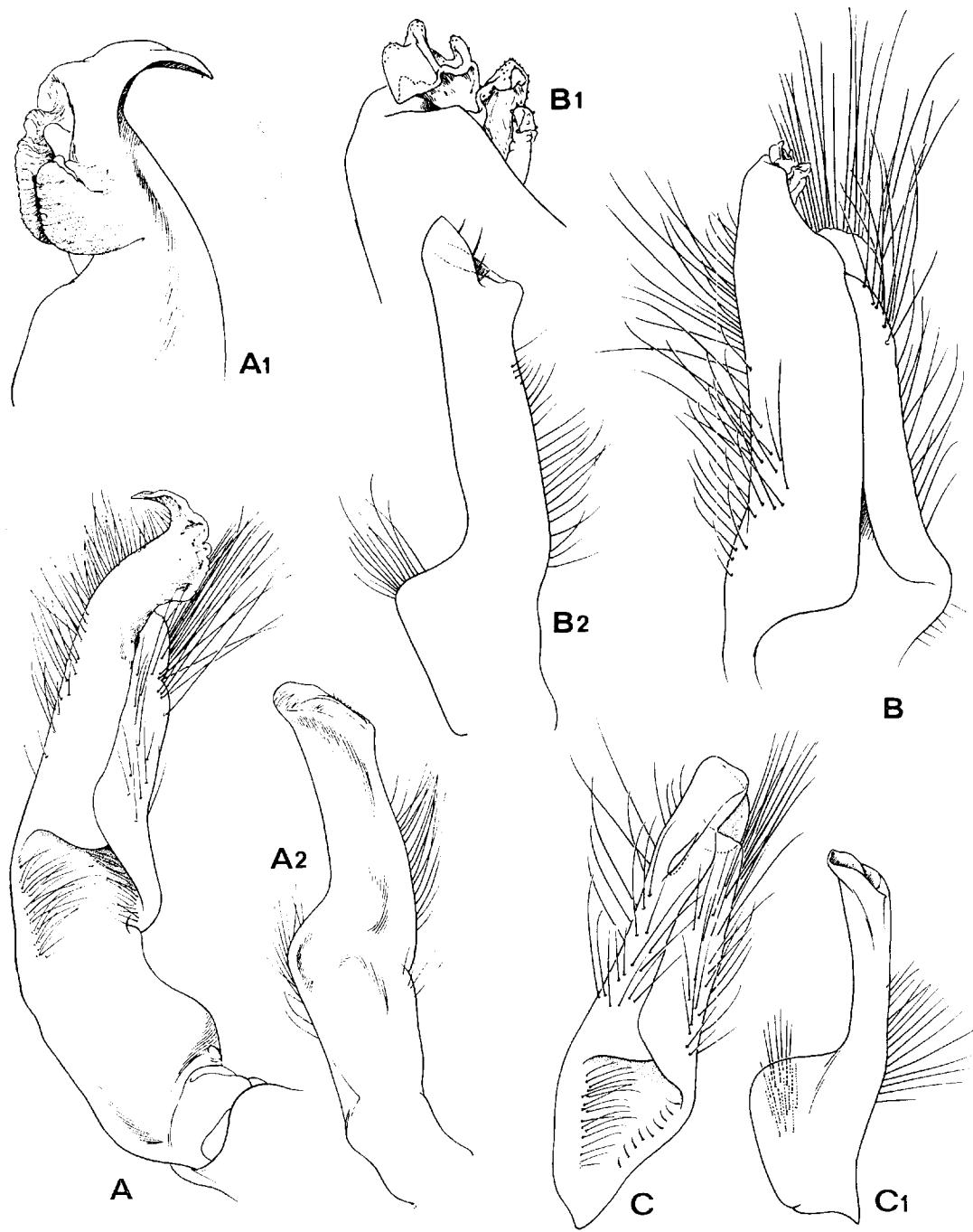


FIG. 6. — A, A1, A2, *Homolochunia valdiviae* Doflein, ♂ 29,5 × 20 mm, côte nord-ouest de Madagascar, chalutage 34, CROSNIER coll. (MP-B7020) : A, pl1 ($\times 9$) ; A1, apex ($\times 20$) ; A2, pl2 ($\times 9$). — B, B1, B2, *Latreillopsis* aff. *multispinosa* Ihle, ♂ 19 × 14 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, 400 m, drague, INTÈS coll. (MP-B7030) : B, pl1 ($\times 24$) ; B1, apex ($\times 74$) ; B2, pl2 ($\times 24$). — C, C1, *Latreillopsis gracilipes* sp. nov., holotype, ♂ 11,5 × 8 mm, Nouvelle-Calédonie, 400 m, INTÈS coll. (MP-B7032) : C, pl1 ($\times 30$) ; C1, pl2 ($\times 30$).

Homologenus broussei¹ sp. nov.

(Fig. 1 C, 3 E, 4 J, 7 A ; pl. V, 2, 2a, 2b, 2c)

MATÉRIEL EXAMINÉ : Holotype, ♀ 18,3 × 15 mm, Tahiti, 16°27,5' S-146°32,2' W, dragage (DO1), 1 025 m, ramassage de nodules à bord de « La Coquille », 17 décembre 1970 (MP-B 7021).

DESCRIPTION

Carapace (pl. V, 2, 2a) oblongue, rétrécie en avant, dilatée au niveau des aires branchiales, garnie principalement dans la région antérieure de soies nombreuses, dont certaines plus allongées. Face dorsale entièrement couverte de granules subaigus, sans indication de bords dorso-latéraux ; flancs également munis de granules dont certains sont plus aigus dans la partie postérieure. Ligne homoliennne présente sur toute la hauteur de la carapace et localement très élargie. Aire mésogastrique bien dessinée ; sur l'aire métagastrique, une longue épine pointant verticalement ; aire cardiaque légèrement proéminente. Sillon cervical nettement marqué, reliant les deux très fortes épines branchiales antérieures, dirigées obliquement. Sensiblement à mi-hauteur, entre l'épine branchiale antérieure et l'épine antennaire, assez développée, une épine dirigée obliquement. En avant de l'épine métagastrique, inflexion de la face dorsale qui se termine par un rostre impair, extrêmement long, s'aminçissant et s'abaissant progressivement, portant vers son milieu une paire d'épines redressées et à sa base une autre paire d'épines recourbées (fig. 1 C).

Pédoncules oculaires courts, à peu près cylindriques, seulement un peu rétrécis en arrière de la surface cornéenne. Article basal de l'antennule très dilaté. Antennes sétifères, avec le pédoncule de longueur légèrement inférieure à celle du rostre. Mxp3 (pl. V, 2b) allongés et grêles, avec l'ischion et le basis incurvés et avec le propode élargi en palette.

Chélièdes (pl. V, 2) relativement faibles et courts, sétifères, abondamment spinuleux. Mérus garni de spinules sur toute sa longueur. Pince (pl. V, 2c) très rétrécie dans la partie proximale et offrant sa plus grande dimension à la base des doigts. Doigts plus longs que la paume, très amincis et croisant à l'extrémité, incurvés du côté interne, en contact sur toute la longueur de leur bord libre, lequel est complètement inerme.

Pattes ambulatoires p2-p4 (pl. V, 2) garnies de soies courtes recourbées et de soies plus longues, cylindriques. Mérus (fig. 7 A) tuberculé et armé sur les deux bords de nombreuses spinules, de longueur irrégulière, sauf dans le tiers distal ; en revanche, deux épines (parfois cassées) tout à fait distales, l'une sur le bord supérieur et l'autre sur le bord inférieur. Carpe et propode (ce dernier assez long) inermes. P5 (fig. 3 E) extrêmement réduit, fin et court : mérus inerme ; carpe un peu moins long que le mérus ; propode très court, portant proximalement une longue épine rectiligne, à l'extrémité de laquelle vient se rabattre le dactyle court et un peu recourbé (fig. 4 J).

Coxae de p1 s'avancant au-dessus de l'abdomen (femelle) sous forme de deux expansions terminées par une spinule (pl. V, 2b), ce qui constitue un appareil de rétention de l'abdomen (à décrire chez le mâle).

1. Espèce dédiée au Pr R. BROUSSE, qui a travaillé avec l'un de nous (B. RICHER DE FORGES) en Polynésie.

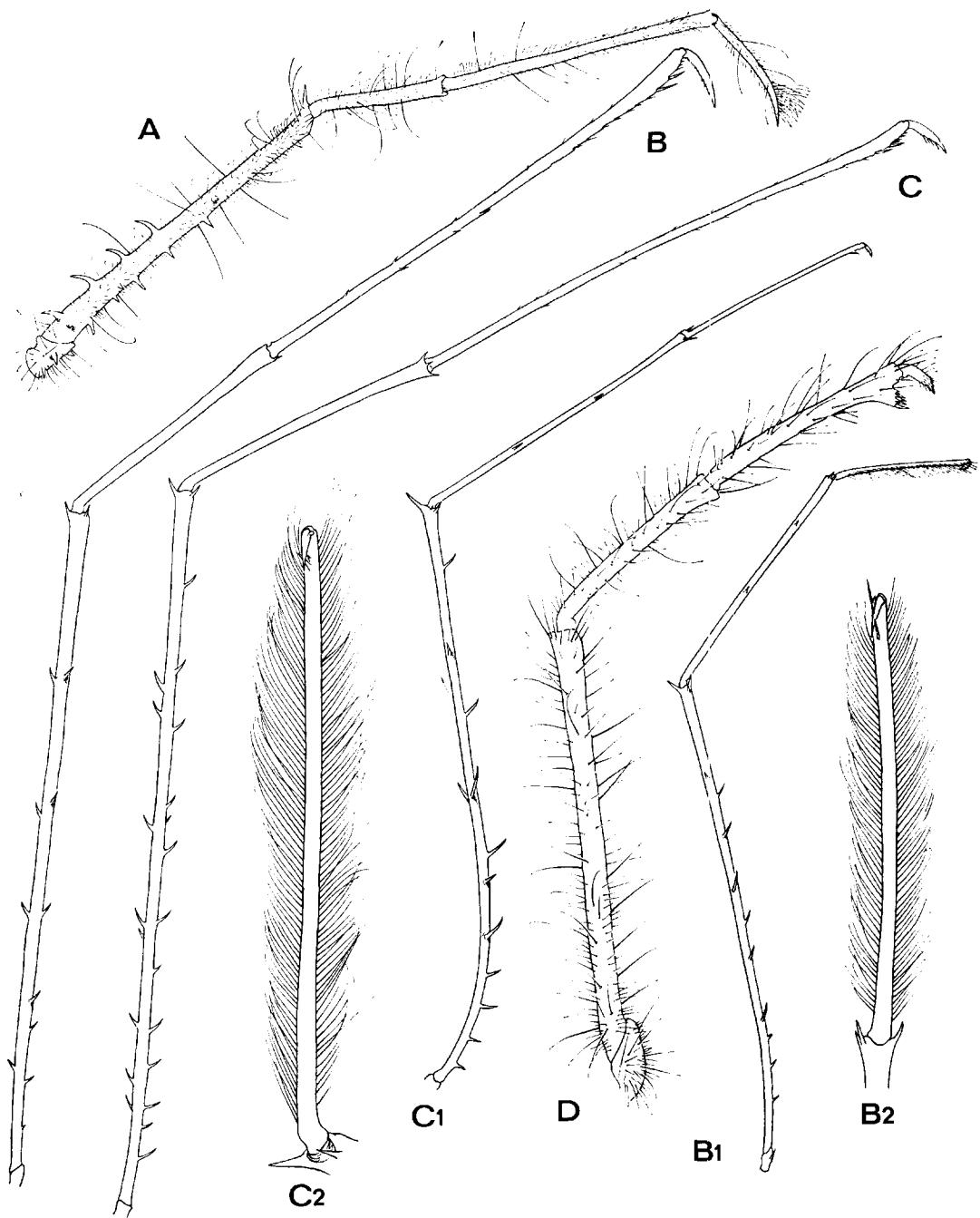


FIG. 7. — A, *Homologenus broussei* sp. nov., holotype, ♀ 18,3 × 15 mm, Tahiti, dragage (MP-B7021) : p2 gauche ($\times 4$). — B, B1, B2, *Latreillia* sp. C, ♀ 11,5 × 6 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, dragage, 400 m, INTÈS coll. (MP-B7036) : B, p2 ($\times 3$) ; B1, p5 ($\times 3$) ; B2, extrémité de p5 ($\times 10$). — C, C1, C2, *Latreillia* sp. B, ♀ ovigère 10 × 5 mm, Nouvelle-Calédonie, casier, 200 m, INTÈS coll. (MP-B7037) : C, p4 droit ($\times 3$) ; C1, p5 ($\times 3$) [Pilosité non représentée] ; C2, extrémité de p2 ($\times 10$). — D, *Hypsophrys personata* sp. nov., holotype, ♂ 38,4 × 39 mm, Nouvelles-Hébrides, îles Torrès (Loh), 900 m, casier (MP-B7022) : p5 ($\times 2$).

REMARQUES

Le genre *Homologenus* A. Milne Edwards *apud* Henderson, 1888 (p. 20, cf. note) comporte actuellement trois espèces : *H. rostratus* (A. Milne Edwards, 1880), espèce type, atlantique ; *H. braueri* Doflein, 1904 (p. 18, pl. 11, fig. 3, 4), décrit de la côte somalienne ; et, enfin, *H. malayensis* Ihle, 1912 (p. 209 ; 1913 : 70, fig. ; fig. 25, 31, 36-38, pl. 2, fig. 13-15), décrit des îles Célèbes.

Si l'on se réfère au tableau II, que nous présentons par analogie avec celui établi par IHLE (1913 : 70) — en laissant de côté l'espèce atlantique *Homologenus rostratus* —, on constate que *H. broussei* sp. nov. possède des caractères qui, finalement, l'écartent de l'une et l'autre espèce indo-pacifique.

En ce qui concerne l'extrémité distale de p5, signalons que GORDON (1950 : 225-229, fig. 10-12) mentionne et figure (fig. 12 A) un échantillon d'*Homologenus braueri* de Zanzibar portant une épine à la base du propode, ce qui est en contradiction avec la description de DOFLEIN (1904 : 19). C'est donc — comme l'a suggéré GORDON (*loc. cit.*, p. 226) — un caractère à vérifier chez *H. braueri*, car cette épine paraît très fragile et a très bien pu être cassée chez la femelle ayant servi à la description d'*H. braueri* Doflein.

TABLEAU II. — Différences morphologiques entre les trois espèces indo-paciifiques d'*Homologenus*.

CARACTÈRES (en partie d'après IHLE, 1913 : 70)	<i>H. braueri</i> Doflein	<i>H. malayensis</i> Ihle	<i>H. broussei</i> sp. nov.
Flancs postérieurs	non spinuleux	spinuleux	spinuleux
Mérus du chéliède	sans épines distales	avec de fortes épines distales	avec de fortes épines distales
Pincee	main courte et trapue ; doigts relativement courts (à vérifier)	main assez étroite ; doigts assez allongés et ne se croisant pas	main étroite ; doigts minces et longs, croisant à l'extrémité
Extrémité distale du mérus de p2-p4	avec 2 épines	avec une seule épine	avec 2 épines
Bord inférieur du mérus de p4	avec quelques épines	inerme	avec plusieurs épines
Extrémité distale de p5	sans épine au propode (à vérifier)	avec une épine au propode	avec une épine au propode

Le genre *Homologenus* A. Milne Edwards, dont les représentants vivent entre 1 000 et 2 000 m, a été assez rarement capturé dans l'Indo-Pacifique : *H. braueri* Doflein ne serait connu que de la côte est-africaine ; *H. malayensis* n'a pas été retrouvé depuis que IHLE (*loc. cit.*) l'a décrit des îles Célèbes ; *H. broussei* constitue la première récolte pacifique, à Tahiti, à une profondeur de 1 000 m environ.

Homolomannia occlusa¹ sp. nov.
(Fig. 3 F, 4 I ; pl. VI, 2, 2a, 2b, 2c)

MATÉRIEL EXAMINÉ : Holotype, ♀ ovigère 24,2 × 23 mm, côte ouest de Madagascar, Majunga, 15°21'S-46°08' E, chalutage, 180-200 m, st. 73/66, « FAO 60 » coll., 23 juin 1973 (MP-B 6993).

Paratype, ♀ juvénile 7,5 × 7,2 mm, côte ouest de Madagascar, 15°25,7'S-46°01'E, chalutage 44, 200-210 m, sable moyennement calcaire, CROSNIER coll., 7 novembre 1972 (MP-B 6992).

DESCRIPTION

Carapace (pl. VI, 2, 2a) quadrangulaire, avec les bords latéraux subdroits et avec deux dents antérieures pointues, dirigées obliquement. Flancs fortement déprimés sauf au niveau de la dent antéro-latérale où, au contraire, existe un épais renflement duveteux, caractéristique (pl. VI, 2b, 2c). Sur tout le corps, un tomentum fin et très serré, velouté. Face dorsale aplatie, lisse, sans traces d'ornementation ni de lobulation, à l'exception du sillon « cervical » (interrompu médialement au niveau des fossettes gastriques) et des deux renflements situés de part et d'autre au sommet de l'aire cardiaque. Ligne homolienne (pl. VI, 2, 2a) présente sur toute la longueur de la carapace, bien nette, peu sinuuse, s'incurvant antérieurement pour se terminer à l'angle exorbitaire.

Rostre triangulaire, simple, sillonné en son milieu court et défléchi ; de part et d'autre du rostre, deux avancées lamelleuses, courtes, légèrement redressées, correspondant aux épines rostrales, sensiblement de même longueur que le rostre. Une dent infraorbitaire pointue et, à son voisinage, un petit tubercule. Pédoncules oculaires longs, cylindriques. Soudure de l'épistome et de toute la région en avant du cadre buccal (pl. VI, 2b, 2c). Cadre buccal étroit postérieurement, élargi antérieurement, bombé et, surtout, complètement obturé par les mxp3, le bord de ces derniers épousant parfaitement le contour du cadre buccal ; bord antérieur du cadre buccal formant un rebord droit, doublé intérieurement par le même tomentum que le reste du corps, d'où une clôture encore plus parfaite. Seule ouverture visible extérieurement : de part et d'autre, un petit orifice à l'angle antéro-interne du très long mérus (pl. VI, 2c).

Chélipèdes (♀ : pl. VI, 2) très grèles, menus (par comparaison, beaucoup moins développés que les p5), lisses, inermes, duveteux ; main cylindrique ; doigts aplatis et lamelleux.

Pattes ambulatoires (pl. VI, 2) inermes et lisses, duveteuses, grèles et allongées (p2 nettement plus court que p3 et p4), notamment avec de très longs dactyles. P5 (fig. 3 F) plus trapue, courte, subchéliforme, avec une petite saillie dans la partie proximale ; dactyle aigu, replié sur le propode dont il atteint à peine la saillie proximale (fig. 4 I).

Abdomen (♀ ovigère) composé de 7 segments distincts, formant une vaste cavité incubatrice. Sur notre femelle ovigère (holotype) de 23 mm de large, appareil sternal d'accrochage encore présent, sous forme d'une saillie lamelleuse sur le bord du sternum en avant de la coxa de p1.

1. Du latin *occlusus*, *a* : clos, fermé, par allusion à la fermeture du cadre buccal par les mxp3.

REMARQUES

Le genre *Homolomannia* Ihle, 1912 [p. 206 ; 1913 : 69 (clef), 74 ; PARISI, 1915 : 113 ; BALSS, 1922 : 113 ; SAKAI, 1936 : 51 ; 1965 : 15 ; 1976 : 38 (clef), 43 ; GORDON, 1950 : 231 (cit.) ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 23 (clef)] est représenté par une unique espèce, *H. sibogae* Ihle, 1912, qui a été seulement signalée aux îles Kei (localité topotypique) et au Japon. Or, les deux échantillons de notre collection malgache nous semblent appartenir à une espèce bien différente : *Homolomannia occlusa* sp. nov. constituerait donc la seconde espèce connue de ce genre.

Les différences entre *Homolomannia sibogae* Ihle, dont nous avons sous les yeux des spécimens des îles Philippines (Exp. MUSORSTOM 1976), et *H. occlusa* sp. nov. portent sur :

— la forme générale de la carapace, plus aplatie et aux aires à peine marquées chez *H. occlusa* sp. nov. (pl. VI, 2, 2a) ; chez *H. sibogae* (pl. VI, 1, 1a), une fois dénudée, la carapace apparaît sillonnée (sillon « subcervical » présent), bosselée, et la ligne homoliennne se révèle très sinuuse ;

— les dents antéro-latérales, donnant par leur direction une forme évasée à la carapace chez *H. occlusa* sp. nov. (pl. VI, 2a) ; chez *H. sibogae* (pl. VI, 1a), ces mêmes dents antéro-latérales sont orientées vers l'avant de la carapace, plus rétrécies antérieurement, et sont supportées par deux énormes renflements très apparents en vue dorsale ;

— le tomentum, plus épais, semble-t-il, chez *H. sibogae* que chez *H. occlusa* sp. nov. ;

— le rostre, défléchi chez *H. occlusa* sp. nov., relevé vers l'avant chez *H. sibogae* ; il y a de vraies épines rostrales, longues et aiguës chez *H. sibogae*, tandis que chez *H. occlusa* sp. nov. le bord frontal forme un surplomb saillant sur les côtés ;

— la région sous-hépatique, avec des bosselures bien plus développées chez *H. sibogae* (pl. VI, 1a) que chez *H. occlusa* sp. nov. (pl. VI, 2a, 2b, 2c) ;

— le cadre buccal, plus complètement obturé chez *H. occlusa* sp. nov. (pl. VI, 2b, 2c) et non délimité vers les angles antéro-externes par une forte dent (comme c'est le cas chez *H. sibogae*) ;

— l'extrémité de p5 : chez *H. sibogae* (pl. VI, 1), le doigt rejoint la saillie proximale du propode, forte et pointue, ce qui n'est pas le cas chez *H. occlusa* sp. nov. (fig. 3 F, 4 I).

Les références à *Homolomannia sibogae* Ihle ne comportent, outre les références originales [IHLE, 1912 : 208 ; 1913 : 69 (clef), 74, pl. 3, fig. 16-18], que des références japonaises. En l'absence d'illustration de la carapace, les mentions par PARISI (1915 : 133, fig. 1, 2) et par BALSS (1922 : 113) sont difficilement contrôlables. En revanche, c'est trois fois qu'*H. sibogae*, espèce déclarée « not uncommon » au Japon, a été figurée par T. SAKAI : la photographie de 1936 (p. 51, fig. 12), qui représente un *Homolomannia* non dénudé, et les belles aquarelles de 1965 (p. 15, pl. 7, fig. 3), puis de 1976 (p. 43, pl. 15, fig. 1) nous inclinent à penser qu'il ne s'agit pas d'*Homolomannia occlusa* sp. nov.

Homolomannia occlusa sp. nov. est le premier représentant du genre découvert dans la partie occidentale de l'océan Indien.

Le genre *Homolomannia* Ihle et, plus particulièrement, l'espèce nouvelle *H. occlusa*

diffèrent de tous les autres Homolidae d'une part par la conformation de l'épistome et de la région sous-antennaire et, d'autre part, par le cadre buccal (pl. VI, 2b, 2c) presque complètement fermé et aux coaptations remarquables, rappelant ce qui existe chez certains Leucosiidae.

Latreillopsis aff. multispinosa Ihle, 1912

(Fig. 4 G, 6 B, B1, B2 ; pl. VII, 2, 2a)

? *Latreillopsis multispinosa* Ihle, 1912 : 211 ; 1913 : 52, 54, 57, 58, 63, 78, pl. 4, fig. 19-21 : îles Kei.

MATÉRIEL EXAMINÉ : 1 ♂ (sacculiné) 17,5 × 13 mm, 1 ♂ 19 × 16 mm, 1 ♂ (sacculiné) 16 × 14,5 mm, 1 ♂ 20 × 17 mm, 1 ♀ ovigère 19 × 16,5 mm, 1 ♀ 20 × 17 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, 22°49' S-167°12' E, drague, 400 m, INTÈS coll., 10 avril 1978 (MP-B 7030). — 1 ♂ 16 × 14,5 mm, Nouvelle-Calédonie, 22°49' S-167°12' E, drague (Dr1), 390-395 m, INTÈS coll., 10 avril 1978 (MP-B 7031).

REMARQUES

Il n'est pas tout à fait certain que les *Latreillopsis* extrêmement spinuleux de Nouvelle-Calédonie (pl. VII, 2, 2a) appartiennent à l'espèce décrite par IHLE (*loc. cit.*) sous le nom de *L. multispinosa* d'après un unique spécimen (une femelle ovigère de 23 mm de long, sans le rostre) provenant des îles Kei. La représentation originale par IHLE (faces dorsale et ventrale) nous montre une belle espèce garnie de très nombreuses épines, au total 39 pour le corps d'après IHLE (*loc. cit.*, p. 79). Cet auteur relève cinq épines gastriques alors que la figure n'en révèle que trois ; nos spécimens néo-calédoniens portent une épine impaire gastrique médiane, plus une paire d'épines antérieures et une autre paire d'épines latérales, donc cinq au total. Une autre différence de notre matériel par rapport à la figure de IHLE (1913, pl. 4, fig. 19, 20) concerne l'armature de p4 : chez IHLE, le mérus de p4 semble inerme, alors que celui-ci est muni de trois fortes spinules sur le bord supérieur chez les exemplaires néo-calédoniens. En outre, sur les figures de IHLE n'apparaissent pas, ou que faiblement, les fortes spinules qui ornent le basis-ischion de nos spécimens pacifiques. Chez le spécimen des îles Kei, l'épine supra-oculaire est figurée recourbée, tandis que sur notre matériel cette épine est longue et rectiligne.

Ce que STEBBING (1923 : 5) a appelé *Latreillopsis multispinosus*, des côtes du Natal, ne serait pas, d'après BARNARD (1950 : 343), l'espèce décrite par IHLE.

N'ayant pu comparer les *Latreillopsis* de Nouvelle-Calédonie au type de *L. multispinosa*, nous les identifions comme *L. aff. multispinosa*. Quoi qu'il en soit, cette espèce est remarquable par ses épines rostrales flanquées de deux épines accessoires (pl. VII, fig. 2, 2a), par le nombre et la taille des épines qui couvrent la face dorsale (pl. VII, fig. 2a) et certaines parties de la face ventrale (notamment les mxp3). Alors que le mérus de p2 à p4 est spinuleux dans la moitié proximale, le mérus de p5 est inerme. Le carpe de p5 est moyennement long ; le propode, qui est très court, porte un léger renflement à sa base, garni de trois épines (fig. 4 G). Pour les pléopodes, voir fig. 6 B, B1 : pl1 ♂ ; fig. 6 B2 : pl2 ♂.

Le *Latreillopsis multispinosa* des îles Kei a été récolté à 200 m de profondeur ; les

L. aff. multispinosa de Nouvelle-Calédonie semblent abondants vers 400 m de profondeur puisqu'un même dragage a rapporté six spécimens (dont deux parasités par une Sacculine).

***Latreillopsis gracilipes* sp. nov.**

(Fig. 3 G, 4 II, 6 C, C1 ; pl. VII, 1, 1a)

MATÉRIEL EXAMINÉ : Holotype, ♂ 11,5 × 8 mm, Nouvelle-Calédonie, 22°17,5' S-167°13' E, drague (CB 138), 400 m, INTÈS coll., 23 mai 1978 (MP-B 7032). — Paratype, ♀ ovigère 11 × 8 mm, Nouvelle-Calédonie, 22°19,5' S-167°10' E, drague (Dr 8), 220-230 m, INTÈS coll., 23 mai 1978 (MP-B 7033).

DESCRIPTION

Espèce de petite taille. Carapace (pl. VII, 1, 1a) de forme générale quadrangulaire en arrière de la région frontale. Cette dernière composée d'un rostre pointu et situé dans le même plan que la carapace. Deux fortes épines supraoculaires, à peu près de même taille que le rostre mais orientées vers le haut. Surface de la carapace bosselée, finement ponctuée et munie d'une pilosité diffuse. Aires hépatique et sous-hépatique renflées, portant deux fortes épines : celle correspondant à l'angle antéro-externe de la carapace, longue et dirigée obliquement ; l'autre située au-dessus, plus courte et dirigée vers l'avant. Aréolation de la carapace assez accentuée, en particulier l'aire gastrique médiane (formée d'un lobule impair proéminent et d'une étroite avancée déprimée) et l'aire cardiaque, portant deux lobules ; aire protogastrique surmontée d'une épine (pl. VII, 1a). Un sillon transverse très net séparant la carapace au niveau des ponctuations gastriques. Ligne homolienne bien visible dans la partie postérieure de la carapace où elle se présente sous forme d'une sinuosité blanchâtre. Bord postéro-latéral convexe, armé d'une forte épine pointant latéralement au niveau de l'aire branchiale et, également, d'une très petite épine située un peu en retrait de la ligne homolienne et à mi-chemin du bord postérieur. Bord postérieur de la carapace profondément échancré, laissant voir les deux premiers segments de l'abdomen et la proéminence du troisième segment abdominal.

Pédoneules oculaires longs ; partie dilatée des yeux arrondie et inclinée vers le bas. Cadre buccal élargi antérieurement ; mxp3 écartés en avant et laissant voir les mandibules. Angle antéro-externe du cadre buccal avec une large expansion lamelleuse, délimitée par deux spinules.

Chélipèdes (pl. VII, 1) relativement courts et très grêles, à peine élargis au niveau de la main ; sur le bord supérieur du mérus, quelques spinules dont l'une plus forte à l'extrémité distale ; carpe subcylindrique et inerme, ainsi que le propode ; doigts minces, croissant à l'extrémité et dénués de dents sur le bord préhensile. Pattes ambulatoires p2-p4 très longues et extrêmement grêles, p4 étant de beaucoup la plus longue. P2, p3, p4 inermes, mise à part l'épine distale du mérus ; carpe très court ; propode très long et effilé ; dactyle remarquablement développé (sur p3 et p4, plus long que le céphalothorax, rostre compris), falciforme et lisse. P5 très réduite par rapport aux autres pattes et avec l'extrémité subchéliforme ; mérus inerme ; carpe relativement long ; propode très petit et trapu, légère-

ment courbe et renflé à sa base qui porte une série de forte épines contre lesquelles vient s'appliquer l'extrémité du dactyle, une fois celui-ci replié (fig. 4 H).

Abdomen large et formé de sept segments distincts. Pour les pléopodes sexuels, voir fig. 6 C : pl1 ♂ ; 6 C1 : pl2 ♂.

REMARQUES

Latreillopsis gracilipes sp. nov. est extrêmement proche de l'espèce type du genre, *L. bispinosa* Henderson, 1888 (p. 22, pl. 2, fig. 3), originaire des îles Philippines (Zebu). Néanmoins, nous avons relevé un certain nombre de différences qui nous incitent à décrire les *Latreillopsis* de Nouvelle-Calédonie sous un nouveau nom.

Les différences portent notamment sur : la lobulation de la carapace, qui semble plus accentuée chez *Latreillopsis gracilipes* sp. nov. (pl. VII, 1a) que chez *L. bispinosa* ; la face dorsale, simplement bosselée chez *L. bispinosa*, alors que chez *L. gracilipes* sp. nov. certaines aires sont marquées par une épine. Il existe en particulier chez *L. gracilipes* une épine protogastrique, quelques épines le long du sillon « cervical », une très forte épine branchiale, dirigée latéralement (au lieu d'une proéminence un peu pointue chez *L. bispinosa*) et, plus bas, sur le trajet de la ligne homoliennne, une spinule, laquelle est absente chez *L. bispinosa*.

Les dents hépatiques et sous-hépatiques distinguent également *L. gracilipes* sp. nov. : les deux longues dents spiniformes qui caractérisent les deux espèces sont orientées un peu différemment, si on compare celles de *gracilipes* à celles de *L. bispinosa* figurées sur le dessin de HENDERSON (*loc. cit.*) ; chez *gracilipes* sp. nov., il existe en plus, juste au-dessous et dans l'alignement des deux premières, une troisième dent, obsolète sur la figure de *L. bispinosa* par HENDERSON (*loc. cit.*) ; chez *gracilipes* il y a, en outre, une petite dent ptérygostomienne, absente (semble-t-il) chez *L. bispinosa*.

Le rostre, simple, paraît plus long chez *L. gracilipes* sp. nov. que chez *L. bispinosa*, mais cela peut être dû à une différence d'orientation.

Chez *L. gracilipes* sp. nov., la ligne homoliennne est très apparente et forme un angle au niveau de la spinule branchiale dorso-latérale.

Chez *L. gracilipes* sp. nov., l'épine située à l'angle antéro-externe du cadre buccal semble plus faible que chez *L. bispinosa* où elle est dirigée très obliquement. L'angle antéro-externe du mérus de mxp3 est proéminent et quadrangulaire chez *L. bispinosa* (cf. HENDERSON, 1888, pl. 2, fig. 3a), régulièrement arrondi chez *L. gracilipes* sp. nov.

Une différence assez remarquable réside dans la longueur du mérus de p5 : en position dorsale, celui-ci atteint tout juste la base du rostre chez *L. gracilipes* sp. nov. (fig. 3 G), tandis que chez le *L. bispinosa* typique il dépasse largement le rostre et même les épines supraoculaires (cf. HENDERSON, *loc. cit.*, pl. 2, fig. 3). Le carpe de p5 est aussi relativement plus court chez *L. gracilipes* sp. nov. que chez *L. bispinosa*. La conformation de l'extrémité subchéliforme de p5 semble analogue chez *L. gracilipes* sp. nov. (fig. 4 H) et sur la représentation de *L. bispinosa* par HENDERSON (*loc. cit.*, pl. 2, fig. 3 c).

Si l'on utilise le caractère de la longueur du mérus de p5 par rapport à la longueur de la carapace, on constate que le *Latreillopsis bispinosa* d'ALCOCK (1901 : 73, pl. 7, fig. 26), des Andaman, a le mérus de p5 qui atteint presque la pointe des épines supraoculaires. Chez les *Latreillopsis bispinosa* signalés du Japon par DOFLEIN (1902 : 650, pl. 4, fig. 3)

et par SAKAI (1936 : 53, pl. 2, fig. 2 ; 1965 : 16, pl. 7, fig. 1 ; 1976 : 43, pl. 18, fig. 1), la longueur du mérus de p5 est toujours plus élevée que la longueur de la carapace, depuis le bord postérieur jusqu'à l'extrémité du rostre, mais semble rester inférieure à la longueur de la carapace jusqu'à l'extrémité des épines supraoculaires. Il s'avère donc indispensable de revoir le matériel rapporté à *L. bispinosa* en examinant bien ce caractère de la longueur du mérus de p5 par rapport à la longueur de la carapace.

En plus de *Latreillopsis bispinosa* et de *L. multispinosa*, le genre *Latreillopsis* comporte une troisième espèce¹, *L. laciniata* Sakai, 1936 (p. 54, fig. 13, pl. 2, fig. 3 ; 1976 : 46, fig. 21a, b, pl. 18, fig. 2), originaire du Japon et également signalé du Macclesfield Bank (GORDON, 1950 : 244, fig. 26a) ; *L. laciniata* diffère de *L. gracilipes* notamment par le rostre plus court, les épines supraoculaires plus longues et garnies de spinules accessoires sur le bord externe, également par le mérus des pattes p2-p4 armé d'épines.

La découverte de *Latreillopsis gracilipes* sp. nov. en Nouvelle-Calédonie porte à deux le nombre des espèces pacifiques de *Latreillopsis* (cf. sous *L. aff. multispinosa*). Il est intéressant de signaler que les côtes du Japon abritent, comme la Nouvelle-Calédonie, deux espèces de *Latreillopsis* : *L. bispinosa* (à vérifier toutefois) et *L. laciniata* Sakai.

Genre **LATREILLIA** Roux, 1830²

Le genre *Latreillia* Roux comprend une espèce méditerranéenne et atlantique, *L. elegans* Roux, 1830, qui est l'espèce type ; quatre espèces indo-pacifiques : *L. phalangium* de Haan, 1839 ; *L. valida* de Haan, 1839 ; *L. australiensis* Henderson, 1888 ; *L. pennifera* Alcock, 1899, cette dernière étant considérée par certains auteurs comme synonyme de *L. valida*. Il s'agit d'un groupe difficile en raison de la fragilité des pattes, qui souvent sont absentes (notamment p5), et des variations morphologiques (rétrécissement antérieur de la carapace, longueur et spinulation des épines supraoculaires, ornementation de l'aire hépatique), souvent liées au sexe.

Les collections étudiées dans le présent travail comportent trois échantillons identifiables au genre *Latreillia*. Nous ne publions pas leur détermination spécifique, qui demeure très incertaine eu égard au petit nombre de spécimens, à leur mauvais état (pattes détachées ou absentes) et à l'absence d'exemplaires mâles. Voici comment se déparentagent les trois échantillons :

Latreillia sp. A : 1 ♀ 11,5 × 8,5 mm, 1 ♀ ovigère 13 × 9 mm (en mauvais état), Madagascar, 21°53' S-43°10' E, chalutage « FAO 26 », 150-180 m, 26 octobre 1973 (MP-B 7040).

1. *Latreillopsis petterdi* Grant (1905 : 317, pl. 10, fig. 2), originaire d'Australie, qui appartiendrait au genre *Paromola* selon GORDON (1950 : 223) et qui est maintenu dans *Latreillopsis* par TAKEDA et MIYAKE (1969 : 159), par DELL (1955 : 147, fig. 1 ; 1963 : 244 ; 1968 : 23), ne pourra voir son statut générique confirmé que dans le cadre d'une révision des Homolidae (cf. GRIFFIN, 1965 : 90). *Latreillopsis alcocki* (Stebbing, 1920) (p. 255, pl. 24), originaire d'Afrique du Sud, a été rapporté au genre *Paromola* par GORDON (1950 : 222, pl. 1, fig. A ; cf. SAKAI, 1976 : 41). Nous ne discuterons pas ici de cette attribution ni de la synonymie de *Latreillopsis major* Kubo, 1936 (p. 63, pl. 17), avec *Paromola alcocki*. Quant à *Latreillopsis hawaiiensis* Edmondson, 1932 (p. 5, fig. 1, pl. 1 A-B), il est également rapporté au genre *Paromola*, à savoir à *P. japonica* Parisi, 1915 (cf. SAKAI, 1976 : 39, 40, pl. 9), ce qu'il conviendrait aussi de vérifier.

2. Pour la date de parution de l'ouvrage de ROUX, 1828-1830, voir MONOD, 1956.

Latreillia sp. B (fig. 4 D, D1, 7 C, C1, C2) : 1 ♀ 11,5 × 6 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, sud-ouest de Kouto, 22°49' S-167°12' E, dragage, 400 m, INTÈS coll., 10 avril 1978 (MP-B 7101). — 1 ♀ ovigère 10 × 5 mm, Nouvelle-Calédonie, en face de l'épave du récif Tombo, casier, 200 m, INTÈS coll., 6 juin 1979 (MP-B 7037).

Latreillia sp. C (fig. 4 E, E1, 7 B, B1, B2) : 1 ♂ 9 × 4,5 mm, 1 ♀ sacculinée 10 × 5 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, sud-ouest de Kouto, 22°49' S-167°12' E, dragage, 400 m, INTÈS coll., 10 avril 1978 (MP-B 7036).

Le genre *Latreillia* n'était, à notre connaissance, signalé ni de Madagascar ni de Nouvelle-Calédonie. Les caractéristiques particulières des p5 nous ont incités à les figurer, par comparaison à celles des autres Homolidae. Nous avons également représenté d'autres pattes ambulatoires, qui montrent un épaississement distal du propode.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALCOCK, A., 1899. — An account of the Deep-sea Brachyura collected by the Royal Indian Marine Survey Ship « Investigator », Calcutta : 85 p., 4 pl.
- 1900. — Materials for a Carcinological Fauna of India. № 5. The Brachyura Primigenia or Dromiacea. *J. Asiat. Soc. Beng.*, **68** (2), 1899 (1900) : 123-169.
- 1901. — Catalogue of the Indian Decapod Crustacea in the collection of the Indian Museum Part I. Brachyura. Fasc. 1. Introduction and Dromides or Dromiacea (Brachyura Primigenia). Calcutta : IX + 80, A + 8 pl.
- ALCOCK, A., et A. R. S. ANDERSON, 1895. — Crustacea. Part IV. Illustrations of the Zoology of the Royal Indian Marine Surveying Steamer Investigator, pl. 9-15.
- ALCOCK, A., et A. R. S. ANDERSON, 1899a. — Crustacea. Part VII. Illustrations of the Zoology of the Royal Indian Marine Surveying Steamer Investigator, pl. 36-45.
- ALCOCK, A., et A. R. S. ANDERSON, 1899b. — Natural History Notes from H. M. Royal Indian Marine Survey Ship « Investigator », Commander T. H. Heming, R. N., commanding. Ser. III. № 2. An Account of the Deep-Sea Crustacea dredged during the Surveying-season of 1897-1898. *Ann. Mag. nat. Hist.*, (7) **3** : 1-27, 278-292.
- ARNAUD, P. M., et J.-C. HUREAU, 1979. — Compte rendu de la Campagne MD.08/Benthos (7 mars-26 avril 1976) : liste des stations et données scientifiques générales, in : Campagne océanographique MD.08/Benthos aux îles Crozet, Marion et Prince Edward : premiers résultats scientifiques. *C.N.F.R.A.*, nº 44 : 1-38, 7 cartes, 4 phot.
- BALSS, H., 1921. — Crustacea VI : Decapoda Anomura (Paguridea) und Brachyura (Dromiacea bis Brachygnatha). In : W. MICHAELSEN, Beiträge zur Kenntnis der Meeresfauna West-Afrikas, III, Lief. 2, Hamburg : 37-68, fig. 1-7.
- 1922. — Ostasiatische Decapoden. III. Die Dromiaceen, Oxystomen und Parthenopiden. *Arch. Naturgesch.*, **88A** (3) : 104-140, fig. 1-9.
- BARNARD, K. H., 1950. — Descriptive Catalogue of South African Decapod Crustacea (Crabs and Shrimps). *Ann. S. Afr. Mus.*, **38** : 1-837, fig. 1-154.
- BOUVIER, E.-L., 1896. — Sur l'origine homarienne des Crabes : étude comparative des Dromiacés vivants et fossiles *Bull. Soc. Philomath. Paris*, (8), **8** (2), (1895-1896) : 34-110 [1-77], fig. 1-43.
- 1922. — Observations complémentaires sur les Crustacés Décapodes (abstraction faite des Carides) provenant des campagnes de S.A.S. le Prince de Monaco. *Résult. Camp. scient. Prince de Monaco*, **62** : 106 p., 6 pl.
- 1940. — Décapodes marcheurs. In : Faune de France. 37. Paris, Lechevalier : 1-404, fig. 1-222, pl. 1-14.

- CAMPBELL, B. M., 1971. — New records and new species of Crabs (Crustacea : Brachyura) trawled off southern Queensland : Dromiacea, Homolidea, Gymnopleura, Corystoidea and Oxystomatidae. *Mem. Qd Mus.*, **16** (1) : 27-48, fig. 1-4, pl. 2-3.
- CROSNIER, A., 1976. — Données sur les Crustacés Décapodes capturés par M. Paul Guézé à l'île de La Réunion lors d'essais de pêche en eau profonde. *Trav. Doc. ORSTOM*, n° 47 : 225-256, fig. 1-9, pl. 1-2.
- 1978. — Crustacés Décapodes Pénéides Aristeidae (Benthesicyminae, Aristeinae, Solenocerinae). In : Faune de Madagascar, 46. Paris, ORSTOM-CNRS : 1-197, fig. 1-63, tabl. 1-22.
- CROSNIER, A., et C. JOUANNIC, 1973. — Note d'information sur les prospections de la pente continentale malgache effectuées par le N. O. Vauban. Bathymétrie — Sédimentologie — Pêche au chalut. ORSTOM, Documents scientifiques du Centre de Nosy-Bé, n° 42 : 1-18, 1-4, 1 fig., pl. 1-4, tabl. 1-2, 8 cartes, 1 fig. n. n. (ronéotypé).
- DELL, R. K., 1955. — A record of *Latreillopsis petterdi* Grant (Crustacea, Brachyura) from New Zealand, with notes on some other species et Crustacea. *Rec. Dom. Mus., Wellington*, **2** (3) : 147-149, 1 fig.
- 1963. — Some deep-water crabs (Crustacea, Brachyura) from New Zealand. *Rec. Dom. Mus., Wellington*, **4** (18) : 243-253, fig. 1-13.
- 1968. — Notes on New Zealand crabs. *Rec. Dom. Mus., Wellington*, **6** (3) : 13-28, fig. 1-7, pl. 1-3.
- DESMAREST, A. C., 1825. — Considérations générales sur la classe des Crustacés, et description des espèces de ces animaux, qui vivent dans la mer, sur les côtes ou dans les eaux douces de la France. Paris, Levrault : i-xix, 1-446, pl. 1-56, tabl. 1-5.
- DOFLEIN, P., 1902. — Ostasiatische Dekapoden. *Abh. bayer. Akad. Wiss.*, **21** (3) : 613-670, fig. 1-4, pl. 1-6.
- 1904. — Brachyura. In : Wiss. Ergebn. Deutschen Tiefsee Exped. « Valdivia », 1898-1899, 6. Jena, xiv-314 p., 68 fig., Atlas, 58 pl.
- DRACH, P., 1950. — Les étapes évolutives de l'endosquelette chez les Crustacés Décapodes. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci., Paris*, **231** (25) : 1563-1565.
- EDMONDSON, C. H., 1932. — A giant *Latreillopsis* from Hawaii. *Occ. Pap. Bernice P. Bishop Mus.*, **9** (24) : 1-9, fig. 1, pl. 1.
- ELDREGDE, L. G., 1980. — Two Species of *Homola* (Dromiacea, Homolidae) from Guam. *Micro-nesica*, **16** (2) : 271-277, fig. 1-3.
- FABRICIUS, J. C., 1793. — Entomologia Systematica emendata et aucta secundum classes, ordines, genera, species adjectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus, **2** : i-viii, 1-519, Hafniae.
- FIGUEIRA, A. J. G., 1960. — On a small collection of Decapod Crustaceans from the Azores. *Bocagiana*, Madeira, n° 6 : 1-13.
- FOREST, J., et D. GUINOT, 1966. — Campagne de la Calypso dans le Golfe de Guinée et aux îles Principe, São Tomé et Annobon (1956). 16. Crustacés Décapodes : Brachyoures. In : Rés. Scient. Campagnes « Calypso ». *Annls Inst. océanogr., Monaco*, **44** : 23-124, fig. 1-19.
- GLAESNER, M. F., 1969. — Decapoda, pp. R399-R533, R626-R628, fig. 217-340. In : R. C. MOORE, Treatise on Invertebrate Paleontology, Part R, Arthropoda 4. Vol. 2. Univ. of Kansas and Geol. Soc. America.
- GORDON, I., 1950. — Crustacea Dromiacea. Part I. Systematic account of the Dromiacea collected by the « John Murray » Expedition. Part. II. The morphology of the spermatheca in certain Dromiacea. *Sci. Rep. John Murray Exped. 1933-34*, n° 9 : 201-253, fig. 1-26, pl. 1.
- GRANT, F. E., 1905. — Crustacea dredged off Port Jackson in deep water. *Proc. Linn. Soc. N.S.W.*, **30** (2) : 312-324, pl. 10-11.

- GRIFFIN, D. J. G., 1965. — A new species of *Paromola* (Crustacea, Decapoda, Thelxiopidae) from New Zealand. *Trans. roy. Soc. N. Z. (Zool.)*, **7** (4) : 85-91, fig. 1-8, pl. 1-2.
- GRIFFIN, D. J. G., et D. E. BROWN, 1976. — Deepwater Decapod Crustacea from Eastern Australia : Brachyuran Crabs. *Rec. Aust. Mus.*, **30** : 248-271, fig. 1-10.
- GUINOT D., 1978. — Principes d'une classification évolutive des Crustacés Décapodes Brachyoures. *Bull. biol. Fr. Belg.*, (n. s.), **112** (3) : 211-292, fig. 1-3, 1 tabl.
- GUINOT D., et A. RIBEIRO, 1962. — Sur une collection de Crustacés Brachyoures des îles du Cap-Vert et de l'Angola. *Mem. Junta Invest. Ultramar Lisboa*, (2), n° 40 : 9-89, fig. 1-31, pl. 1-4.
- GUINOT D., et B. RICHER DE FORGES, 1981. — Crabes de profondeur, nouveaux ou rares, de l'Indo-Pacifique (Crustacea, Decapoda, Brachyura). (Première partie.) *Bull. Mus. natn. Hist. nat. Paris*, (4) (1981), sect. A, **2** (4) : 1113-1153, fig. 1-3, pl. I-VII, tabl. 1.
- *Id.* (Deuxième partie.) *Ibid.*, sect. A, **3** (1) : 227-260, fig. 4-12.
- HARTNOLL, R. G., 1970. — Swimming in the dromiid crab *Homola barbata*. *Anim. Behav.*, **18** : 588-591, fig. 1-3, pl. 15, tabl. 1.
- HELLER, C., 1863. — Die Crustaceen des südlichen Europa. Crustacea Podophthalmia. Wien : i-xi, 1-336, pl. 1-10.
- HENDERSON, J. R., 1888. — Report on the Anomura collected by H. M. S. Challenger during the years 1873-1876. *Rep. Voy. Challenger*, **27** (1) : 1-224, 21 pl.
- HERBST, J. F. W., 1782-1804. — Versuch einer Naturgeschichte der Krabben und Krebse. Berlin und Stralsund, 3 vol., 274 + 226 (216) p., 72 pl. [Pour les dates complètes, cf. MONOD, 1956 : 638.]
- HOLTHUIS, L. B., 1956. — Proposed suppression under the plenary powers (a) of certain names given by C. S. Rafinesque to genera and species of the orders Decapoda and Stomatopoda (class Crustacea) and (b) of certain specific names currently regarded as senior subjective synonyms of the names of the type species of the genera « *Homola* » and « *Lissa* », both of Leach, 1815, belonging to the foregoing class. *Z. N. (S)* 374. *Bull. zool. Nomencl.*, **12** (9) : 227-239.
- 1958. — Proposed suppression under the Plenary Powers (a) of certain names given by C. S. Rafinesque to genera and species of the Orders Decapoda and Stomatopoda (Class Crustacea) and (b) of certain names currently regarded as senior subjective synonyms of the names of the type species of the genera « *Homola* » and « *Lissa* » both of Leach, 1815, belonging to the foregoing Class. *Bull. zool. Nomencl.*, **12** : 227-239.
- HOLTHUIS, L. B., et E. GOTTLIEB, 1958. — An annotated list of the decapod Crustacea of the mediterranean coast of Israel, with an appendix listing the Decapoda of the eastern Mediterranean. *Bull. Res. Coun. Israel*, **7** B, (1-2) : 1-126, fig. 1-15, pl. 1-3, 2 cartes, 3 tabl.
- HIKE, J. E. W., 1912. — Über einige neue, von der Siboga-Expedition gesammelte Homolidae. *Tijdschr. ned. dierk. Vereen.*, (2), **12** : 206-214.
- 1913. — Die Decapoda Brachyura der Siboga-Expedition. I. Dromiacea. In : Siboga-Expedition, Monogr. XXXIX b, livr. 71 : 1-96, fig. 1-38, pl.
- INTÈS, A., 1978. — Pêche profonde aux casiers en Nouvelle-Calédonie et îles adjacentes : essais préliminaires. ORSTOM, centre de Nouméa, Rapports scientifiques et techniques, n° 2 : 1-10, fig. 1-10.
- KUBO, I., 1936. — A new Homoloid Crab from Japan. *J. imp. Fish. Inst., Tokyo*, **31** (2) : 63-68, pl. 17, tabl. 1.
- LAMARCK, J.-B. P. A. DE, 1818. — Histoire naturelle des Animaux sans Vertèbres, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y rapportent ; précédée d'une Introduction offrant la Détermination des caractères essentiels de l'animal, sa distinction du végétal et des autres corps naturels, enfin, l'exposition des Principes fondamentaux de la Zoologie, **5** : 1-612.

- LUCAS, H., 1840. — Histoire naturelle des Crustacés, des Arachnides et des Myriapodes. Paris, Duménil : 600 p., 46 pl.
- MATSUZAWA, K., 1977. — Sea shore Animals of Muroto, Kohchi Prefecture. Pl. 1-126 et Index.
- MILNE EDWARDS, A., 1880. — Reports on the Results of Dredging under the Supervision of Alexander Agassiz in the Gulf of Mexico, and in the Caribbean Sea, 1877, '78, '79, by the U. S. Coast Survey Steamer « Blake »... VIII. Études préliminaires sur les Crustacés, 1^{re} partie. *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, **8** : 1-68, pl. 1-2.
- MILNE EDWARDS, A., et E.-L. BOUVIER, 1894. — Crustacés Décapodes provenant des campagnes du yacht l'Hirondelle (1886, 1887 et 1888); Première partie. Brachyures et Anomoures. *Résult. Camp. scient. Albert Ier Monaco*, **7** : 1-112, pl. 1-11.
- MILNE EDWARDS, A., et E.-L. BOUVIER, 1899. — Crustacés Décapodes provenant des campagnes de l'Hirondelle (Supplément) et de la Princesse Alice (1891-1897). *Résult. Camp. scient. Albert Ier Monaco*, **13** : 1-106, pl. 1-4.
- MILNE EDWARDS, A., et E.-L. BOUVIER, 1900. — Crustacés Décapodes. Première partie. Brachyures et Anomoures. In : Expéditions scientifiques du Travailleur et du Talisman pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883. Paris, Masson : 1-396, pl. 1-32.
- MILNE EDWARDS, A., et E.-L. BOUVIER, 1902. — Reports on the results of dredging, under the supervision of Alexander Agassiz, in the Gulf of Mexico (1877-78), in the Caribbean Sea (1878-79), and along the Atlantic Coast of the United States (1880), by the U. S. Coast Survey Steamer « Blake ». XXXIX. Les Dromiacés et Oxystomes. *Mem. Mus. comp. Zool. Harv.*, **27** (1) : 1-127, pl. 1-25.
- MILNE EDWARDS, H., 1837. — Crustacés. In : G. CUVIER, Le Règne Animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée, éd. 4, **17** : 1-278 ; **18**, Atlas, pl. 1-80. Paris.
- MONOD, T., 1956. — Hippidea et Brachyura ouest-africains. *Mém. Inst. fr. Afr. noire*, n° 45 : 1-674, fig. 1-884, tabl. 1-10.
- NOBRE, A., 1936. — Crustaceos Decápodes e Stomatópodes marinhos de Portugal. In : Fauna marinha de Portugal, 4, Porto, 2^e éd. : v-viii + 1-215, pl. 1-61.
- PARISI, B., 1915. — I. Decapodi giapponesi del Museo di Milano. II. Dromiacca. *Atti Soc. ital. Sci. nat.*, **54** : 102-116, fig. 1, 2, pl. 2, 3.
- PESTA, O., 1918. — Die Decapodenfauna der Adria. Versuch einer Monographie. Leipzig und Wien : ix + 1-500, 1 carte, 150 fig.
- RAFINESQUE, C. S., 1814. — Précis des découvertes et travaux somiologiques de Mr C. S. Rafinesque-Schmaltz entre 1800 et 1814. Ou choix raisonné de ses principales Découvertes en Zoologie et en Botanique, pour servir d'introduction à ses ouvrages futurs. Palerme, Royale typogr. milit., : 1-55 [Crustacés : 20-sq.].
- RATHBUN, M. J., 1923. — Report on the Brachyrhyncha, Oxystomata and Dromiacea. In : Report on the Crabs obtained by the F. I. S. « Endeavour » on the Coasts of Queensland, New South Wales, Victoria, South Australia and Tasmania. Biological Results of the Fishing Experiments carried on by the F. I. S. « Endeavour » 1909-14, Sydney, **5** (3) : 95-156, fig. 1-3, pl. 16-42.
- RICE, A. L., 1980. — Crab zoeal morphology and its bearing on the classification of the Brachyura. *Trans. zool. Soc. Lond.*, **35** : 271-424, fig. 1-47, tabl. 1-11.
- SAKAI, T., 1936. — Studies on the Crabs of Japan. I. Dromiacea. *Sci. Rep. Tokyo Bunrika Daig.*, (B), **3** (1) : 1-66, fig. 1-13, pl. 1-9.
- 1955. — On some rare species of Crabs from Japan. In : Recent Conceptions of Japanese Fauna. *Bull. biogeogr. Soc. Japan*, **16-19** : 106-113, fig. 1-6.
- 1965. — The Crabs of Sagami Bay collected by His Majesty the Emperor of Japan. Tokyo, Maruzen Co : i-xvi + 1-206, fig. 1-27, (en anglais) : 1-92 ; (en japonais) : 1-32, pl. 1-100, 1 carte.

- 1976. — Crabs of Japan and the adjacent seas. [Volume en anglais, I-XXIX + 1-773, fig. 1-379. Volume en japonais : 1-461. Volume de planches, pl. 1-251]. Tokyo, Kodansha Ltd.
 - 1977. — Notes from the Carcinological Fauna of Japan. VII. *Researches on Crustacea*, Tokyo, 8, : 54-60 fig. 1-2, Frontispiece, pl. 1.
 - 1979. — Descriptions of three new species of crabs of the family Homolidae from Japan. *Researches on Crustacea*, 9 : 1-8 (en anglais), 8-12 (en japonais), fig. 1-3, 1 pl. frontisp.
- SERÈNE, R., et P. LOHAVANIJAYA, 1973. — The Brachyura (Crustacea : Decapoda) collected by the Naga Expedition, including a review of the Homolidae. In : Scientific Results of Marine Investigations of the South China Sea and the Gulf of Thailand 1959-1961. *Naga Report*, 4 (4) : 1-186, fig. 1-186, pl. 1-21, 1 carte.
- SERÈNE, R., et C. VADON, 1981. — Crustacés Décapodes Brachyoures. Liste préliminaire, description de formes nouvelles et remarques taxonomiques. In : Rés. Campagnes MUSORSTOM, I. — Philippines (18-29 mars 1976). № 5. *Mém. ORSTOM*, № 91 : 117-140, fig. 1-3, pl. 1-4.
- STEBBING, T. R. R., 1902. — South African Crustacea. Part II. In : Marine Investigations in South Africa. Cape Town, W. A. Richard, 12, 1901 (1902) : 1-92, pl. 5-16.
- 1910. — General Catalogue of South African Crustacea (Part V of S. A. Crustacea, for the Marine Investigations in South Africa). *Ann. S. Afr. Mus.*, 6 : 281-593, pl. 15-22.
 - 1920. — South African Crustacea (Part X of S. A. Crustacea, for the Marine Investigations in South Africa). *Ann. S. Afr. Mus.*, 17 (4) : 231-272, pl. 18-27.
- TAKEDA, M., et S. MIYAKE, 1969. — A small collection of crabs from New Zealand. *Occ. Pap. zool. Lab. Fac. Agric., Kyushu*, 2 (8) : 157-193, fig. 1-7, pl. 1-3.
- TINKER, S. W., 1965. — Pacific Crustacea. An illustrated handbook of the reef-dwelling Crustacea of Hawaii and the South Seas. Rutland-Tokyo, Charles E. Tuttle : 7-134, pl. 1-52.
- WHITE, A., 1847. — List of the specimens of Crustacea in the collection of the British Museum. London : VIII + 143.
- WHITELEGGE, Th., 1900. — Scientific Results of the Trawling Expedition of H.M.C.S. « Thetis », off the coast of New South Wales, in February and March, 1898. Crustacea. Part I. *Mem. Aust. Mus.*, 4 : 135-199, fig. 11-14, pl. 33-35.
- WILLIAMS, A. B., 1974. — A new species of *Hypsophrys* (Decapoda : Homolidae) from the Straits of Florida, with notes on related crabs. *Proc. biol. Soc. Wash.*, 87 (42) : 485-492, fig. 1-12.
- 1976. — Integumental organs of unknown function in chelipeds of deep-sea crabs, genus *Hypsophrys*. *J. Morph.*, 150 (4) : 889-899.
- WOOD-MASON, J., et A. ALCOCK, 1891. — Note on the Results of the last Season's Deep-sea Dredging. Natural History Notes from H. M. Indian Marine Survey Steamer « Investigator »... № 21. *Ann. Mag. nat. Hist.*, (6), 7 : 258-272, fig. 5.
- YALDWYN, J. C., et E. W. DAWSON, 1976. — First records of the Crab Genera *Homola*, *Randallia*, and *Rochinia* from New Zealand (Crustacea : Decapoda : Brachyura). *Rec. Nat. Mus. New Zealand*, 1 (6) : 91-103, fig. 1-9.
- YOKOYA, Y., 1933. — On the Distribution of Decapod Crustaceans inhabiting the Continental Shelf around Japan, chiefly based upon the Materials collected by S. S. Sôyô-Maru, during the Years 1923-1930. *J. Coll. Agric. Tokyo*, 12 (1) : 1-226, fig. 1-71, tabl. 1-4.
- ZARIQUIEY ALVAREZ, R., 1968. — Crustáceos decápodos ibéricos. *Investigación pesq.*, 32 : xv + 510, 164 fig.

ADDENDUM

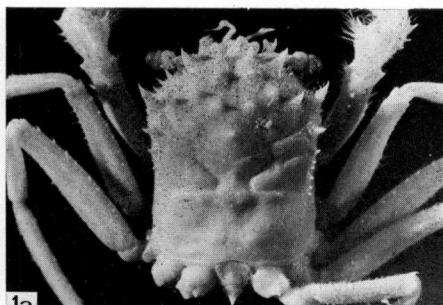
Alors que cet article est déjà imprimé, nous avons connaissance de la publication de M. TAKEDA, *Micronesica*, **16** (2), 1980, qui contient la description d'une nouvelle espèce d'*Hypsophrys*, du Japon, *H. williamsi*. Cette espèce semble proche d'*H. personata*. Les différences que nous relevons concernent la pince, faiblement granuleuse chez *H. williamsi*, garnie de tubercules spiniformes chez *H. personata*; la tache de la main du chélicère ne paraît pas avoir la même forme chez les deux espèces; en outre, la face dorsale d'*H. williamsi* ne semble pas présenter un faciès humain comme chez *H. personata*. Ces différences tiennent peut-être au fait que l'holotype d'*H. williamsi* est un très grand spécimen, peut-être sénile, à l'ornementation émoussée? A noter que, dans un Addendum à son article, TAKEDA (*ibid.*, p. 287) ajoute comme paratypes d'*H. williamsi* trois spécimens mâles des îles Mariannes, dont la main est « thickly covered with conical and spiniform granules »; quant à ce caractère, ces spécimens s'apparentent davantage à notre *H. personata*.

PLANCHE I

- 1, 1a. — *Homola barbata* (Fabricius, 1793), ♀ 31 × 26 mm, Banc Princesse Alice, st. 64, n° 9, « Président Théodore Tissier », 21.V.1955 (MP-B7039) : 1, vue d'ensemble ; 1a, gros plan du céphalothorax.
- 2, 2a. — *Homola orientalis* Henderson, 1888, type, ♀ 17 × 13,5 mm, Philippines, off Zebu, « Challenger », st. 209, 171 m, « bottom, blue mud » (BM-1888 : 33) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan du céphalothorax.
- 3, 3a. — ?*Homola orientalis* Henderson s.l., forme pacifique, ♂ 31 × 25 mm, Polynésie, archipel des Australes, île Tubuai, 200 m, casier, RICHER DE FORGES coll. (MP-B6969). 3, vue d'ensemble ; 3a, gros plan du céphalothorax.
- 4, 4a. — ?*Homola orientalis* Henderson s.l., forme indienne, ♂ 27,9 × 23,6 mm, côte sud-ouest de Madagascar, 340-360 m, chalutage 62, CROSNIER coll. (MP-B6985) : 4, vue d'ensemble ; 4a, gros plan du céphalothorax.



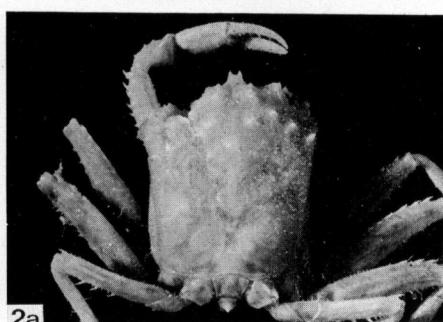
1



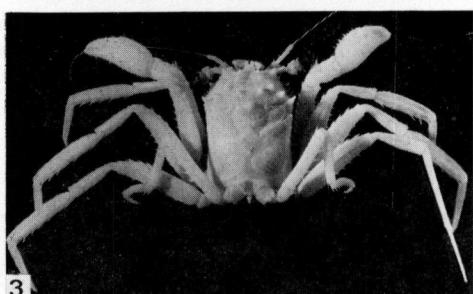
1a



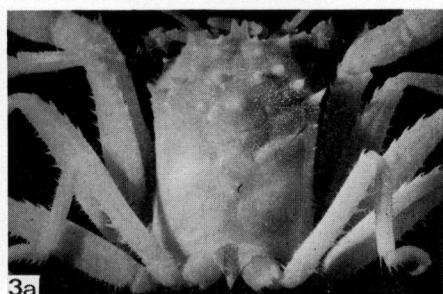
2



2a



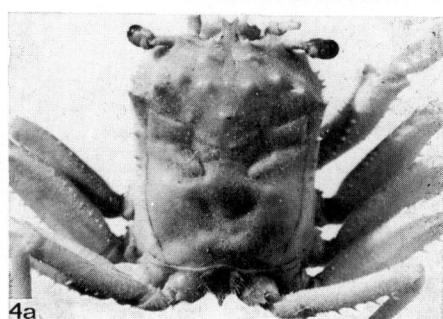
3



3a



4



4a

PLANCHE I

PLANCHE II

- 1, 1a. — *Homola vigil* A. Milne Edwards, 1880, syntype, ♂ 18×21 mm, la Martinique, « Blake », st. 193, dragage (MP-B6964) : 1, vue d'ensemble ; 1a, gros plan du céphalothorax.
- 2, 2a, 2b. — *Homola ikedai* Sakai, 1979, ♀ $29 \times 27,6$ mm, îles Loyauté, seuil Uvea-Lifou, 400 m, casier, INTÈS coll. (MP-B6965) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan du céphalothorax ; 2b, main du chélipède droit.
- 3, 3a, 3b. — *Homola mieensis* Sakai, 1979, ♀ ovigère $49 \times 40,4$ mm, îles Loyauté, île Lifou, 1 000 m (?), casier, INTÈS coll. (MP-B7038) : 3, vue d'ensemble ; 3a, gros plan du céphalothorax ; 3b, face ventrale.

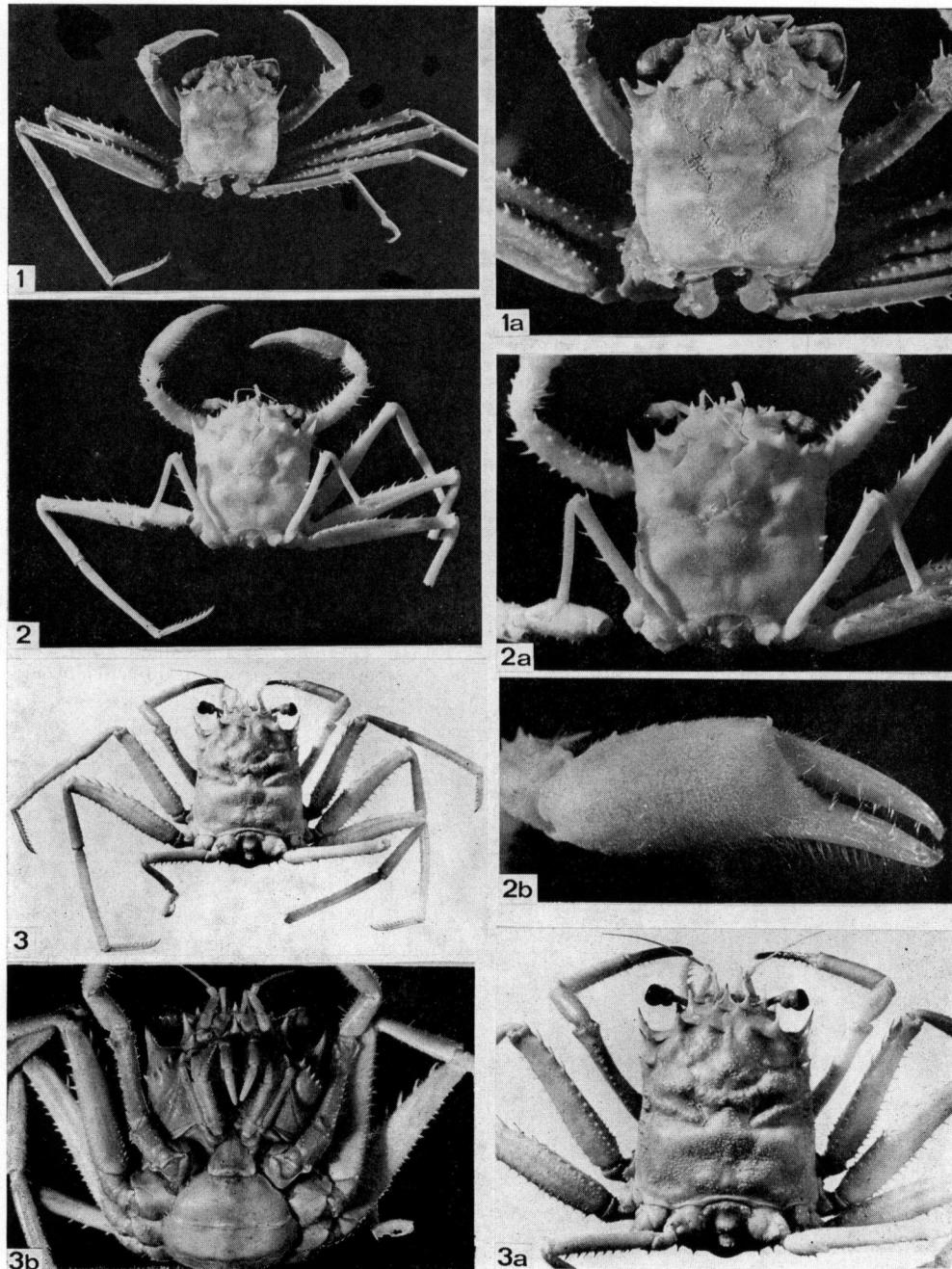
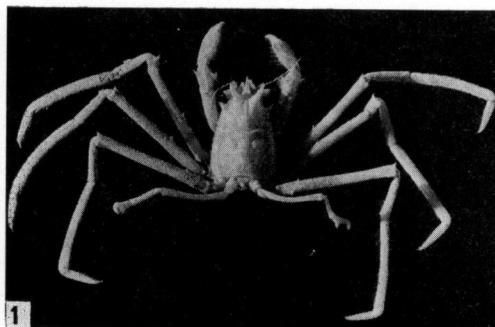


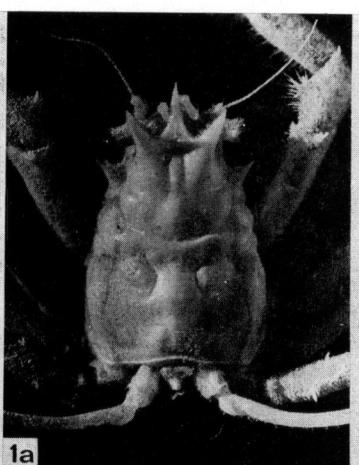
PLANCHE II

PLANCHE III

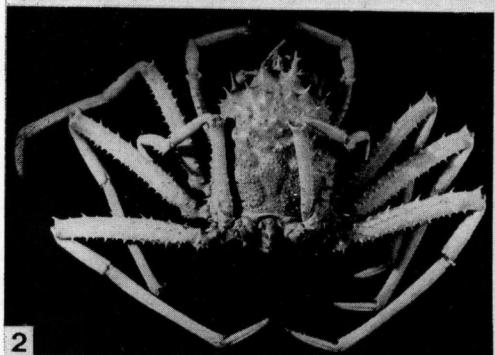
- 1, 1a. — *Paromola profundorum* (Alcock et Anderson, 1899), ♂ juv. $15,4 \times 10$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 580-585 m, chalutage 38, CROSNIER coll. (MP-B7026) : 1, vue d'ensemble ; 1a, gros plan du céphalothorax.
- 2, 2a, 2b. — ? *Paromola japonica* Parisi, 1915, ♀ 67×57 mm, îles Loyauté, Maré, 600 m, casier, INTÈS coll. (MP-B7035) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan du céphalothorax ; 2b, main du chélipède droit.
- 3, 3a, 3b. — ? *Paromola japonica* Parisi, 1915, ♂ $90 \times 71,6$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 495-500 m, chalutage 39, CROSNIER et al. (MP-B7034) : 3, vue d'ensemble ; 3a, gros plan du céphalothorax ; 3b, main du chélipède droit.



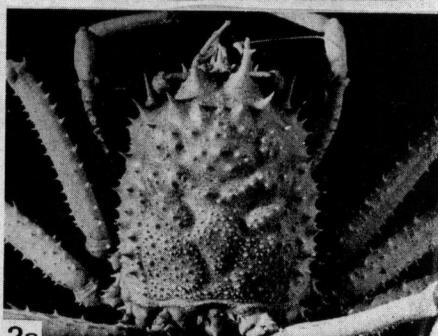
1



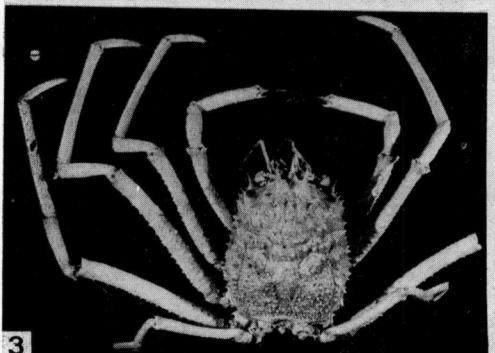
1a



2



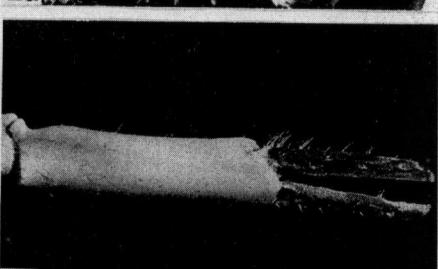
2a



3



3a



2b

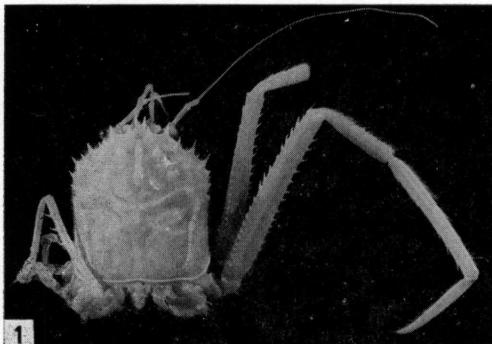


3b

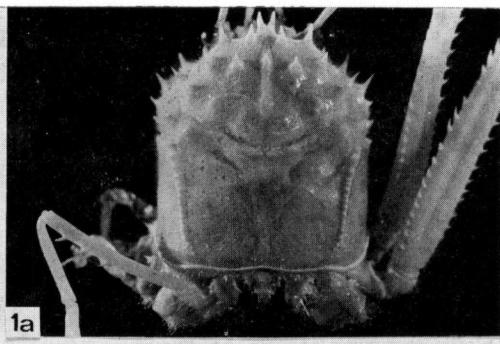
PLANCHE III

PLANCHE IV

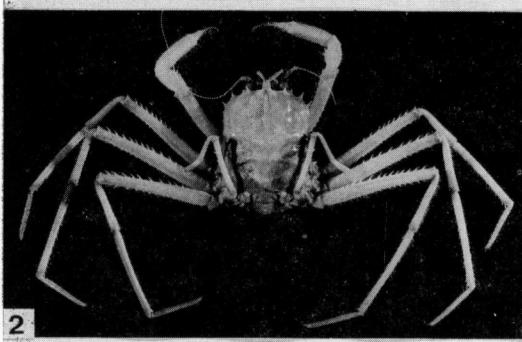
- 1, 1a. — *Hypsophrys murotoensis* Sakai, 1979, ♂ 23,8 × 21,4 mm, (incomplet), côte nord-ouest de Madagascar, 375-385 m, CROSNIER coll. (MP-B7025) : 1, vue d'ensemble ; 1a, gros plan du céphalothorax.
- 2, 2a. — *Hypsophrys inflata* sp. nov., holotype, ♀ 34 × 29 mm, îles Samoa occidentales, Apolima Strait, 400 m, casier, INTÈS coll. (MP-B7024) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan du céphalothorax (brossé sur la moitié droite).
- 3, 3a, 3b. — *Hypsophrys personata* sp. nov., holotype, ♂ 38,4 × 39 mm, Nouvelles-Hébrides (Loh), 900 m, casier, INTÈS coll. (MP-B7022) : 3, vue d'ensemble ; 3a, gros plan du céphalothorax ; 3b, main du chélicède : en haut, face interne ; en bas, face externe.
4. — *Hypsophrys personata* sp. nov., paratype, ♀ 38 × 40 mm, même échantillon que l'holotype (MP-B7022) : main du chélicède ; en haut, face externe ; en bas, face interne.



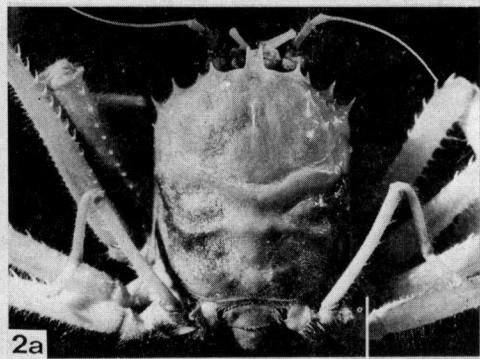
1



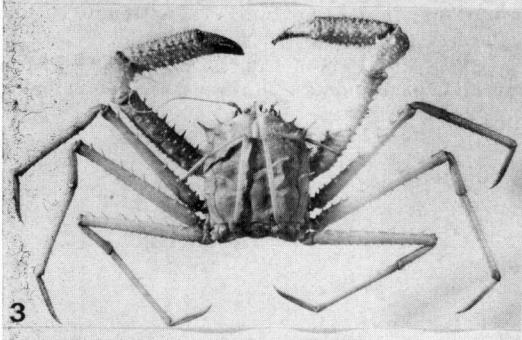
1a



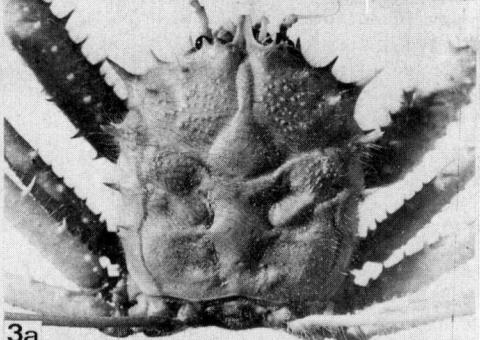
2



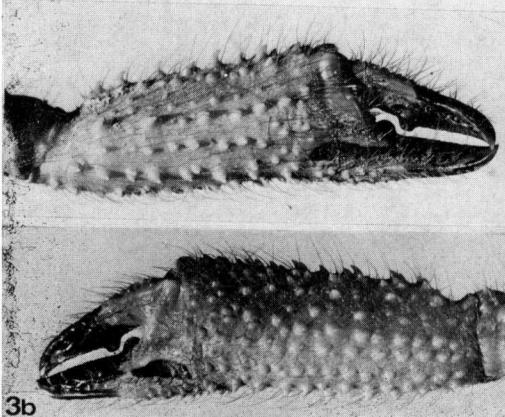
2a



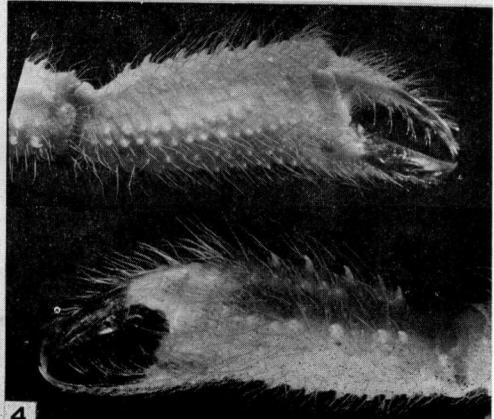
3



3a



3b



4

PLANCHE IV

PLANCHE V

- 1, 1a, 1b, 1c, 1d. — *Homolochunia valdiviae* Doflein, 1904. 1, ♂ $29,5 \times 20$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 695-705 m, chalutage 34, CROSNIER coll. (MP-B7020) : vue d'ensemble. 1a, 1b, 1c, 1d, ♂ 29×19 mm, côte nord-ouest de Madagascar, 675-705 m, chalutage 37, CROSNIER coll. (MP-B7019) : 1a, gros plan du céphalothorax (brossé sur la partie droite) ; 1b, profil ; 1c, face ventrale ; 1d, extrémité chéliforme de p5.
- 2, 2a, 2b, 2c. — *Homologenus broussei* sp. nov., holotype, ♀ $18,3 \times 15$ mm, Tahiti, « La Coquille », 1 025 m, dragage (DO1) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan du céphalothorax ; 2b, face ventrale ; 2c, main du chélipède gauche.

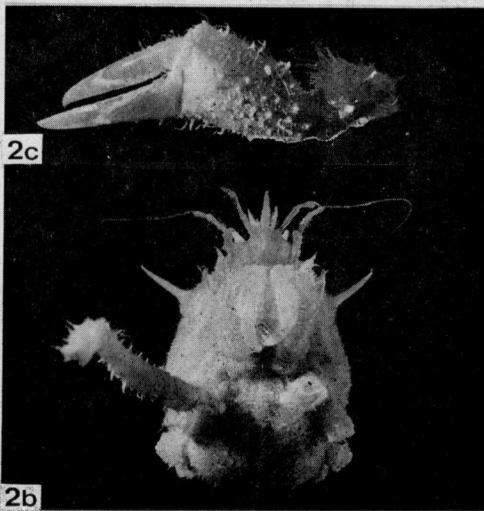
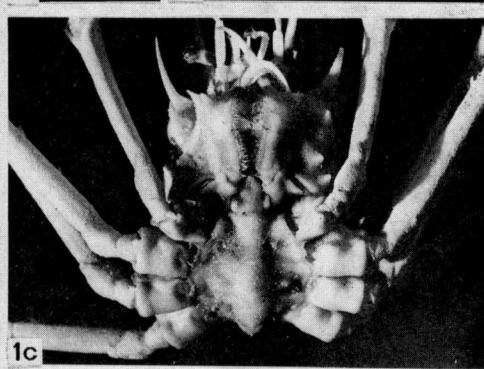
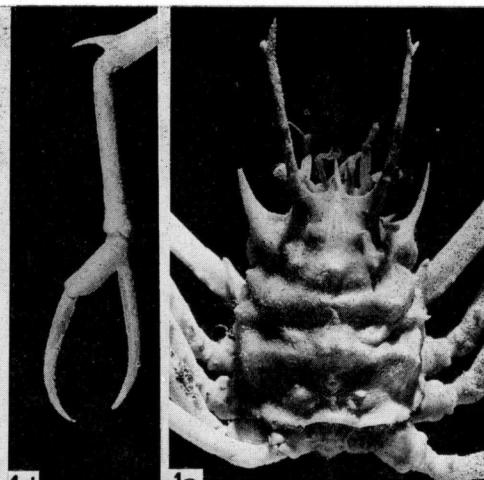
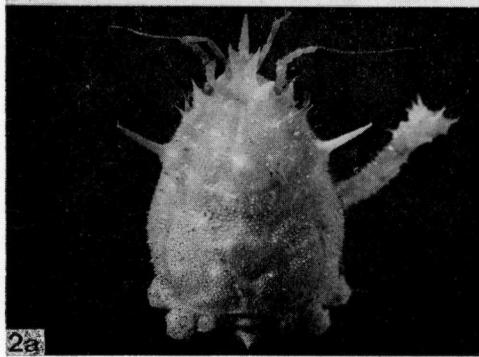
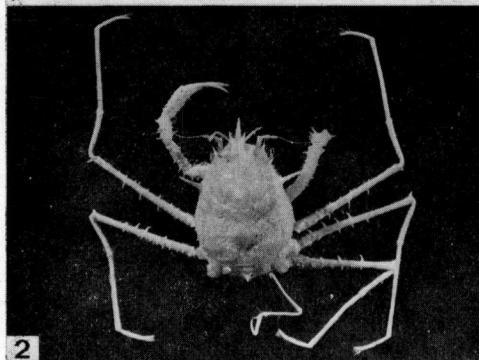
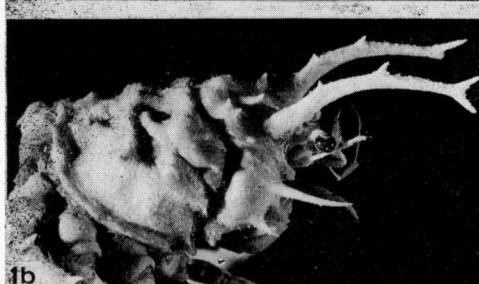
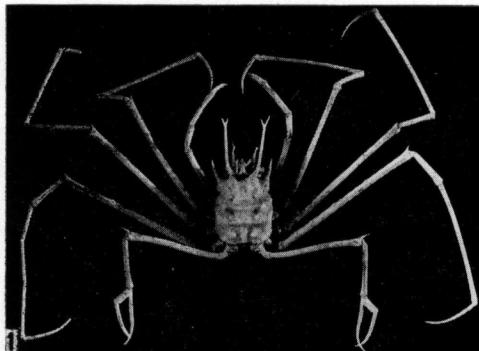


PLANCHE V

PLANCHE VI

- 1, 1a. — *Homolomannia sibogae* Ihle, 1912, ♂ 31×24 mm, îles Philippines, st. 24, 189-209 m, Exp. MUSORSTOM 1976, SERÈNE et VADON det. : 1, vue d'ensemble ; 1a, gros plan du céphalothorax (brossé sur la moitié droite).
- 2, 2a, 2b, 2c. — *Homolomannia occlusa* sp. nov., holotype, ♀ ovigère $24,2 \times 23$ mm, côte ouest de Madagascar, 200-210 m, chalutage 44, CROSNIER coll. (MP-B6992) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan du céphalothorax (brossé sur la moitié droite) : 2b, face ventrale ; 2c, gros plan de la face ventrale, moitié antérieure (en partie brossée).
- 3, 3a. — *Paromolopsis boasi* Wood-Mason, 1891, ♀ $41 \times 36,4$ mm, côte nord-ouest de Madagascar, 710 m, chalutage 60, CROSNIER coll. (MP-B6987) : 3, vue d'ensemble ; 3a, gros plan du céphalothorax.

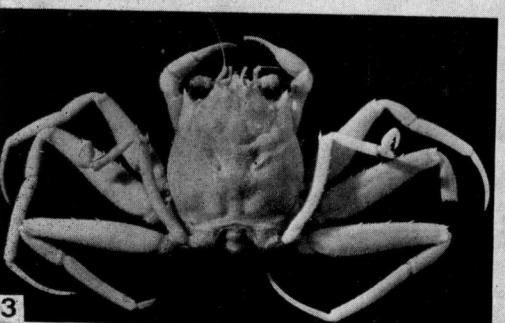
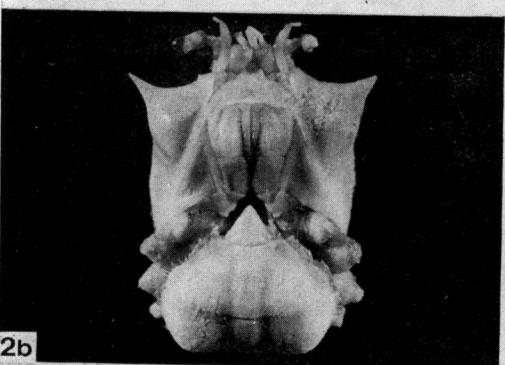
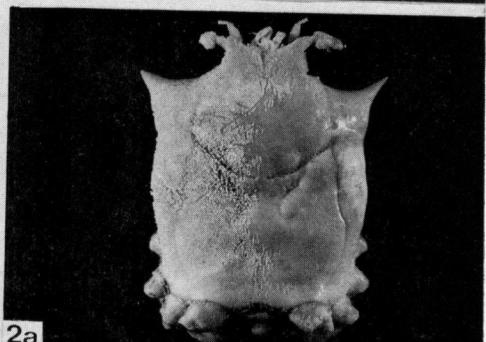
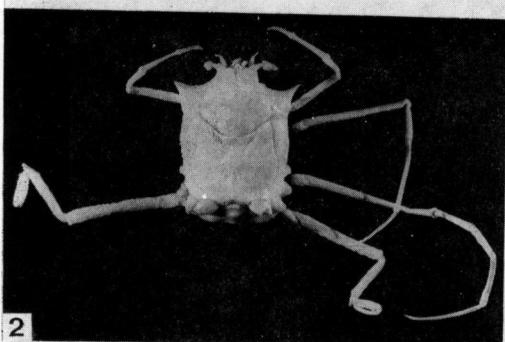
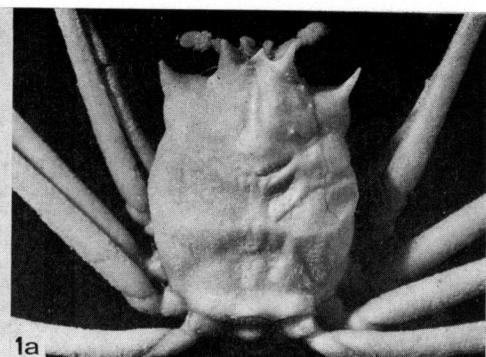
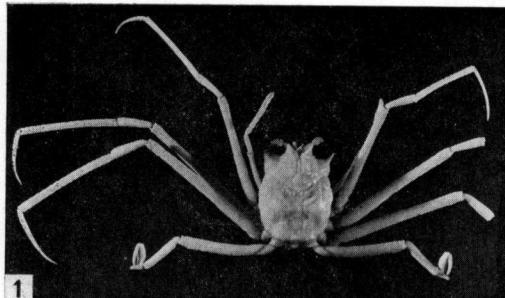
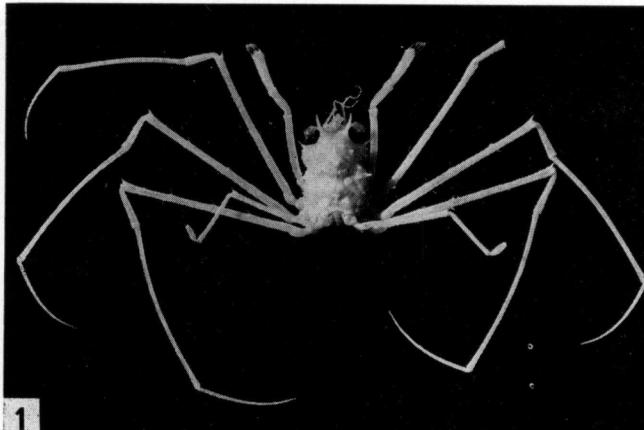


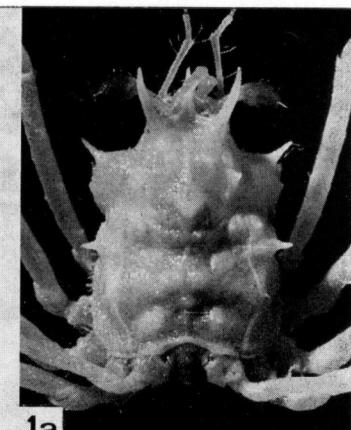
PLANCHE VI

PLANCHE VII

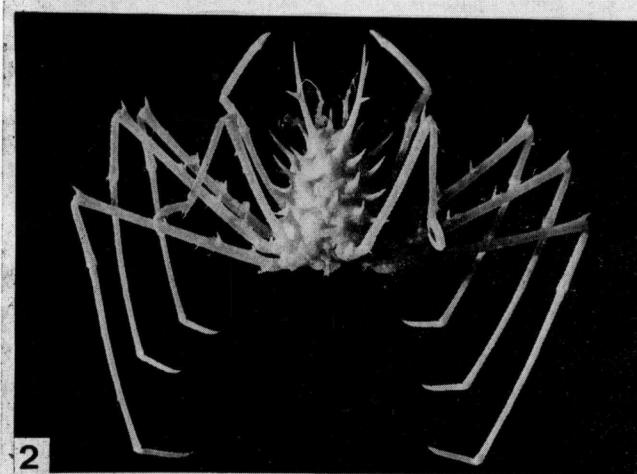
- 1, 1a. — *Latreillopsis gracilipes* sp. nov., holotype, ♂ 11,5 × 8 mm, Nouvelle-Calédonie, 400 m, drague, INTÈS coll. (MP-B7032) : 1, vue d'ensemble ; 1a, gros plan du céphalothorax.
- 2, 2a. — *Latreillopsis* aff. *multispinosa* Ihle, 1912, ♂ 19 × 16 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins, 400 m, drague, INTÈS coll. (MP-B7030) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan du céphalothorax.
- 3, 3a. — *Hypsophrys personata* sp. nov. ; 3, paratype, ♀ 38 × 40 mm, Nouvelles-Hébrides, îles Torrès (Loh), 900 m, casier (MP-B7022) : gros plan du céphalothorax ; 3a, holotype, ♂ 38,4 × 39 mm, même échantillon (MP-B7022) : face ventrale.



1



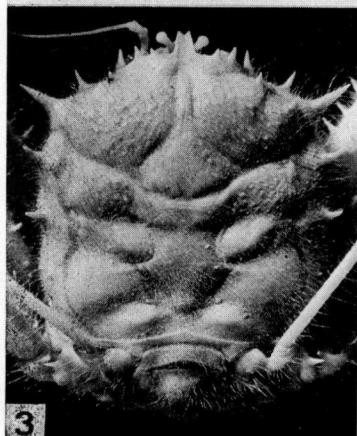
1a



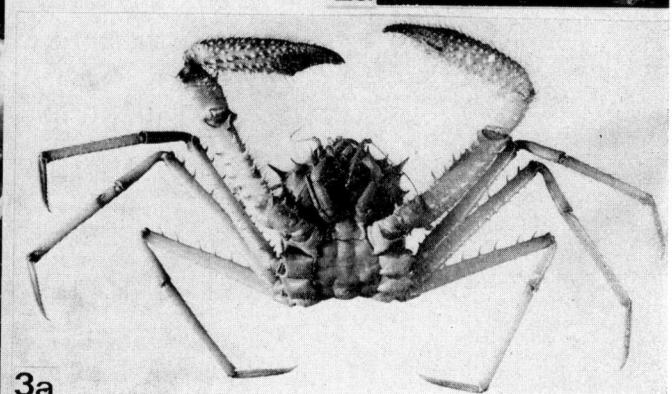
2



2a



3



3a

PLANCHE VII

PLANCHE VIII

- 1, 1a. — *Homola ikedai* Sakai, 1979, holotype (étiqueté « cotype » par SAKAI), ♂ 18 × 17 mm (rostre : 2 mm), Sagami Bay, off Hayama, 200 m, casier, H. IKEDA coll., 4 avril 1979 (coll. T. SAKAI) : 1, vue d'ensemble ; 1a, gros plan de la carapace.
- 2, 2a. — *Homola mieensis* Sakai, 1979, étiqueté « cotype » par SAKAI, ♂ 18,3 × 17 mm, Sagami Bay (coll. T. SAKAI) : 2, vue d'ensemble ; 2a, gros plan de la carapace.
- 3, 3a, 3b. — *Hypsophrys murotoensis* Sakai, 1979, holotype, ♂ 28 × 29 mm, Kohchi Prefecture, Murotozaki, MATSUZAWA (1977, pl. 87, fig. 1, 2) et SAKAI (1977, p. 54, 58) det. *H. longipes* (coll. T. SAKAI) : 3, vue d'ensemble ; 3a, gros plan de la face dorsale ; 3b, chélipède droit, faces externe (en haut) et interne (en bas).
4. — *Paromola japonica* Parisi, 1915, ♂ 62 × 50 mm (à l'état sec), Sagami Bay, SAKAI det. et leg. 1981 (MP-B7159).

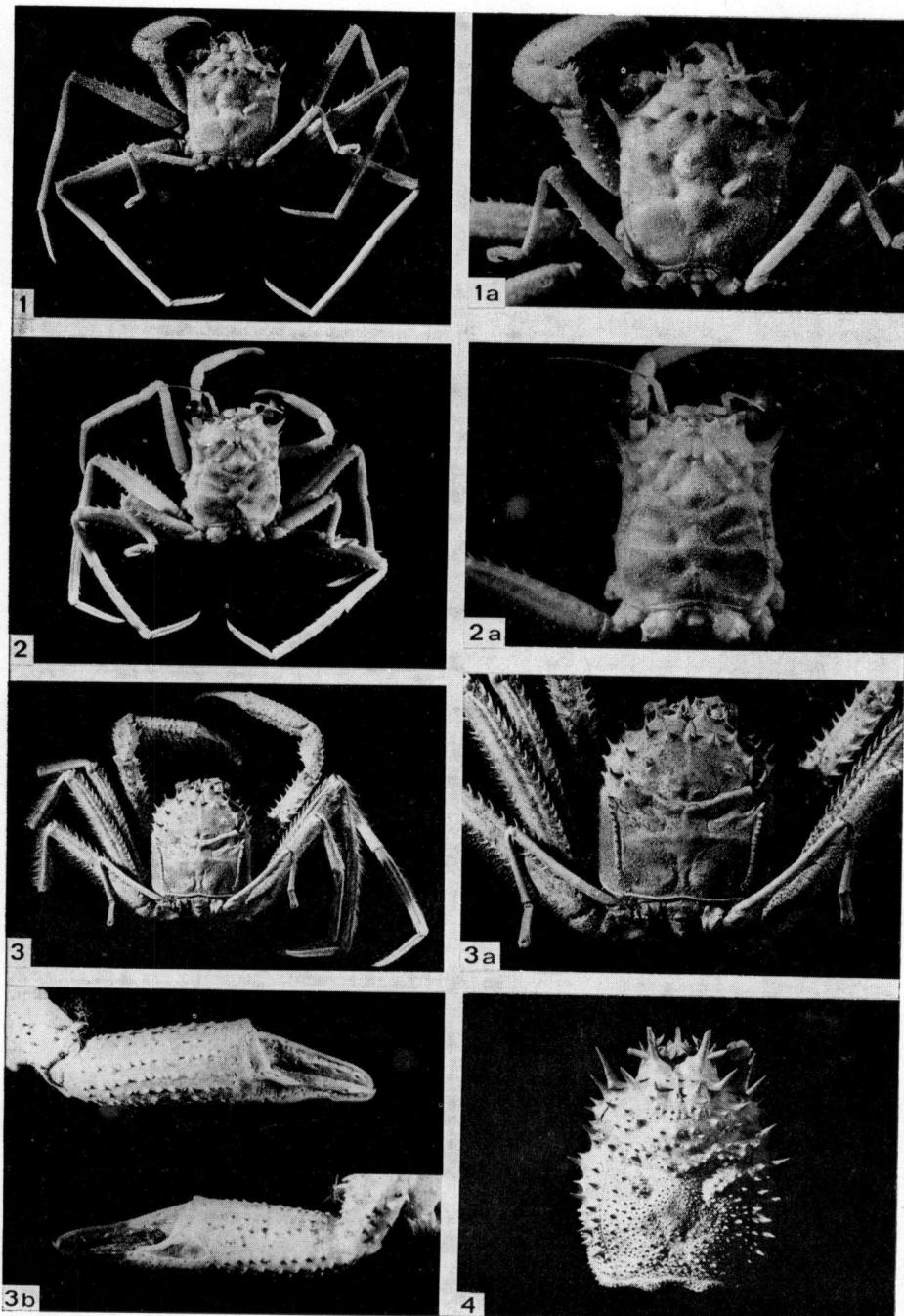


PLANCHE VIII

